

LA LETTRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ARRAS



FONDÉE EN 1737
SIÈGE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS
1, RUE DU 19 MARS 1962 - 62000 DAINVILLE

N° 4

CETTE 4^{ÈME} LETTRE DE L'ACADÉMIE
COMPREND LES DISCOURS PRONONCÉS
LORS DES SÉANCES SOLENNELLES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ARRAS,
DANS LE SALON D'HONNEUR
DE L'HÔTEL DE VILLE D'ARRAS
DE 2004 À 2007

CHERS COLLÈGUES

Un secrétaire général de notre Société s'étant un jour inquiété et d'une perte de Savoir et de l'absence d'un bulletin de liaison interne, tenta l'expérience de cette Lettre de l'Académie avec l'encouragement de notre Président, Madame Odile Parsis-Barubé. Ce secrétaire sera appelé à d'autres fonctions au service de la Société mais l'idée sut séduire son successeur qui voulut lui donner toute l'importance qu'elle n'avait jamais espéré pouvoir atteindre. Nous ne pouvons qu'exprimer notre gratitude au docteur Diers pour cette nouvelle ambition cette fois aboutie, en espérant que la Lettre trouve auprès de vous un accueil favorable et suscite votre collaboration, pour en faire un outil supplémentaire performant de diffusion du Savoir.

Maître Patrice LEFRANC,
Président

SÉANCE SOLENNELLE DU 20 JUIN 2004

**Vernissage de l'exposition des Beaux-Arts,
par Maître Patrice LEFRANC,
Président**

J'ai l'honneur de présider au vernissage de l'exposition des Beaux-Arts.

Je veux remercier M. le Maire d'ARRAS pour l'accueil qu'il réserve à cette exposition et les services de la ville pour le concours apporté à sa réussite.

Je veux remercier M. Bernard SENECA, Président de l'Office culturel, sans lequel cette exposition n'aurait pu avoir lieu, et tous les membres des Jurys, garants de sa qualité.

Année exceptionnelle sur le plan quantitatif, mais aussi qualitatif, ainsi que vous pourrez vous en persuader.

Je veux remercier les très nombreux participants à notre concours, ceux qui ont eu la chance de la sélection comme ceux qui n'ayant pas eu cette chance reviendront avec des œuvres plus abouties dès la prochaine sollicitation.

Ne disait-on pas :

« Grâce aux Jurys nouveaux
Apollon un peu plus sévère
Expose aujourd'hui des tableaux
Dignes d'orner son sanctuaire. »

La peinture d'histoire a presque disparu, le style académique conserve encore ses adeptes, la peinture de genre attire encore de nombreux artistes, les arts pour occuper le sage n'exigent plus un but moral et l'orientation résolument contemporaine des œuvres exposées s'inscrit dans ce qui reste un critère de qualité.

Je vous invite à visiter cette exposition, vous exprimer devant le charme de cette peinture : « J'aime assez ce joli tableau ! »,

Ou de cette sculpture ou photographie,

Ou encore vous interroger devant une œuvre plus impénétrable,

Ou simplement admirer la délicatesse des tapisseries et dentelles,

A y revenir, dans le temps qui lui est consacré, faire d'autres découvertes.

Je laisse la parole à M. Bernard SENECA qui présidait le Jury pour une présentation des œuvres sélectionnées.

**Allocution d'ouverture,
par Maître Patrice LEFRANC,
Président**

Mesdames, messieurs, mes chers collègues,

J'avais préparé un discours dans le plus pur style académique auquel vous me savez attaché.

J'avais hésité entre la modestie du président Georges Sens, heurtée par l'honneur de présider une séance solennelle qui tenait un propos inaugural que j'eusse fait mien : « Si l'on m'eût dit, lors de mon admission à l'Académie d'Arras, qu'un jour viendrait où j'aurais l'honneur de présider une de ses séances solennelles et publiques, j'aurais été le premier à repousser l'idée d'une pareille éventualité. »

Ou les incertitudes du président Thellier de Sars, un siècle plus tôt qui affirmait sereinement : « De tous les temps et dans tous les pays, il est incontestable que les talents de l'esprit et les connaissances acquises ont mérité à ceux qui les ont possédés, l'estime et la considération de leurs concitoyens et leur ont fait assigner un rang honorable et distingué. C'est une de ces vérités que personne ne saurait contester. »

Mais hélas ! j'ai dû me résoudre, sous la pression de l'actualité et l'urgence, à réécrire plus un billet d'humeur qu'un discours académique.

Ne lisait-on pas en effet dans la presse qui voulait bien annoncer notre séance solennelle : « Académie des sciences, lettres, arts d'Arras. C'est leur séance annuelle publique, à 15h30 à l'hôtel de ville. »

L'enthousiasme de la fonction, la crainte d'y manquer, la fierté de la succession et le poids de l'héritage m'amenaient à considérer qu'il y avait une nécessité absolue de rappel historique.

Pourquoi ne pas commencer par la lecture de l'article 1^{er} de nos statuts : « L'Association dite Société des Sciences, Lettres et Arts d'Arras fondée à Arras en 1737, érigée en Académie royale par lettres patentes du 9 juillet 1773, rétablie par arrêté préfectoral du 22 mars 1817, reconnue par ordonnance royale du 24 septembre 1828, sous le nom de Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, a repris le titre d'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras en vertu du décret impérial du 13 août 1866 et n'a cessé de le porter depuis lors. » Depuis 1828, elle est d'utilité publique. Ainsi tout est dit sur l'histoire de la vieille dame.

La séance solennelle permet aux Académiciens de rendre compte de leur activité.

- Favoriser l'activité intellectuelle et artistique.

- Animer la vie culturelle.

en constituent le but.

- L'organisation des concours.

- L'ouverture de nos séances au public, séances au cours desquelles chaque année dix conférenciers font partager leur savoir ou leur curiosité

en sont les moyens.

Ce but peut-il encore être atteint en particulier par cette séance solennelle qui est tout sauf notre séance mais bien votre séance.

Le public ici rassemblé par le palmarès des concours sait que l'Académie a dû se résoudre à suspendre cette activité par suite de l'impossibilité à laquelle elle s'est trouvée confrontée d'organiser l'exposition des Beaux-Arts en ses lieux habituels.

L'Académie, certes héritière de ces salons précieux et raffinés de la Société littéraire du XVIII^e siècle, a depuis longtemps considéré que « tous les artistes français, membres ou non de l'Académie de peinture et sculpture, seraient également admis à exposer leurs ouvrages dans la partie du Louvre destiné à cet objet ».

La seule réserve mise alors est l'admission des oeuvres par un Jury afin d'éviter que cette liberté d'exposer ne soit abusive par l'exposition d'œuvres indignes de paraître au grand jour.

Le jury composé de manière paritaire d'académiciens et d'agréés y veillait avec attention.

L'Académie d'Arras fonctionne toujours sur cette tradition.

Dans cette tradition, la décision du jury n'est pas d'écarter une œuvre qui ne lui paraît pas devoir être soumise à la critique mais bien de respecter l'ambition ou la satisfaction d'exposer dans un lieu prestigieux, et la confrontation avec le jury, puis le public si nécessaire à l'artiste.

La participation de plus en plus importante à nos concours de poésie, prose, histoire, patois, musique et Beaux-Arts, la qualité et la diversité des œuvres exposées en cet hôtel de ville ou couronnées dans les autres disciplines, justifient pleinement leur utilité dans la vie culturelle arrageoise et l'accueil que la Municipalité veut lui réserver.

Je me dois de remercier la Municipalité d'Arras protectrice naturelle de notre Société et son maire, Monsieur VANLERENBERGHE, sous la présidence d'honneur de cette séance, pour l'accueil qu'il réserve tant à celle-ci qu'à l'exposition des Beaux-Arts.

Remercier encore les personnalités qui ont bien voulu rehausser de leur présence, estime ou amitié cette séance.

Remercier l'Office culturel et son président, M. Bernard SENECA, pour le concours essentiel apporté à l'Académie.

Enfin remercier mon prédécesseur, Mme le Président PARSIS-BARUBE, qui a, non seulement, maintenu l'activité de la Société, assuré son existence et sa place dans la cité, et au-delà de ses murs, mais a su stimuler une Académie bientôt tricentenaire, par l'effet de nouvelles publications, l'ouverture aux préoccupations littéraires, artistiques ou scientifiques les plus diverses, et susciter la curiosité dans le public par le choix des thèmes de nos réunions mensuelles désormais publiques.

Je ne saurais terminer mon propos inaugural sans rappeler la mémoire des Académiciens récemment disparus, Mgr Augustin Louis LEGER, notre doyen d'âge, M. Robert MERIAUX, M. Omer BONIFACE, mais aussi rappeler que les devoirs qu'impose le beau titre d'académicien ont attiré, au sein de notre Société, de nouveaux membres résidants ou correspondants, pour preuve de l'intérêt qu'elle suscite encore par l'honorable but qui est le sien.

La réception de M. PERREAU par M. le professeur BERNARD à laquelle nous procéderons dans un instant en est la confirmation brillante.

L'Académie entend perpétuer par ses actions la propagation du goût pour les sciences, les lettres et les arts et justifier par-là même de son utilité.

Rapport sur les travaux académiques de l'année 2004,
par le Docteur Jean-Pierre DIERS,
Secrétaire général

En tant que secrétaire général, il me revient l'honneur et le devoir de présenter le rapport moral de l'activité de notre Académie pour le temps écoulé depuis la dernière Assemblée générale. Or elle s'est tenue ici même le 16 juin 2002, et au cours de cette séance M. Jean-François LACOMBLEZ a été reçu par M. Bernard SENECA. C'est donc deux années d'activités que je dois vous résumer.

En fait, il s'agira ici de l'activité du bureau précédent et des académiciens en place, puisque je n'ai été élu membre résidant qu'en novembre dernier et que le nouveau bureau a été mis en place en février. Ce n'est donc pas mon activité personnelle, bien que j'en aie été un témoin attentif et très intéressé. C'est l'activité de Madame le Président Odile PARSIS et de son secrétaire, Maître Patrice LEFRANC, qui s'est montré digne de lui succéder au poste de Président.

La soudaineté de la promotion qui m'a été offerte n'est certes pas dans les habitudes de l'Académie, si l'on songe à mon illustre prédécesseur, Dubois de Fossez, qui n'est devenu secrétaire général que vingt-trois ans après avoir été admis dans cette noble institution. Il est vrai qu'il y était entré à l'âge de vingt ans, comme cela se faisait couramment à l'époque.

L'année scolaire 2001-2002 s'est achevée le 19 juin 2002 par une promenade dans un lieu tout à fait inattendu pour notre Académie - ne prétendons-nous pas être immortels ? En effet Mme Nelly DUPRE nous a entraînés à sa suite au cimetière d'Arras pour saluer les académiciens arrageois du XIX^e s. Nous allions donc rencontrer nos ancêtres : Louis-François Harbaville, Frédéric Degeorge, Edmond Lescenne, Auguste Terninck.

Terninck à qui je ne peux m'empêcher d'associer Adolphe de Cardevacque, qui sont à l'origine des tout premiers travaux d'archéologie dans le Pas-de-Calais. Terninck et Cardevacque à qui Mme Odile PARSIS vient de rendre un hommage pertinent à travers une réflexion subtile sur le roman de Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*.

Les peintres Constant Dutilleux, et Jules Thépaut, couronné par l'Académie d'Arras. Des capitaines d'industrie, Crespel-Dellisse, Alexis Hallette, Maurice Colin, qui a restauré le beffroi. Mais aussi le carré des ecclésiastiques : le Père Halluin, Mgr Mourmier dont j'ai entendu parler dans mon enfance à Audruicq, quand il n'était que chanoine, le chanoine Robitaille, l'abbé Foulon, l'abbé Proyart, originaire du petit village de Douchy, près de Bucquoy. La famille Pâris qui donna trois académiciens, dont le docteur Georges Pâris ! Le docteur Brassart, tué en 1944. Et le maire d'Arras, Fernand Lobbedez, mort en déportation.¹

Mme DUPRE a achevé sa promenade en citant Hippolyte Taine : « Le seul tombeau des morts est le cœur des vivants. »

José Cabanis, à la première page de son chef d'œuvre, *Le Bonheur du jour*, écrivait : « Je serais un autre, si je n'avais pas tant aimé la Comtesse de Ségur. On est assuré de n'être jamais complètement malheureux, quand on a découvert très tôt le bonheur de lire ». Qu'en est-il pour M. Francis MARCOIN qui a fait sa thèse sur la célèbre comtesse Sophie née Rostopchine (ce nom me fascinait quand j'étais enfant). En septembre 2002, la rentrée des classes était propice pour se poser la question de l'apprentissage de la lecture, et de son état actuel au regard de l'Observatoire national de la lecture.

¹ Les noms de grands personnages arrageois ont été associés dans cette promenade au cimetière, bien qu'ils n'aient pas été académiciens : Auguste Terninck, Jules Thépaut, le père Halluin, le maire Fernand Lobbedez.

En octobre 2002, M. Francis GRARDEL nous a invités à une promenade dans les commerces d'Arras au XIX^e s. Manière inédite et amusante, mais un peu désinvolte, de retrouver les vieilles enseignes, à travers la correspondance commerciale d'une famille... célèbre et bien arrageoise. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui est venu en nombre et a plébiscité la séance.

En novembre 2002, la question du logement du gouverneur au XVIII^e s. a été soulevée par Alain NOLIBOS avec le talent et l'érudition qu'on lui connaît. Au XVIII^e s., il y eut d'abord le grand Pierre de Montesquiou, qui fut maréchal de France, mais dont le nom, même aux Arrageois, n'évoque, hélas, que le personnage de son cousin dont Alexandre Dumas s'est emparé pour en faire un personnage mythique. A la mort de Pierre de Montesquiou, c'est Louis de Gand-Vilain, prince d'Isenghien, qui lui succède. On aurait garde d'oublier qu'il fut le protecteur, en 1737, de la Société littéraire qui est le noyau de notre future Académie. Le prince d'Isenghien décide de faire construire un hôtel du Gouverneur. Il réussit à parvenir à ses fins, « malgré dix années de manœuvres dilatoires du Magistrat pour en retarder la dépense ». Le logement du gouverneur, créé entre 1735 et 1742 par l'architecte Dhuez, a servi d'hôtel à Louis XV lors de son séjour à Arras en juillet 1744, et se trouve inclus dans les actuels immeubles qu'occupe le Lycée Jeanne d'Arc, dans le triangle que font - pour ceux qui connaissent bien Arras - la Rue de la Marche, la Rue des Trois Faucilles et le refuge de l'Abbaye d'Eaucourt.

En décembre 2002, grande promenade au Tibet avec deux personnalités arrageoises : M. SENECA a traité la partie historique et touristique et présenté les photos ; le peintre Luc BREVART, quant à lui, nous a montré les magnifiques travaux qu'il a exécutés sur place (carnets de croquis et gouaches), et qu'il a eu d'ailleurs de grandes difficultés à faire passer à la douane, pour des raisons essentiellement politiques.

En janvier 2003, nous avons eu notre petit cadeau de Noël : M. Fabrice BIHAN, professeur de violoncelle au Conservatoire d'Arras, qui a remplacé M. CHAMPAGNE parti à Paris, nous a fait l'honneur de donner un concert à l'Académie, d'autant plus émouvant qu'il avait amené sa classe du conservatoire. Vous avez d'ailleurs pu entendre M. BIHAN et admirer son talent, il y a trois jours, à l'Hôtel de Guînes, avec son ami accordéoniste, Philippe BOURLOIS.

En février, Mme Odile PARSIS-BARUBE nous a « régalez », permettez-moi l'expression, en nous présentant « L'Invention de la Montagne ». L'année précédente, elle avait déjà traité un chapitre de l'histoire des sensibilités en évoquant l'invention du Littoral et du Tourisme balnéaire. Dans les deux cas, on observe, entre le XVI^e et le XIX^e s., un retournement des sensibilités. Comme pour le Littoral, la montagne est considérée très longtemps comme un espace redoutable, mal connu par les hommes, mais progressivement l'image répulsive s'est retournée en image attractive. La montagne est d'ailleurs aujourd'hui si bien apprivoisée qu'on voit des touristes monter au Mont-Blanc en short et chaussures de basket... Mais elle a d'abord été un objet d'effroi : le souvenir « formidable », dans la double acception du mot au XVI^e s. et à notre époque !, le souvenir des éléphants d'Hannibal passant le col du Mont Cenis, en 218 avant notre ère, y est peut-être pour quelque chose !

La montagne est un espace étagé : l'approche des vallées, de la moyenne montagne, des glaciers et des sommets, répond chaque fois à un processus très particulier. Mme PARSIS nous a montré comment on était passé du voyage de curiosité d'une élite savante à des pratiques touristiques, en insistant sur trois thèmes : l'alpinisme touristique, bien avant la notion de sports d'hiver, le rôle joué par les clubs alpins nationaux et l'invention des sports de glisse.

Quant à moi, j'ai retenu qu'à la fin du XIX^e s., les découvertes médicales concernant la structure et les mécanismes physiologiques de l'oreille interne ont dédramatisé le vertige et créé un véritable engouement pour les manèges (la grande roue, la centrifugeuse, les montagnes russes), le goût pour les hauteurs et les activités spectaculaires et émotionnelles qui, à la fois, provoquent et nécessitent le contrôle de ce vertige.

En mars, Mlle Bénédicte GRAILLE a évoqué, à propos de la reconstruction dans le nord de la France après la Première Guerre mondiale, le décor urbain et les images du Travail. 245 communes (dont 186 dans le Pas-de-Calais) avaient été totalement détruites au cours de la guerre de 14-18. Et il fallait réorganiser 15.600 immeubles. En fait l'esprit était moins de reconstruire que de rétablir la situation d'avant-guerre. On s'est attaché plus à restituer qu'à reconstruire vraiment. On assiste au retour des corporations : les décors choisis pour décorer les mairies et les monuments publics privilégient la chanson des blés et la complainte du mineur. Enfin la victoire républicaine est exaltée et va bien entendu être utilisée sur le plan politique. De multiples photos sont venues illustrer le propos.

En avril, le thème de M. Honoré BERNARD était forcément architectural : « Existe-t-il une architecture bénédictine ? » Les cisterciens sont des bénédictins qui vivent sous la règle de Saint Benoît ramenée à sa pureté initiale. M. BERNARD a démontré que les abbayes cisterciennes procédaient par essaimage : les moines partent et vont fonder un nouveau monastère à l'identique, c'est un clonage monumental, d'où l'unité cistercienne. Cette architecture tient sa rigueur de la règle bénédictine. Le refus de la nature et du décor des cisterciens a pour but d'élever le moine spirituellement.

En mai, Mme Danièle MARCOIN, qui a fait une thèse sur Robinson Crusoë, nous a proposé une conférence sur le succès de la « robinsonnade » dans la littérature enfantine. Robinson Crusoë est le prototype de ces héros confrontés à toute une série d'épreuves, au cours desquels il doit assurer sa survie, affronter difficultés morales et spirituelles, entretenir espoir et pulsion de vie, maintenir sa foi dans la Providence. Robinson incarne la contradiction qu'on retrouve chez l'adolescent : recréer le monde avec le savoir du père tout en occultant celui-ci... Et Mme Marcoin a achevé sa causerie en sollicitant un parallèle avec la littérature carcérale.

Je n'ai pas osé lui demander si à l'âge adulte on dévore la littérature enfantine avec le même appétit qu'à dix ans, quand ces livres vous servaient à découvrir le monde.

En juin, Mme Denise DUONG a évoqué une femme d'exception au XVIII^e s. : la baronne de Draeck, dite la « baronne aux loups », qui n'a cessé sa vie durant de chevaucher à travers la campagne et de chasser. On dit qu'elle a tué six cents loups. Curieuse monomanie pour une femme qui ne s'est pas mariée et a vécu dans le souvenir de son père qui l'avait initiée très jeune à la chasse. Cette baronne de Draeck vivait dans le pays de Bredenarde qui est le pays originel de ma famille et de ma petite enfance.

En septembre, Mme Anne CALITTE nous a raconté l'histoire d'un personnage étonnant et bien oublié de la vie industrielle de notre département au début du XIX^e s. : Alexis Hallette (avec deux 'l'), qui a fait partie de la première équipe de l'Académie, dès sa restauration en 1817. Il n'était pas, semble-t-il, promis à un destin exceptionnel. Il est issu d'une famille de petits industriels, mais son père est ruiné à deux reprises, d'abord par la Révolution, puis par l'invasion étrangère et le bombardement de Lille, en 1792. Son fils Alexis doit abandonner ses études. A douze ans, il est apprenti teinturier à l'usine de son père, mais passer la journée à regarder une machine qui tourne toute seule est au-dessus de ses forces. Il se lance dans divers projets, mais ce n'est qu'à vingt-deux ans qu'il découvre sa vocation : la mécanique. Il revient

chez son père : le jour il travaille à l'usine ; et le soir, avec la fougue et l'enthousiasme d'un natif du signe du bélier, il étudie la géométrie, la mécanique, la statique et la levée des plans. Sans système et sans maître, disciple de ses seules inspirations, « cherchant l'art et la science, comme d'autres le plaisir », il devine ce qu'il apprend.

En 1813, quand il installe ses premiers ateliers, il manque d'ouvriers. Ceux d'Arras ne le comprennent pas. Alexis Hallette sait qu'en matière de mécanique, les Anglais sont en avance sur nous. Or, à la Citadelle d'Arras, on a enfermé des soldats anglais faits prisonniers au cours des batailles de Napoléon. Il se porte garant d'eux et les fait sortir pour les faire travailler dans ses ateliers : les Anglais sont ravis de cette liberté inattendue, ils donnent l'exemple, et nos forgerons deviennent mécaniciens.

Commence une épopée, je dis bien une épopée : il n'y a pas que les batailles d'Austerlitz qui aient du panache. Des usines de la rue Baudimont à Arras, vont sortir la fameuse « presse muette » des moulins à huile, les sacs à laver la pulpe des betteraves, des dragueurs, et des machines de toutes les sortes ; mais aussi des locomotives, (en particulier la Sézanne qu'on peut encore admirer à Mulhouse), parce qu'Alexis Hallette a été un des premiers à croire au chemin de fer ; des machines à vapeur pour la Marine royale (de 400 ch. pour le Groenland, le Panama et le Montézuma). Imaginez la foule des Arrageois regardant sortir des ateliers les immenses pièces détachées pour aller jusqu'au Rivage qui doivent franchir des Portes qui n'ont pas encore été démantelées, pour aller rejoindre les ports..

Ce n'est pas à proprement parler un inventeur, mais il est suffisamment ingénieux pour améliorer les systèmes existants, dont il va étudier le mécanisme en Angleterre, par exemple, inventant l'espionnage industriel. Le perdra cependant son obstination à améliorer le chemin de fer atmosphérique qui devait remplacer la locomotive à vapeur trop lourde à ses débuts pour monter les côtes. (Je ne vous expliquerai pas le chemin de fer atmosphérique, nous manquons de temps et je n'ai pas encore compris comment cela a pu fonctionner.) Sans doute Alexis Hallette a-t-il souffert d'un éparpillement d'activités trop diverses et de projets trop audacieux.

A sa mort, en 1846, 600 ouvriers travaillaient dans ses ateliers. Malheureusement, le génial inventeur disparu, le château de cartes s'évanouit et l'entreprise périclita. Hallette n'avait ni aciéries, ni mines de charbon, les banques ne le soutenaient pas assez fermement. Trop fragile, son petit empire ne supporta pas la dépression, rançon de la prospérité à la Guizot.

Le 15 octobre, Mme Odile PARSIS a voulu répondre à la question : « Le temps libre a-t-il une histoire ? »

L'entrée au XIX^e s. dans l'ère industrielle marque le passage d'un temps d'Ancien régime, qui était pour les notables, mais aussi pour les paysans et les artisans, un temps poreux, distendu, souple, au temps contraint et calculé, ordonné, avec la revendication pour les classes ouvrières d'un temps pour soi, dérobé aux cadences infernales, un temps vide de l'après-travail.

Mais le propre du XX^e s., c'est de s'emparer de ce temps d'après-travail pour en faire un temps de loisirs et de distractions organisé, contaminé par la précision. Pour éviter les méfaits de l'oisiveté. Entre les deux guerres, les loisirs se déclinent sur un mode social, avec le développement des comités d'entreprise, des associations de tous genres.

Après les années 1960, c'est sur le mode mercantile avec les tours-opérateurs, les marchands de vacances que les loisirs se calquent et de nouvelles valeurs apparaissent.

Enfin, dans les décennies 1970-1980, les sociétés occidentales font l'expérience du chômage, qui devient structurel. On va quitter la vieille dichotomie travail-loisirs pour une autre opposition : travail-chômage. Et l'on va parler de partage du travail, qui est une réflexion nouvelle, avec la nécessité d'une réduction du travail et la notion nouvelle de la « chance » d'avoir du travail.

Le travail ne va-t-il pas devenir une récréation bénie entre des années de formations forcément de plus en plus longues et des années de retraite de plus en plus nombreuses ?

Oui, le temps libre a une histoire, mais il n'a plus de limites !

Je voudrais rappeler comment les Anciens appelaient le « temps libre » par rapport aux affaires, « *negocio* » disait Ciceron, et il disait « *Otium cum dignitate* » ; passe-temps estimable, ou quelque chose comme cela. Eh bien ! c'est exactement ce à quoi vous vous adonnez cette après-midi : « *Otium cum dignitate* ».

En novembre, M. Alain LOTTIN, Président de l'Université d'Artois, apportait sa contribution prestigieuse en évoquant le rôle de Bonaparte dans la Pacification religieuse dans le Pas-de-Calais. En juillet 1801, Bonaparte et Pie VII ont passé une convention, qu'on a appelé le Concordat. Cet accord tentait de guérir une fracture qu'on n'avait pas connue depuis les guerres de Religion. La structure même de l'Eglise, en raison des événements survenus pendant la Révolution, est modifiée à tout jamais. En 89, nous sommes dans une monarchie de droit divin, le catholicisme est une religion d'état, l'Eglise est une grande puissance terrienne, surtout par ses abbayes, ses chapitres cathédraux, ses évêchés. L'Eglise possède 20 à 22% des terres dans le Nord et jusqu'à 40% en Cambrésis et en Artois. Mais, plus grave, existe le système bénéficial, qui fait que ce ne sont pas ceux qui ont charge d'âmes qui bénéficient des biens de l'Eglise.

Au moment de la Révolution, dans les Cahiers des Doléances, les curés demandent une meilleure répartition des bénéfices du clergé, et se rapprochent du Tiers-Etat. Le 2 novembre 1789, les biens de l'Eglise sont nationalisés. Tout le système s'effondre. Et bientôt les communautés religieuses sont supprimées. Le 12 juillet 1790, la suite logique, c'est la constitution civile du Clergé. Les diocèses sont calqués sur les départements, deux diocèses du Pas-de-Calais doivent disparaître. Evêques et curés sont désormais élus. Avec la guerre aux frontières, les prêtres réfractaires sont suspects d'espionner pour le compte des ennemis de la Révolution et sont assimilés à des traîtres. Après la chute de Robespierre, les Français réclament le rétablissement du culte catholique. Sous le Directoire et le début du Consulat, beaucoup plus anticléricaux que les conventionnels de 93, on assiste cependant à une massive destruction des édifices religieux auxquelles ne sont pas étrangers les marchands de biens.

Quand Bonaparte fait son coup d'état le 18 Brumaire (9 novembre 1799), il veut, dirait-il plus tard, « gouverner les hommes comme le grand nombre veut l'être », et donc rendre aux Français le culte catholique. Mais il veut d'abord faire pièce aux « 50 évêques émigrés, soldés par l'Angleterre, qui conduisent aujourd'hui le clergé français ». D'où son idée de faire appel directement à l'arbitrage du Pape Pie VII qui vient d'être élu sous la protection de Joseph II. Bonaparte fait savoir qu'il veut négocier, mais sous deux conditions : maintenir la vente des biens nationaux et renouveler complètement l'épiscopat. Le pape Pie VII de son côté a deux exigences : le libre exercice du culte catholique et l'extinction du schisme du clergé constitutionnel.

Le Premier Consul bouscule la prudence et la lenteur de la diplomatie vaticane, et le Concordat est signé en juillet 1801. Bonaparte désormais choisit les hommes, tandis que le pape en fait des évêques. Mgr de La Tour d'Auvergne, que Napoléon qualifiera de « roi des évêques » se retrouve à 33 ans, face au préfet Poitevin-Massis, qui est un libéral voltairien, et reste opposé au rétablissement du culte. Le Baron de La Chaise, qui lui succède en mars 1803, s'entendra beaucoup mieux avec notre évêque.

En décembre 2003, le Docteur CHAMBRE nous a fait part de son expérience de quarante années d'anesthésie. Sa conférence s'intitulait « Le passage du Styx ». Mais comme il l'a lui-même souligné, la difficulté n'est pas d'endormir un malade, quel qu'il soit, mais bien, après l'intervention chirurgicale, de le réveiller, et dans de bonnes conditions. L'histoire de l'anesthésie, comme bien des progrès de la médecine, s'est bâtie autour d'une expérience inattendue : la découverte du gaz hilarant. Ce gaz hilarant, le protoxyde d'azote, vers 1840,

avait beaucoup amusé les Anglais qui s'en divertissaient au cours de parties fines. C'est parce qu'un dentiste s'est aperçu que l'inhalation du gaz faisait disparaître des douleurs aussi importantes que celles d'une fracture de jambe, que des recherches ont été faites et ont permis, non sans difficultés, non sans créer le doute, la suspicion, voire le déni, de créer les prolégomènes de l'anesthésie. On pense à Pasteur qu'une erreur de son garçon de laboratoire a mis sur la piste de l'atténuation du virus pour obtenir un vaccin efficace et sans danger. Encore fallait-il le génie de Pasteur pour « voir et comprendre » ce qui se passait sous ses yeux.

En janvier 2004, Bernard SENECA a évoqué l'avenir de la restauration du patrimoine horloger en France. Délicat problème qui ne peut avoir de solution que dans la volonté des pouvoirs publics de défendre ce patrimoine rare. L'industrie de la mesure du temps ne fait plus appel qu'à des ingénieurs et d'habiles jeunes filles pour exécuter des gestes précis et répétitifs. La « main » nécessaire à la réparation des horloges historiques n'a plus sa place dans le commerce de masse : le danger est grand de ne plus pouvoir transmettre un savoir très spécialisé, qu'on peut qualifier d'archéologique. Mais il s'agit d'un problème qui concerne de façon aiguë tous les métiers d'arts.

En mars, le colonel MERVAUX nous a présenté la figure si attachante du Père de Foucauld, en insistant sur le rôle qu'il avait joué, sentinelle avancée au milieu du désert, au service de la France. « Administrateur, diplomate et psychologue conseil », il se considère jusqu'à la fin, et plus que jamais au moment du conflit de 14-18, « mobilisé sur place, gouverneur occulte du désert, responsable des tribus qui l'entourent, symbole de la France, de son ordre et de son honneur ». Charles de Foucauld avait écrit à son futur biographe, René Bazin : « Les Musulmans nous chasseront si nous n'avons pas su faire des Français de ces peuples. » On en oubliait presque que, face aux animistes touaregs, il était aussi la sentinelle de la foi chrétienne.

En avril, c'est le tour d'Alain JACQUES. Il présente l'état des fouilles archéologiques dans le secteur d'Arras, et ce faisant, il refait l'histoire du territoire depuis les lointains Celtes jusqu'aux Atrébates, conquis par Jules César en 52 avant Jésus-Christ, avec l'installation d'un poste militaire avancé donnant lieu à la progressive création de Nemetacum, la future Arras, au confluent de la Scarpe et du Crinchon, et au croisement du réseau routier créé par Agrippa, de la Germanie vers le littoral du nord et de Lyon vers l'Angleterre.

C'était l'occasion de faire le point sur les fouilles d'Actiparc à Arras : un domaine appartenant d'abord à un riche gaulois, ayant statut de guerrier avec ensilage et stockage de denrées alimentaires, et des activités hors norme, fours à sel, ateliers de bronziers. L'occupation romaine va le transformer en un vaste espace militaro-économique de 30 ha avec un fortin à cheval sur le chemin gaulois et une vaste place marchande. On transforme le bronze, on tisse des étoffes, on fabrique des lingots de fer. Les Romains apportent de nouvelles races d'animaux, impulsant une économie rurale plus importante qui va permettre de créer, entre les années 40-30 et 20-10, à une lieue et demie, une ville, c'est Nemetacum qui s'est créée sur la colline de Baudimont,

En mai 2004, Mlle Danièle RENAULT nous a tous envoûtés à l'évocation de New-York, capitale du monde. Son histoire commence avec les Hollandais, en 1664, avant d'être conquise par les Anglais et de devenir américaine lors de l'Indépendance. En 1811, New-York est bâti selon un plan quadrillé. En 1825, on creuse le canal Erié, c'est le début de sa richesse. En 1876, la France lui offre à l'occasion du centenaire de l'indépendance la Statue de la Liberté. En 1890, on décide la création d'un poumon vert pour New-York, c'est le Central Park. A partir

de 1913 , les premiers gratte-ciel apparaissent qui vont lui donner sa silhouette. Mais en 1929, survient le crash de Wal Street. En 1952, création de l'O.N.U.

Géographiquement, New-York a une structure très particulière : au centre, à la pointe sud de l'île, se concentrent les éléments du pouvoir : bureaux, commerces, Financial Center. C'est la partie verticale où se trouvent le maximum de gratte-ciels. Autour de ce centre, d'anciens quartiers dégradés, anciens entrepôts, laissés à l'abandon. Puis, les quartiers résidentiels pauvres. Au-delà, la zone résidentielle de Park West, au centre duquel se dresse l'Empire State Building, avec une zone de bureaux, deuxième cœur. Plus au nord, un péri-centre dégradé avec Harlem et plus loin le Bronx. Ce n'est que plus loin encore, qu'on retrouve des quartiers résidentiels riches avec New Jersey tout proche. Avec la survenue de la crise urbaine et du phénomène de City que je ne peux détailler ici.

Mais c'est bien sûr et surtout le mythe de New-York avec son destin fabuleux, exemple et vitrine de l'Amérique, l'Amérique de tous les paroxysmes, de toutes les réussites, de tous les défis... Jusqu'à ce Onze Septembre 2001, avec la destruction des tours jumelles du World Trade Center qui a frappé tous les esprits et inauguré une nouvelle ère.

Les photographies que Mlle RENAULT a prises au long de ses vingt ans de rencontres avec New-York, n'étaient pas le moindre attrait de sa conférence.

Enfin, comme disent nos amis anglais, « the last, but not the least », la conférence de M. WINTREBERT est encore dans les yeux et les oreilles de chacun depuis le jeudi 16 juin dernier. M. WINTREBERT est audomarois et il nous a présenté un autre audomarois, l'architecte Joseph Philippe, né à Lille en 1902 et décédé à Wisques en 1996. Disciple du célèbre Don Bellot, bien connu de ceux qui ont fréquenté l'abbaye bénédictine de Wisques, Joseph Philippe a d'abord secondé Don Bellot, puis lui a succédé. Il a créé des églises, des chapelles disséminées dans la Morinie, et aussi des édifices privés. Plus sobre que Don Bellot, il appartient comme lui au mouvement de renouveau de l'Art sacré, qui a marqué la fin du XIX^e s. et refuse tous les néo-romans, gothiques, byzantins ou saint-sulpice. L'arc ogival est remplacé par un arc parabolique qui augmente l'élévation de la construction. L'arc brisé est transformé en arc mitré. La brique devient apparente avec des effets de polychromie ou d'appareillage pour évoquer la dentelle, le mur du chevet prend ainsi un aspect de tenture plissée. On peut aussi admirer l'église de l'Immaculée Conception à Hazebrouck. Grand chrétien, que l'on peut qualifier de mystique à la vue de ses édifices religieux, il a utilisé la lumière pour faire chanter la brique et élever l'âme des fidèles.

Voilà ! ce fut un peu long, je vous prie de m'en excuser, mais la matière était abondante et je ne voulais pas me contenter de dire sèchement le titre des conférences. Je voulais rendre hommage au travail que chaque conférence a demandé à son auteur et souligner son originalité et tout son intérêt.

Chemin faisant, vous avez pu remarquer que les Sciences, les Lettres et les Arts avaient tour à tour eu l'honneur de figurer au programme. Le seul regret que l'on puisse avoir, c'est que l'Académie ne soit pas assez riche pour proposer une édition de ces communications, ce qui en permettrait à la fois la diffusion et la pérennité.

Je vous remercie.

Discours de réception au XVIII^e fauteuil
de M. Francis PERREAU,
Chancelier,

Les sociétés savantes ont, en général, pour objet de s'éclairer elles-mêmes et de faire connaître, en les publiant, les résultats de leurs travaux.

Les Académies ont, pour assurer ce but premier, la particularité de rassembler en leur sein un nombre limité de personnes de formation, d'origines, de spécialités diverses, animées de l'amour des sciences, des lettres et des arts.

La poursuite de ces objectifs, comme les statuts qui régissent l'institution, ont entraîné l'établissement d'un certain nombre de règles, d'usages qui, avec le temps et l'évolution des mentalités, sont presque perçus comme des rites, ou à tout le moins comme un cérémonial.

L'Académie est une institution où les usages perdurent...

Parmi ces usages, voire ces règles – puisqu'elles sont issues des statuts – figure le discours de réception du nouveau membre, du nouvel académicien.

L'article 14 des statuts de 1738 précise que « *les réceptions seront publiques. On y fera des discours s'il est jugé convenable et l'on proposera des dissertations de demi-heure sur la langue et sur l'histoire* ».

L'article 10 des statuts de 1773 stipule quant à lui que « *les nouveaux académiciens prononceront dans la séance publique qui suivra leur réception des discours auxquels le Directeur répondra au nom de l'Académie* ».

C'est donc à cet exercice que je me livrerai, en tenant compte d'une nouvelle règle non prévue dans les statuts, non écrite, mais qu'a bien voulu me rappeler notre précédent chancelier, celui de la brièveté.

L'entrée à l'Académie, en tant que membre résidant, se concrétise par l'occupation d'un fauteuil. Gaston Leroux en a d'ailleurs fait le support d'un de ses romans, *Le Fauteuil hanté*, auquel je ne tiens d'ailleurs pas à me référer.

Au cas particulier, ce fauteuil est le XVIII^e, et il est de coutume, par courtoisie, d'évoquer les membres qui en furent titulaires, ceux-ci constituant en quelque sorte une chaîne dont on devient le maillon suivant.

Rassurez-vous, je ne me livrerai pas à l'étude biographique de tous ceux qui ont pu me précéder ainsi depuis l'origine, en 1738. Le temps n'y suffirait pas, et la liste, longue, deviendrait vite un catalogue austère et rébarbatif. Je me contenterai donc, si vous le voulez bien – et d'ailleurs vous ne pouvez faire autrement – de rappeler brièvement le souvenir des six titulaires qui ont traversé le dernier siècle, ce nombre donnant déjà une idée de la durée de leur ministère.

Le premier d'entre eux, dans l'ordre chronologique, est Paul Laroche, nommé en 1884, reçu le 16 juillet 1886. Son père et deux de ses grands-oncles l'avaient précédé dans cette enceinte. Il était imprimeur et l'on a retenu de lui sa redécouverte de l'imprimeur arrageois Guillaume de La Rivière. Homme du livre, et élevé par les siens dans la culture des lettres, il ne pouvait être que l'homme des bibliothèques et de l'imprimerie.

Il meurt en 1909, et lui succède, à compter du 27 octobre 1910, M. Lennel, alors professeur de philosophie au collège d'Arras. Je n'ai pas recueilli beaucoup d'informations sur lui. Il est vrai que la période durant laquelle il occupait ce fauteuil (1910-1921) ne se prêtait guère aux activités culturelles.

Son successeur, Fernand Anselin, fut reçu en 1921 et resta titulaire du fauteuil jusqu'à sa mort, survenue en 1949. Nos archives, et particulièrement les Mémoires de l'Académie, relèvent que Fernand Anselin était industriel, qu'il avait fondé à Saint-Nicolas une stéarinerie (usine destinée à la fabrication de la stéarine, principal constituant des bougies), et était le dernier représentant de ces grands bourgeois qui avaient établi – indiquent les Mémoires – la

richesse et la réputation de la Cité. *L'Histoire de Saint-Nicolas*, de Louis Caudron, Daniel Koscinski et Achille Pichon, note bien l'existence, à la veille de la guerre de 1914, de cette stéarinerie alors dirigée par François Anselin, né à Amiens en 1867, aidé de l'un de ses frères Albert, né à Arras en 1872, décrit sa destruction le 21 octobre 1914 et un nouvel incendie le 13 juin 1919. Mais je ne sais pas quels liens unissaient Fernand à François et Albert.

Décédé en 1949, Fernand Anselin est remplacé par Pol Hardy, publiciste, reçu le 18 juin 1950, mais celui-ci devient membre honoraire peu de temps après, ayant quitté Arras.

Le 8 juin 1952 est reçu M. Cler, agrégé d'histoire et proviseur du lycée, qui s'interroge dans son discours sur l'histoire et son utilité. S'adressant à ceux qui écrivent ou enseignent cette discipline, il rappelle combien leur tâche est délicate : « *Il y faut solide science, honnêteté scrupuleuse, méfiance à l'égard de soi-même, sens profond de l'homme.* »

Appelé à d'autres fonctions, il quitte notre Académie en 1956, et est remplacé par Mgr Louis Léger, qui sera reçu officiellement le 28 janvier 1958, et aura donc occupé officiellement ce fauteuil pendant 47 ans, puisqu'il est décédé, centenaire, au début de l'année 2003.

Sa disparition toute récente, donc, et sa vivacité intellectuelle qui lui a permis de maintenir avec l'Académie, pratiquement jusqu'à son dernier souffle des liens étroits, même s'ils étaient surtout épistolaires, font qu'il demeure très présent dans la mémoire de la plupart des membres présents. N'ayant pas eu la chance de le côtoyer, je ne me risquerai pas à une présentation de l'homme qui manquerait par trop, à vos yeux, de nuances. Simplement avancerai-je, grâce aux témoignages de certains d'entre vous qui ont pu évoquer son souvenir, qu'il était d'une intelligence fine, loin d'être dénuée d'humour, qu'il était avant tout un homme de lettres et même un « pur » littéraire. C'était également un éducateur dont le rôle s'est trouvé élargi dans sa fonction de supérieur du Grand Séminaire pendant l'occupation, puis dans celle de directeur diocésain de l'enseignement.

Hommes de lettres, fin lettré, il l'était à l'évidence de chacun, et je citerai à titre d'exemple, deux de ses études, l'une sur *Bernanos et l'Artois*, éditée dans nos *Mémoires*, tome V, et une autre, publiée dans *Eglise d'Arras*, sur Mgr Georges Lacroix. Il a également marqué la mémoire de certains par l'évocation de sa jeunesse avant 1914 ; lors de trois conférences académiques dont on regrette qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une publication. Mais peut-être peut-on encore y remédier ?

Homme de lettres et également orateur reconnu. Sa voix portait loin, même au bout de cette salle, et associée à une bonne élocution, avait pour effet, m'a-t-on assuré, de réveiller ceux que les effets de la digestion avaient entraînés dans une torpeur, voire un assoupissement parfois constatés lors des séances d'après-midi.

Sa gentillesse narquoise trouvait à s'exprimer lors de l'exposé des rapports du concours portant sur la littérature.

C'était enfin un passionné de roses, et il avait constitué dans son jardin d'Arras une collection de spécimens très anciens de cette fleur, qui le ravissait. L'action destructrice du gel fut pour lui l'objet d'une grande contrariété.

Il s'est éteint comme vous le savez en début d'année 2003, peu de temps après avoir fêté son centenaire. Je sais depuis peu que ses archives, sa correspondance font maintenant partie des archives diocésaines. Après classement, il y aura sûrement matière à une biographie.

Paul Laroche a occupé ce fauteuil 26 ans, Fernand Anselin 28 ans, Mgr Léger 47. On comprend aisément le nombre relativement restreint de membres ayant exercé leur activité au XXe siècle, du moins à cette place.

Si je me fie aux informations publiées, qui ne rendent pas vraiment compte des activités ou des qualités que l'Académie a entendu reconnaître, à un imprimeur succèdent un professeur de philosophie, un industriel, un publiciste, un proviseur historien à moins que ce ne soit un historien proviseur, puis un homme de lettres et éducateur.

Quels liens peuvent m'unir à des personnages aussi différents, quelles affinités reconnaitrai-je ?

Je partage avec l'imprimeur, l'amoureux des livres, la même passion, que je ne suis pas non plus le seul à connaître ici même, loin s'en faut, et qui devient, avec le temps, envahissante. L'industriel suscite ma curiosité, en raison de l'intérêt que je porte à l'archéologie industrielle, à l'histoire et à l'évolution des process de fabrication. Les enseignants me sont familiers, ayant dans ma jeunesse partagé leur temps, leur condition. Quant à Mgr Léger, ses qualités sont de celles auxquelles on peut aspirer.

Ces liens que je tente d'établir se fondent sur des données documentaires qui retiennent des personnes leur activité extérieure, leur profession, leurs titres éventuellement, lesquels ne sont pas toujours en corrélation étroite avec les intérêts plus personnels, moins manifestes.

Aussi, puisqu'un autre usage veut qu'à l'heure solennelle où l'on consacre son admission parmi vous, chaque récipiendaire soit appelé à vous entretenir, sinon de lui-même, du moins des ses principales occupations, permettez-moi de dire quelques mots des disciplines vers lesquelles m'ont toujours entraîné des sympathies à la fois vives et durables, l'archéologie et l'histoire.

Certes, mon activité professionnelle est celle d'un fonctionnaire de l'Etat, dans une administration dite régaliennne, celle des impôts. Ce service de l'Etat a la particularité de devoir appréhender toutes les activités économiques – ce qui, entre parenthèses, lui permet de constituer une mine d'informations insuffisamment exploitées par les historiens. Ce service a donc à intervenir dans des domaines variés, en ce compris l'enregistrement, le cadastre, les hypothèques et le Domaine, Domaine auquel je consacre l'essentiel de mon activité professionnelle.

Mais, de même que certains de nos devanciers, tels Terninck ou de Cardevacque, mon activité professionnelle ne rend pas compte de manière évidente de mes activités privées.

L'histoire a été l'objet de ma formation universitaire mais, même si mon intérêt pour cette discipline ne s'est jamais démenti, je pense avec le temps m'y être consacré grâce à l'archéologie.

L'archéologie, si je puis me permettre une expression extraite d'une célèbre bande dessinée, et je l'avoue, bien peu académique, je suis tombé dedans quand j'étais petit. C'est en effet dès février 1963 que j'ai suivi Honoré Bernard à l'abbaye de Saint-Riquier, pour faire mon apprentissage. Apprentissage, le terme me paraît adéquat, l'archéologie étant une science expérimentale où l'observation, la mesure, la comparaison tiennent une grande place, en même temps que la connaissance des techniques propres à la fouille. Il faut donc du temps, et de l'expérience pour pouvoir appréhender toutes les situations. Il convient également de savoir replacer l'élément particulier découvert dans le contexte où il se situe et, inversement, projeter en esprit une vision d'ensemble que les découvertes pourront remettre en cause et ainsi modifier. Petit à petit, grâce aux remarquables qualités d'analyse, de synthèse et d'interprétation, grâce aussi à l'immense culture d'Honoré Bernard, à son intime connaissance de l'architecture monastique, du monde religieux au sens large, tant du Moyen-Âge que des temps modernes, toutes qualités qu'un sens aigu de la pédagogie lui permet de faire partager, j'ai pu, je le crois, élargir, comme on l'entend dire maintenant, mon champ de compétences. Des stages effectués sur des chantiers normands ont également permis une diversification de mes connaissances en matière de castellologie. J'ai ainsi pu, par la suite, appliquer ces enseignements lors de reconnaissances archéologiques portant sur une abbaye, des sites castraux, un moulin, etc.

Ces expériences acquises petit à petit au cours de quarante années me conduisent à vouloir vous brosser un tableau de l'archéologie d'aujourd'hui, et de ses relations avec l'histoire.

L'archéologie tient des sciences de la nature parce qu'elle cherche à tirer partie du monde qui nous environne pour reconstituer l'histoire des hommes : objets, monuments, mais aussi paysages, traces de toutes sortes, débris invisibles à l'œil nu contribuent à cette connaissance de passé.

Mais, pour interpréter ces données, il faut bien interroger les hommes, comparer les mœurs et les techniques du passé avec celles du présent.

L'archéologie est donc une science humaine à part entière, qui a sa place aux côtés de l'histoire et de l'anthropologie.

L'archéologie moderne s'oppose à la science des antiquaires des siècles passés, parce qu'elle a conscience qu'elle se nourrit autant des sciences de la nature que des sciences de l'homme. L'archéologie moderne doit beaucoup aux techniques de laboratoire ; cependant, si nécessaires soient-elles, les progrès des techniques ne suffisent pas à faire progresser la discipline.

Parce que les historiens ont développé depuis les années 1930 une nouvelle conception de l'histoire, parce qu'ils ont délaissé le champ de l'histoire événementielle pour s'intéresser aux mentalités, aux conduites, aux maladies des hommes du passé, les archéologues ont découvert avec eux que l'histoire des techniques était aussi une histoire sociale, que la naissance de l'agriculture ne se réduisait pas à la sédentarisation et à la domestication des animaux, mais qu'elle mettait en cause l'interaction des hommes et de la nature, avec son cortège d'avancées et de reculs. Certes, une communauté d'agriculteurs produit plus qu'une communauté de chasseurs-cueilleurs, mais à quel prix ? avec quels risques ? Les anthropologues sont venus à point nommé rappeler que l'histoire de l'humanité ne se confondait pas avec l'histoire du progrès, et que l'expansion coloniale de l'Occident a eu des conséquences dramatiques sur les populations auxquelles on apportait, disait-on alors, la civilisation. Ils ont rappelé aux archéologues, trop soucieux d'identifier des assemblages d'objets avec des peuples, que les faits de langage, les faits de culture matérielle et les faits ethniques ne se recouvraient pas toujours.

Entre 1830 et 1870, l'archéologie s'était découverte scientifique et descriptive : elle avait établi l'antiquité de l'homme en s'appuyant sur les assemblages d'outils et d'animaux fossilisés, démontré que l'étude typologique et l'étude technologique des plus anciennes industries humaines pouvaient jeter les prémices de l'évolution des hommes préhistoriques. Durant la même période, dans tout le bassin de la Méditerranée, les archéologues des périodes historiques exploraient les sites des plus importantes concentrations urbaines de l'Antiquité et démontraient que l'archéologie pouvait être un complément indispensable à l'histoire. Connaîtrait-on la civilisation crétoise sans Evans ?

Entre 1870 et 1930, tout le corpus des typologies régionales encore utilisées aujourd'hui est mis au point, qu'il s'agisse de la plus haute préhistoire ou des époques historiques. Cette période d'intense accumulation de données va de pair avec la mondialisation de l'archéologie. En Asie, en Amérique et en Afrique, les missions archéologiques cherchent à doter chaque région d'un système d'interprétation typologique. Mais, à force de classer, les archéologues finiront par prendre les types archéologiques pour des êtres vivants, à oublier les hommes au profit des séries d'objets.

Dans les années 1970, la grande question qui divise l'archéologie tourne autour du caractère scientifique, démontrable des théories archéologiques. On en a gardé le goût de la reconstitution, celle des monuments bien sûr, mais aussi celle des objets, dans le souci de retrouver les gestes et les processus de fabrication.

Après beaucoup de débats, les archéologues sont devenus plus modestes, et se contentent d'envisager des solutions médianes, à incidence locale ou régionale. Plus aucun archéologue ne doute aujourd'hui de la nécessité d'une approche globale des sites ou des territoires. Les enquêtes ne se limitent plus à un monument ou à un groupe de monuments, elles tendent à analyser l'espace archéologique comme une entité intelligible. La fouille n'est, dès

lors, plus le seul moyen de l'étude, la prospection, la reconstitution du cadre géographique, climatique et végétal jouent un rôle déterminant. Les fouilles d'Actiparc, notamment, menées par Alain Jacques, pour prendre un exemple proche de nous, répondent bien à ces préoccupations.

Après s'être dilatée dans l'espace, l'archéologie modifie ses méthodes en recourant plus que jamais aux enquêtes pluridisciplinaires, à la croisée de l'homme et de son environnement.

L'archéologie est moins à la recherche de modèles que de pistes susceptibles de déboucher, par l'association des méthodes et des points de vue, sur des remises en cause déchirantes : aujourd'hui, les idées simples et que l'on croyait acquises sur l'hominisation, la différence entre humain et animal, la naissance de l'agriculture, l'origine des Indo-Européens sont remises en question.

Ces bouleversements qui affectent l'archéologie préhistorique sont aussi sensibles pour les périodes récentes.

Si l'archéologie ne permet pas d'écrire une histoire économique de la Grèce, de Rome ou même du monde médiéval, notre connaissance des voies de communications, des routes des échanges, de la provenance des matières premières croît au rythme des fouilles et des analyses systématiques des constituants des matériaux.

Enfin, l'archéologie contemporaine ne limite plus son champ d'investigations aux périodes anciennes. Le temps n'est plus à la distinction qui prévalait encore il y a trente ans, entre antiquités préhistoriques et antiquités historiques, dans lesquelles on admettait, avec un rien de condescendance, l'archéologie médiévale.

En ce sens, l'exploration archéologique de la tombe collective où figuraient les restes d'Alain Fournier a démontré que la discipline pouvait trouver sa justification pour toute époque.

En définitive, l'archéologie, qui est de l'histoire – comme l'histoire naturelle est de l'histoire – s'en distingue en ce qu'elle met l'accent sur les sources non écrites, les traces, les restes, les déchets des hommes qui nous ont précédés. A un moment où l'histoire s'intéresse à tout, la différence devient chaque jour plus ténue : le spécialiste d'histoire contemporaine qui analyse la forme des monuments aux morts, le médiéviste qui étudie les paysages ruraux fossiles font œuvre d'archéologue, tout comme l'archéologue qui recense les traces matérielles de la conquête romaine fait œuvre d'historien.

Ce qui distingue l'archéologie de l'histoire n'est pas d'ordre chronologique ou conceptuel, mais d'ordre technique. Après s'être intéressé à la numismatique, à l'épigraphie, et à l'architecture, les archéologues ont développé des méthodes qui leur permettent d'analyser les milieux anciens dans la complexité de leur formation géologique et historique. Ils sont devenus les collecteurs et les exploitants d'archives d'un nouveau type, les archives du sol.

On dira donc que l'archéologie est une discipline historique et naturaliste qui vise à collecter, à conserver et à interpréter les témoignages de la culture matérielle du passé. Entre l'historien et l'archéologue, la frontière, on le voit, n'est pas étanche : plus les témoignages écrits deviennent importants, plus l'archéologue se transforme en historien, et inversement.

Pour ma part, en raison peut-être du caractère hybride de mon parcours de formation, et sans doute également de l'objet de certaines de mes recherches (l'étude de sites castraux ne se conçoit guère sans recherche des liens avec les seigneuries ou, comme le dirait Robert Fossier, « *C'est aux châteaux qu'on attend l'historien des seigneuries* »), j'éprouve des difficultés à distinguer les deux disciplines à l'heure de l'exploitation des découvertes ou des observations, lors de la présentation des résultats.

J'écoute ou je lis avec le même plaisir les communications portant sur des thèmes que l'on tient encore à classer dans l'une ou l'autre catégorie, la finalité, une amélioration de la connaissance de l'homme, primant en quelque sorte la méthode utilisée.

Vous pourrez en déduire que je resterai attentif aux travaux de l'Académie, sans exclusive, puisque vous voulez bien m'accueillir dans votre cénacle, ce dont je vous remercie vivement.

Réponse au discours de réception de M. Francis Perreau,
par M. Honoré Bernard,
Membre résident

Mon cher Perreau,

Pourrais-je même m'autoriser à dire « Mon vieux Perreau », tant est ancienne déjà notre amitié, tant est longue et fidèle la marche commune qui fut la nôtre, et tant est grande la joie que vous me donnez en me demandant d'être celui qui vous accueille en notre Académie ? N'avez-vous pas vous-même cité ces premières heures de 1963 que rien n'a démenties par la suite ?

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de l'évocation que vous avez faite de ceux qui vous ont précédé dans ce fauteuil qui est maintenant le vôtre. Quelques noms bien connus pour moi !... Je pense à M. Cler qui fut durant un an le proviseur de mon arrivée au Lycée d'Arras. Je pense à M. Anselin que j'ai croisé bien des fois. Je pense surtout à Mgr Léger. Je le vois encore Supérieur du Séminaire d'Arras, compulsant dans sa bibliothèque quelques études sur l'œuvre de Saint-Augustin pour le chercheur latiniste que j'étais alors. Un vif merci pour cette remise en mémoire d'ânés que nous ne saurions oublier...

Mais venons-en à cette archéologie qui nous est si chère à tous deux. Vous en donnez une analyse exhaustive et précise, qui me montre d'ailleurs combien lointaine est déjà celle que nous avons connue et pratiquée ensemble. Nous étions à dire vrai des novices autant l'un que l'autre. Vous débarquiez en un monde où vous aviez tout à apprendre. Je n'avais pour ma part derrière moi qu'une expérience brève encore, celle de Ham-en-Artois et celle des premières approches de Saint-Riquier, si indécises et pourtant déjà si prometteuses. Je ne reviendrai donc pas sur votre tableau où je retrouve avec émotion toute la suite de mon parcours. J'ajouterai une seule perspective, que vous n'abordez pas peut-être par modestie : celle de l'homme qu'est, ou doit être, ou devient l'archéologue.

Lors d'une émission à Radio-Lille que l'on consacrait à nos travaux dans la région, l'animateur radiographique en vint à nous demander : « Etes-vous des passéistes ? » Une question bien étrange à dire vrai. Le passéiste s'enferme dans la tour d'ivoire d'un passé, qu'il se crée d'ailleurs à sa guise et selon ses phantasmes, par peur peut-être d'un présent et d'un avenir qui le déconcertent. Spécialiste sans aucun doute du passé, mais selon une connaissance sans cesse nouvelle et plus pointue, l'archéologue est au contraire le plus novateur des hommes, inexorablement embarqué à la pointe du progrès d'une science en perpétuel devenir et de ses techniques. Permettez-moi d'évoquer la passionnante émission télévisée que nous a proposée « Thalassa », il y a un peu plus d'une semaine, à propos du naufrage en fin du XVIII^e siècle des deux navires de l'expédition scientifique de Lapérouse. C'était toute l'archéologie moderne, dans l'étendue la plus étonnante de sa pluridisciplinarité, indispensable pour cerner de ses feux croisés une vérité sans cela insaisissable.

Vous surprendrai-je dès lors en vous disant que l'archéologue doit être un infatigable créateur dans une démarche qui remet sans cesse en question les acquis les plus solides - souvent même les siens - à la recherche de moyens ou de « savoir-faire » qui répondent aux caractères originaux qu'il perçoit entre les mailles du sujet même de son étude, toujours nouveau et toujours inattendu : il ne saurait y avoir de recettes d'approche en archéologie. Sur les divers chantiers qui me furent confiés, qu'il s'agisse de Ham, de Saint-Riquier ou de Théroutte - vous les connaissez bien, mon cher Perreau - une méthode toute personnelle m'est apparue de plus en plus indispensable : celle du relevé, à tout instant perfectionné selon les voies souvent les plus insolites, pour qu'il fût non point la conclusion d'une fouille terminée et acquise, mais le moteur au contraire d'un incessant progrès qui jette sur la réalité une lumière toute nouvelle. Lors de ce dernier week-end de Pentecôte, n'ai-je pas eu la joie de vous faire découvrir comment

cette méthode, au faite de sa réussite, m'avait permis dans une entreprise familiale de retrouver de fond en comble les connaissances sur cette bonne vieille abbaye provençale de Montmajour qui m'est chère entre toutes ?

Une recherche donc toujours sur le « qui vive » et en éveil, non point de la chose si complexe et si révélatrice qu'elle soit, mais de l'homme, et je dirai même qui construit l'homme. Vous dites que l'Archéologie, et l'Histoire qui ne saurait s'en dissocier, tant leurs chemins se croisent à tout instant et leur démarche se déroule la main dans la main, sont des sciences humaines. C'est sans doute la plus exacte des affirmations que vous nous proposez. J'avoue que les moindres des découvertes qu'il m'est arrivé de faire ont toujours été pour moi émouvantes. Derrière cette construction qui surgit, si mutilée soit-elle, c'est la pensée qui l'a conçue qui se dessine, avec ses objectifs et ses moyens qui souvent nous étonnent, je dirai même en un mot la silhouette de celui qui lui a donné forme. Derrière cet objet usuel, si fragmentaire et si grossier soit-il, c'est toute une vie qui s'anime.

Un contact, une familiarité même pourrait-on dire, où l'homme retrouve l'homme, et n'en devient lui-même que plus homme. Car c'est cela le fond même de l'Histoire. « L'archéologue est un historien », se plaisait à dire M. Ernest Will, mon vieux professeur de grec des heures héroïques de 1941-42, en conclusion de ma soutenance de thèse dont il présidait le jury. Oui, mais à condition de savoir accorder à sa découverte ce supplément d'âme qui libère toute son étonnante richesse. L'archéologie n'est en rien une érudition sèche ou la mise en catalogue d'acquis toujours nouveaux : c'est une culture profonde où chaque apport modifie tout ce qui l'a précédé sans que l'on prenne forcément pleine conscience de la mutation de ce trésor intime qui va sans cesse croissant et vous transforme.

Je terminerai sur une rencontre que l'on ne songe pas toujours à citer : celle de la joie, car il n'est rien qui bâtit et grandisse l'homme comme le fait la joie. La joie de la découverte : non point une joie triomphaliste, mais une joie qui, plus elle va, plus elle se teinte de modestie et d'humilité. Toute réussite en effet en matière de recherche vous fait mesurer l'ampleur illimitée de ce que l'on ne sait pas encore et vous incite à une sage mesure.

Souvenez-vous de ce soir de septembre 1966 où nous étions tous réunis dans notre petit bureau de Saint-Riquier, au chevet de la grande abbatale, en arrière des cuisines. Nous étions debout devant le grand panneau mural où les derniers traits dessinés mettaient un point final à notre première recherche. Ce chantier de Notre-Dame, si aléatoire et décevant dans son devenir, si ardu dans ses conditions de travail toujours plus pénibles, qui nous avait demandé tant d'effort et d'ingéniosité technique, prenait fin sur un indéniable succès. Mais il y avait tout le reste, cette immense abbaye carolingienne dont nous n'avions soulevé qu'un coin du voile, la place incomparable qu'elle avait occupée dans le monde de son temps. Tout restait à faire. Mais notre joie était si grande qu'il planait un profond silence...

Telle est cette carrière d'archéologue dont vous avez si bien brossé les grands traits. Telle fut la mienne. Je prends rang aujourd'hui parmi les anciens, qui ont certes derrière eux l'essentiel de leur passionnante aventure, mais pour qui reste toujours quelque chose à faire, car il n'y a pas de retraite en notre domaine. Or ces anciens ont l'impérieux devoir de tendre la main pour saisir celle des plus jeunes dont vous êtes pour que se perpétue la chaîne indéfinie. Nous ne pouvons que vous dire bonne chance, plein succès. Nous savons qui vous êtes. Nous comptons tous sur vous...

Arras, le 20 juin 2004,
 Jour anniversaire de la prise de Théroouanne
 Par les troupes de Charles-Quint.

SÉANCE SOLENNELLE DU 12 JUIN 2005

Allocution d'ouverture,
par Maître Patrice LEFRANC,
Président

Les Académies et Société savantes de province sont-elles sous le régime du sursis avec mise à l'épreuve ?

La *Coutume d'Artois* de 1544 ne connaît le mot « association » que sous les articles relatifs à la chevalerie :

La chevalerie d'association est l'effet de la réception d'une personne dans un ordre de chevalerie approuvée.

L'Académie est une « association » d'un ordre assez particulier. Elle est, à sa renaissance, d'origine étatique et le premier avis qui lui est demandé en 1818 par le Préfet Malouet porte sur le projet de « code rural ».

Elle sera sous l'empire de la loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue d'utilité publique, ce qui lui a permis de recevoir dons et legs, et de faire tous les actes de la vie civile conformes à ses statuts.

Depuis 1901, le paysage associatif a bien changé. Depuis 25 ans, la société connaît un grand « boom » associatif et, sur 20 ans, de 1975 à 1995, près d'un million d'associations ont été déclarées. Ces nouvelles associations se situent essentiellement dans le domaine qualifié de « caritatif médiatique », dans le domaine « économique-marchand » mais aussi dans le domaine du public associatif conventionné.

La place du loisir culturel est d'apparence restreinte dans cette société mutante.

Encore que si nous transposons cette formidable croissance du phénomène associatif dans notre contexte local, il suffirait de relever que plus de vingt associations ont rejoint l'Office culturel depuis le début de cette année.

Il est vrai que confrontée à cet enthousiaste élan associatif culturel, la vieille dame qu'est l'Académie née à Arras en 1737 pour la diffusion des Sciences utiles, Lettres et Arts, s'interroge parfois sur sa place et son avenir.

Dans une conférence consacrée aux Sociétés savantes et Académies de province, par Bruno DELMAS en Sorbonne le 1^{er} février 2005, je relevais des chiffres tout à fait rassurants.

Elles regroupent en effet environ 800.000 membres dont 80.000 produisent du savoir, 560.000 assistent aux conférences et participent aux travaux communs, alors que 720.000 familles sont destinataires des bulletins des Sociétés.

M. DELMAS fait encore observer que jamais il n'y a eu autant de Sociétés savantes, autant de membres, autant de publications.

M. DELMAS conclut cette conférence en affirmant que les Sociétés savantes sont le socle social de la Science française.

Voilà un discours de nature à balayer les doutes qui peuvent parfois perturber nos certitudes d'être encore dans l'environnement social du XXI^e siècle, performants dans l'animation de la vie culturelle et dans la promotion du savoir utile, des Lettres et Arts.

De nouveaux membres correspondants nous ont rejoints, afin d'élargir, par leurs apports scientifiques ou littéraires notre vision du monde.

Cette année, notre Société a connu une activité intense sur le plan culturel et de la recherche, que développera dans un instant M. le Secrétaire général.

Elle a animé les concours annuels, à l'exception du concours des Beaux-Arts pour des raisons matérielles qui s'imposent à elle, et en modifieront sans doute la périodicité.

Elle a assumé le rôle social par la remise de dons ainsi que le lui assigne la fondation dont elle bénéficie.

Elle a aidé tant au cours de l'année 2004 que déjà pour l'année 2005, de jeunes artistes arrageois de l'École supérieure des métiers d'Art d'Arras, afin de libérer leurs recherches artistiques des contraintes matérielles, ainsi que le lui assigne le legs dont elle bénéficie.

M. le baron d'Herlincourt, lors de la renaissance de l'Académie, dans son discours d'ouverture du 24 août 1818, rappelait : « Les imposants souvenirs de l'ancienne Académie d'Arras sont dans tous les cœurs. Ils nous prescrivent de grandes obligations.

« Animés d'une noble émulation, nous tâcherons de la suivre dans la carrière. »

L'Académie a tenu toute la place que lui assignent ses statuts, mais également celle que la cité qui l'abrite voudra bien lui conserver.

Le Secrétaire perpétuel concevait, à cette même séance inaugurale, que la Société attendait « le puissant secours du temps et du zèle de ses concitoyens » afin d'offrir « des résultats plus étendus et une influence plus marquée. »

Rapport sur les travaux académiques de l'année 2005,
par le Docteur Jean-Pierre DIERS,
Secrétaire général

Avant de commencer, je ne peux m'empêcher de dire que nous partageons l'émotion que chacun a ressentie à l'annonce de la libération de
Florence AUBENAS
et
Hussein HANOUN EL SAÂDI
retenus en otage en Irak pendant 157 jours.

Au cours de cette année 2004-2005, l'Académie a maintenu ses traditions et organisé ses conférences mensuelles. Comme chaque année, l'histoire avait une place de choix. Sur huit sujets, nous avons eu un sujet scientifique, deux sujets sur l'art de l'orfèvrerie, cinq sujets concernant l'histoire. Pas de sujet littéraire cette année, et nous le déplorons personnellement.

Le sujet scientifique, qui nous a été donné le 23 février, nous le devons à la curiosité de Mlle Marguerite CARIDROIT, qui s'est intéressée aux Satellites. Sujet certes inattendu, mais qui a été traité avec la rigueur et la passion que nous connaissons à Mlle Caridroit. Les premiers satellites ont été décrits en 1665 par Isaac Newton comme des « corps célestes gravitant sur une orbite autour d'une planète ». L'exemple type étant la lune qui tourne autour de la terre en 27 jours.

Les satellites ont pu être envoyés sur leurs orbites grâce à des fusées de plus en plus performantes.

Au-dessus de nos têtes, sur quatre mille satellites qui ont été envoyés de par le monde, seuls quatre cents tournent encore. Les autres sont retombés dans l'atmosphère qui brûle tout ce qui vient de l'espace.

Le vol du premier Ariane date de 1979. Ariane 5, dont la hauteur dépasse l'Arc de Triomphe, est capable d'emporter dix tonnes de satellites. Les prochains pourront en embarquer 15 à 20 tonnes. La taille d'un satellite est variable : certains tiennent dans la main, d'autres ont le volume d'un bus.

L'utilisation des satellites est multiple. En télécommunication, elle permet le télé-travail, le télé-internet. L'application en télé-localisation (le GPS) et en télé-détection, intéresse militaires et géographes, mais aussi l'industrie et la sécurité civile. Parallèlement l'interferrométrie permet de surveiller par exemple les nappes phréatiques, l'occupation des sols et l'altimétrie d'effectuer une topographie dynamique des océans. Autre application, la télé-épidémiologie surveille l'évolution des grandes épidémies, paludisme, choléra, fièvre du Nil. La télé-médecine, la télé-assistance chirurgicale, encore très coûteuses, vont entrer dans les mœurs. Une application est déjà en cours, que vous connaissez sûrement : le météosat VIII de l'agriculture. Enfin les satellites permettent de surveiller le fameux trou de l'ozone.

Le 20 octobre, M. Jean Michel SPAS, qui a tout récemment ouvert au public son magnifique jardin dit « Floralpina » aux mille espèces de plantes et d'arbustes, a évoqué l'histoire de l'orfèvrerie Christofle (avec un seul « f » !). Elle commence en 1842, avec la découverte de la dorure et de l'argenture électrolytiques qui permettent de produire des objets en métal argenté d'un coût très inférieur à l'argent massif. Charles Christofle, bijoutier parisien, exploite le procédé, le perfectionne, et en outre il met au point la galvanoplastie qui permet, entre autres, de produire des objets en nombre illimité. Napoléon III le soutient et demande pour le Palais des Tuileries, un service en métal argenté de 4700 pièces. Malheureusement ce service disparaîtra dans l'incendie du Palais des Tuileries en juillet 1871 au moment de la Commune.

L'empereur Maximilien du Mexique et les grands de ce monde demandent désormais leur argenterie à Christofle. Au cours du Second Empire, Christofle participe à toutes les expositions universelles, ce qui constitue sa meilleure publicité.

Sur le plan technique, c'est l'alliage très solide de nickel, cuivre et zinc inventé par Maillot et Chorrier (d'où le nom de Maillechort) qui est la base de l'armature de l'orfèvrerie actuelle.

L'orientalisme est à la mode, Christofle s'en inspire. Et il demande aux grands sculpteurs et designers de l'Art Nouveau et de l'Art Déco de lui proposer des modèles. Parmi les chefs d'œuvres de Christofle, M. SPAS nous a appris qu'il existe au Vatican une Bibliothèque de l'Immaculée Conception ; quelque part aux Indes le lit spectaculaire d'un Maharadjah ; mais c'est aussi Christofle qui a créé l'orfèvrerie des grands paquebots, des trains et hôtels de luxe. Enfin, la statue galvanoplastique de Notre-Dame de la Garde à Marseille, c'est aussi lui (je cite Marseille, puisque c'est de la cité phocéenne que nous vient la candidate qui a reçu la meilleure récompense au concours de l'Académie ! honneurs lui soient rendus).

C'est tout à fait par hasard qu'à l'autre bout de l'année, le 16 mars, nous avons eu une autre conférence sur l'orfèvrerie, mais cette fois, c'est l'histoire de l'Orfèvrerie de Lille du Moyen Âge à la Révolution que Madame Nicole CARTIER nous a présentée. Madame CARTIER a étudié 2500 objets, répertorié 875 orfèvres et découvert 250 poinçons.

Au Moyen Âge, beaucoup de petites villes avaient des orfèvres. A la fin du Moyen Âge, trois villes sont d'égale importance : Arras, Saint-Omer et Lille. Au XVI^e s., Lille se développe : la guerre des Gueux ravage la Flandre et les orfèvres se réfugient à Lille. A la fin du XVIII^e s., Lille est la troisième ville, après Paris et Strasbourg, pour le nombre de ses orfèvres.

La surveillance des orfèvres est simple aux Pays-Bas : les souverains font des règlements et ce sont les juriscordes, nommés par leurs pairs, qui sont chargés de surveiller les orfèvres. En France, les officiers de la monnaie sont beaucoup plus sévères. Les conflits sont nombreux à Lille, alors qu'ils sont inexistantes à Arras.

Les pièces d'orfèvrerie qui nous sont parvenues ont trois poinçons : la marque de la ville, celle du maître orfèvre, et, à partir de 1614, la lettre de jurande, c'est-à-dire la lettre de l'année.

La clientèle des orfèvres comprend en premier lieu les souverains ou les magistrats qui offrent des cadeaux aux souverains. En fait les cadeaux servaient de réserve monétaire. C'est aussi ce qui explique que nous avons peu d'objets anciens, les orfèvres utilisaient les vieilles pièces d'orfèvrerie pour en créer de nouvelles.

Ensuite il y avait l'Eglise qui était riche et faisait quelquefois des commandes énormes : les pièces les plus anciennes sont la châsse de St Omer et un calice d'avant 1503 ayant appartenu à Emery d'Amboise. La guerre des Gueux a détruit tous les trésors d'église et il faut les reconstituer : c'est l'époque des monstrances, des tableaux religieux, tout à fait spécifiques de Lille.

La clientèle civile à Lille est faite essentiellement de la petite noblesse de robe et des marchands bourgeois. On a retrouvé un surtout de 60 kg d'argent, offert au duc de Malborough pour éviter que ses troupes ne passent par une abbaye ou une ville ; à côté de rares cuiller et fourchette, tasse de baptême, on trouve d'innombrables flambeaux, chocolatières, théières, soucoupes, gobelet, réchaud ; un samovar unique dont on ignore l'histoire ; et des pièces pour la table ou la toilette.

L'influence des Pays-Bas est très nette jusqu'en 1750, puis c'est le style parisien très simple qui prédomine, alors que chez les Belges on évolue vers un style rococo avec des morceaux de sculpture, les cafetières deviennent énormes avec beaucoup d'ornements.

Le premier sujet d'histoire donné à la rentrée 2005, le 15 septembre, a été proposé par le nouveau et jeune directeur des Archives, arrivé en Arras un an auparavant, jour pour jour, en provenance de Haute-Auvergne. M. Jean-Eric IUNG nous a entretenu d'un sujet concernant la Guerre de succession d'Espagne en Artois au cours des années 1709 et 1710.

La défaite d'Audenaerde a permis l'envahissement du territoire français qui se rétrécit aux dimensions du territoire actuel. Cette défaite est subie par le duc de Bourgogne, meilleur chrétien, mari et père que soldat, au profit des alliés dirigés par le Prince Eugène de Savoie et le duc de Malborough. Louis XIV a déjà entamé les revenus des années à venir. Les fournisseurs signent des billets et ne veulent plus payer en or ou en argent.

La guerre a beaucoup évolué. Henri IV entretenait en 1610 une « grande armée » d'environ 50.000 hommes, et encore s'agissait-il d'une armée unique. Sous Richelieu, en 1648, on mobilise 100.000 à 150.000 hommes et on se bat sur trois ou quatre fronts. Louis XIV, au début de son règne, passe à 200.000 hommes, mais en entretient bientôt 600.000 dont 400.000 sont des soldats effectifs. C'est une armée « montée » qui nécessite donc un ravitaillement incessant et très important. D'où les magasins installés sur tout le territoire.

Plus qu'une guerre de poursuite, où l'on risque d'être coupé de ses arrières, c'est une guerre de siège. La guerre très meurtrière, mais elle épargne les civils, car qui pourrait nourrir les armées si les paysans ne faisaient plus la moisson ? C'est une guerre réglée : si une place se rend, on bat la chamade ; et si les assiégés se sont bien battus, ils ont droit aux honneurs de la guerre.

Malheureusement, le climat des années 1709 - 1710 va créer une crise frumentaire dramatique, doublée d'une crise militaire et financière. Le pays est en guerre depuis neuf ans. Il est épuisé. C'est une période de grande mortalité : 200.000 hommes meurent du fait d'un froid intense et de récoltes misérables. Ils fuient l'occupation de leurs villages par les troupes étrangères. Le retour à la normale ne se fera qu'au bout de plusieurs années.

Deux conférenciers extérieurs à notre compagnie ont été invités cette année.

Le premier est intervenu le 17 novembre. M. Jean-Claude FICHAUX, premier surveillant à la Prison d'Arras, a été invité par l'Académie à nous parler des prisons d'Arras. Il a décrit la situation avant la Révolution quand Ville et Cité se faisaient face et avaient chacune leurs propres prisons. Puis, pendant la Révolution, lorsque la confiscation des couvents permet au conventionnel Joseph Le Bon de multiplier les maisons d'arrêt.

Je n'insiste pas : ce travail de M. FICHAUX devrait être publié prochainement, sous le patronage de M. le Professeur CARLIER, spécialiste d'Histoire carcérale.

Signalons seulement que, dans la Ville, la prison royale, appelée La Cour Le Comte (sous le collège St Joseph), existait dans les temps les plus anciens, mais il semble improbable que Jeanne d'Arc y ait été emprisonnée.

Par ailleurs, la prison de la Châtellenie, qu'on appelait la « Bastille de Paris », a été détruite et remplacée comme vous le savez par le Théâtre en 1780. On vient récemment d'en retrouver la trace en restaurant le théâtre. Dans *la Voix du Nord*, Mme Danielle BECU a consacré plusieurs articles aux travaux du théâtre ; elle a interviewé M. Alain JACQUES, des services archéologiques de la ville d'Arras qui nous révèle que trois murailles du donjon du château des XI^e et XII^e siècles ont été utilisées dans l'architecture du théâtre. On peut à ce sujet annoncer que l'an prochain, Mme Laurence BAUDOUX fera une communication sur « *le Théâtre d'Arras, histoire, architecture et décor* ».

Le 15 décembre, Maître Fabrice VINCHANT a été invité à présenter à l'Académie les aspects historiques, juridiques et fiscaux de son château de Couin. Ce qui ne l'a pas empêché d'émailler son récit d'anecdotes piquantes. Le château de Couin fait suite à trois bâtisses dont la plus ancienne remonte au Moyen Âge. C'est Philippe-Ernest de Landas, député de la noblesse

et ambassadeur de Louis XIV - au traité d'Utrecht - qui a rebâti l'édifice que nous connaissons actuellement en démontant pierre à pierre le précédent pour en faire un des plus prestigieux châteaux du XVIII^e de la région. 2100 m² avec 61 pièces habitables. Il est malheureusement resté inhabité à plusieurs reprises, la dernière pendant quarante ans, jusqu'en 2002.

A Couin, l'ensemble château et parc est **inscrit** en totalité, parce qu'il est exceptionnel dans le Pas-de-Calais. Dans le cas d'une inscription, les demandes sont régionales, c'est le préfet qui inscrit et ce sont les services de la Préfecture qui donnent leur aval pour les travaux. Un simple permis de construire suffit.

L'écurie et les sculptures extérieures sont **classées**. Le classement est soumis à un arrêté ministériel. Les travaux éventuels nécessitent une déclaration à la DRAC. Le permis de construire est remplacé par une déclaration des travaux aux Monuments historiques qui contrôlent l'exécution de ceux-ci.

L'état de délabrement du château explique l'anecdote. Un jour de tempête, Maître VINCHANT s'étonne de l'absence de sa femme. Il va à sa rencontre et la cherche dans tout le château. Il la retrouve, au bord de l'épuisement, montée sur une échelle et arc-boutée contre une fenêtre qui, sous la force du vent, finit par exploser...

Ce qui ne les a découragés ni l'un ni l'autre dans leur projet de vie plus qu'aventureux, qui a nécessité une mise de fond initiale et un budget récurrent, un minimum de courage, une disponibilité de chaque jour, et un enthousiasme... très communicatif !

En avril, ce n'est pas seulement à un voyage au pays des châteaux croisés du Moyen Orient que nous a conviés M. Francis PERREAU, notre Chancelier, c'est à une véritable leçon d'histoire, en particulier d'histoire d'architecture militaire médiévale. Lui qui est le spécialiste des Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais, ne pouvait que se passionner pour les châteaux forts qui ont succédé à ces premiers systèmes de défense. Il a rappelé les grandes évolutions qui ont marqué l'histoire de cette région depuis l'empire romain jusqu'aux Croisades, et donné un aperçu de la création des Etats latins d'Orient. Dans un deuxième temps, à l'aide de diapositives personnelles, il nous a fait visiter ces lieux fabuleux du Krak des Chevaliers, de Margat, de Chastel blanc, de Sahyoun...

C'est la pénurie d'hommes qui est à l'origine de l'œuvre la plus durable et la plus spectaculaire des *Franjs* en terre arabe : la construction des châteaux forts. Mais le concept de forteresse n'est certainement pas nouveau. Déjà au VI^{ème} siècle, l'empereur byzantin Justinien avait renforcé le *limes* romain par une campagne de construction de forteresses en pierre le long de l'Euphrate et des pistes caravanières. Ce sont de grandes enceintes quadrangulaires flanquées de tours d'angles carrées, s'il s'agit de garnisons, ou de formes s'adaptant au relief, s'il s'agit de forteresses-refuges. L'usage du cercle, constante perse, fait son apparition avec les tours en fer à cheval. Les Omeyyades généralisent les tours pleines circulaires de flanquement.

La présence occidentale est éphémère : depuis le 22 octobre 1097 où pèlerins et chevaliers campent sous les murs d'Antioche, jusqu'en 1291 où le dernier bastion occidental cède à Tartous, à peine deux siècles se sont écoulés. Et encore en dehors du royaume de Jérusalem, le terme de colonisation n'a-t-il pas de sens. L'impact des croisés au plan régional est forcément limité. Ils vont occuper et aménager les grands sites byzantins et arabes dans leur culture de la fortification. Le château est un espace de vie civile, résidentielle et administrative. L'apport original des croisés semble l'ajout d'une tour maîtresse ; plus tard la forteresse est flanquée de tours rectangulaires percées d'archères. Puis les défenses vont se sophistiquer de pair avec l'art des sièges qu'on appelle, ai-je appris, la poliorcétique, avec ses quatre phases : le blocus, les travaux d'approche, l'affaiblissement des défenses, et enfin l'assaut.

Les avancées technologiques découvertes au Proche-Orient seront copiées puis transplantées en Occident.

Ce dernier mercredi de Pentecôte, notre Président devait nous parler de Charlotte Corday, mais il a très obligeamment cédé sa place à Mme la Comtesse de BUQUOY, qui est membre correspondant de l'Académie depuis 1981.

Margarete de LONGUEVAL enseigne le Français et l'Histoire en Bavière : elle a profité de vacances scolaires pour répondre à l'invitation de l'Académie. C'est Madame CARTIER qui a eu l'amabilité de l'accueillir dans notre capitale et nous la remercions.

Ce qui fait le charme des vraies familles nobles, dont on remonte la généalogie jusqu'à la nuit des temps, ou presque, c'est qu'on n'y trouve pas un seul héros et des comparses, mais qu'à chaque génération le génie de la race se distingue. Le général d'artillerie, Charles-Bonaventure de Longueval, deuxième comte de Buquoy, est certainement le plus connu des Buquoy. Son portrait à cheval trône en haut de l'escalier du Palais Buquoy, devenu, comme vous le savez, l'ambassade de France à Prague. Il a gagné la bataille de la Montagne Blanche le 8 novembre 1620...

Mais c'est au XVIII^e siècle, au siècle des Lumières, que la comtesse de Buquoy a choisi un autre de ses ancêtres : Johann Népomucène de Longueval, comte de Buquoy, grand seigneur de Bohême du Sud et réformateur social. Il naît en 1741. Il fait des études de philosophie et de droit et passe un doctorat de droit à Prague.

Johann de Buquoy n'a que 26 ans quand il devient « fideicommissaire » des domaines de la famille et, dès 1771, il doit faire face à une famine. Parallèlement à des réformes économiques concernant les verreries de ses domaines, l'agriculture et l'élevage, il préconise une réforme scolaire, persuadé que l'alphabétisation est une arme prophylactique contre la misère. « L'amélioration de l'homme passe par le savoir, et la vertu s'apprend grâce à la raison », pensait-il avec les hommes éclairés de son temps ! (Nous n'en sommes plus autant persuadés...) Il est aidé par Ferdinand Kindermann. Dans un deuxième temps, il s'attaque à la misère. Il crée un *Institut des pauvres*. Ce n'est pas un asile, mais un système de quête et de distribution régulière d'aumônes. Avec son secrétaire Bernhard Joseph Spatzierer, il organise sur ses propres terres un recensement des pauvres, étudie les causes de la pauvreté et propose un système d'assistance pour porter secours à chacun en fonction de ses besoins. L'originalité de son action, c'est la volonté de donner du travail à chacun en fonction de ses possibilités : le concept d'atelier protégé est inventé. Son système a paru si astucieux à l'empereur Joseph II qu'il le fait venir à Vienne pour l'appliquer sur tout le royaume. Ce qui sera fait progressivement. Mais Joseph II accable Johann de tâches administratives et, plus que d'aider les pauvres, s'attache à lutter contre la mendicité et à contrôler cette population oisive. Johann de Buquoy résigne son office et retourne dans ses domaines, en 1787.

Le système de Buquoy faisait entrevoir ce que le pauvre serait dans l'Etat moderne : l'objet de l'administration.

Nous disions au début de notre propos que les lettres n'avaient donné lieu à aucune communication cette année. Mais fin 2006, Mme Denise Duong se propose d'évoquer *Marie Noël à travers sa poésie et ses souvenirs*.

J'ai été trop long, comme d'habitude. Je vous prie de m'en excuser. Mais comme aujourd'hui, nous n'avons pas de réception, nous avons un peu de temps devant nous. Autant en profiter pour vous faire partager notre passion de l'histoire.

Je voudrais ajouter un mot. Depuis notre rapport moral de juin 2004, il semble que nous n'ayons jamais quitté le souvenir, la mémoire, la commémoration de l'horreur d'une Deuxième Guerre mondiale qui n'a semblé, encore une fois, ne jamais finir. Nous avons revécu le débarquement du 6 juin et toute la bataille de Normandie, puis les différents épisodes de la

libération du territoire, et tout récemment encore, la libération des camps, la capitulation de l'Allemagne, les événements qui ont fait le 8 mai et les jours suivants.

Eh ! bien j'ai recherché dans les Mémoires de l'Académie publiés à l'époque - dans les conditions que vous imaginez - l'écho de ces préoccupations.

C'est le docteur VAILLANT qui était Président de notre Académie. Médecin militaire, « il avait fait partie de la mission Pelliot qui traversa la Chine d'ouest en est, au début du siècle dernier, tantôt à pied, tantôt à dos de mulet et rarement de façon confortable », nous dit sa chronique nécrologique. En 1919, il fut nommé directeur départemental de la Santé du Pas-de-Calais.²

Elu président de l'Académie en 1938, le Docteur Vaillant a su maintenir les activités et les traditions de l'Académie jusqu'à la libération.

Le secrétaire général était M. Léonce PETITOT, tout jeune à l'époque. On vient de rappeler opportunément la grande aventure de Noroît, formidable moteur culturel pour Arras et sa région qu'il a créé tout seul. C'est donc M. Petitot qui rédigeait les rapports moraux à la fin de chaque année.

Le 11 janvier 1942, il dit : « L'activité de l'Académie, un instant interrompue par les événements du mois de mai 1940, est demeurée intacte... Certains trouvent probablement étrange que des gens se réunissent encore pour parler sciences, lettres et arts, laissant de côté la politique et les brûlantes questions de ravitaillement... Plus que les discussions, les critiques, les querelles intestines, c'est en restant fidèle à toutes les traditions et en les renouant, chacun dans notre domaine, que nous pouvons espérer le relèvement de notre pays. »

Le 10 janvier 1943 : « N'est-ce pas par l'esprit que notre pays peut retrouver et retrouvera sa place dans le monde ? »

Le 16 janvier 1944 : « Il est possible que nos descendants s'étonnent que dans des temps aussi troublés, il se soit trouvé des hommes suffisamment épris des choses de l'esprit pour continuer à se réunir chaque semaine pour en discuter.

« Pourtant en plus des soucis et des difficultés matérielles qui assaillent tous les français, il en est parmi nous aussi qui pleurent des êtres chers ; d'autres ont vu leur vie de famille brisée par des séparations cruelles. L'académie elle-même est privée de l'activité d'un de ses membres les plus éminents dont elle regrette l'absence.

« C'est une sorte d'oasis de paix que nous trouvons le vendredi en nos séances hebdomadaires... »

L'année suivante, en 1945, début janvier également selon toutes les apparences, M. Petitot note : « C'est une impression de labeur paisible que l'on aurait si l'on s'en tenait à la lecture de nos procès verbaux des séances de l'année 1944. Ce fut, pourtant, pour notre cité, une des plus tragiques de la guerre. En plus de l'occupation humiliante qui lui était imposée depuis quatre années, elle dut subir des bombardements violents qui l'éprouvèrent durement une fois de plus.

« Malgré les alertes fréquentes et la désorganisation générale qu'elles provoquaient, nos réunions connurent leur régularité habituelle et le vendredi 1^{er} septembre, jour de la libération, au milieu de la folle exubérance d'une foule en délire nous nous trouvions réunis à 17h et pouvions célébrer avec une lucidité sereine cet événement historique qui nous apportait la fin d'un joug contre lequel nous n'avions cessé de réagir... »

Et M. Petitot poursuit : « Je déplorais l'année dernière l'absence de notre bibliothécaire, M. Besnier, réduit à un silence forcé et je formulais l'espoir de le retrouver bientôt : la libération nous a apporté la joie de le voir sortir des geôles allemandes et reprendre la place tout de dévouement qu'il occupe dans notre ville. »

² Il serait souhaitable qu'une communication à l'Académie rappelle quelque jour cette expédition à la recherche de la route de la soie, à laquelle a participé aussi un célèbre sinologue, le Baron des Rotours.

Dans sa conclusion, M. Petitot exprime le vœu que l'année suivante la Paix revienne définitivement.

J'ai trouvé cette note consacrée à Georges BESNIER lors de sa mort en 1961 : « En 1940, il s'honora en demeurant dans la ville abandonnée, pour garder ses archives et, au milieu du désarroi général, son autorité s'imposa à l'administration de la cité et aussi à la morgue des occupants, auxquels il résista avec fierté et noblesse, car il était de caractère intransigeant. Les Allemands, ne pouvant faire plier sa volonté, l'arrêtèrent et l'incarcérèrent à la prison de Loos. Libéré en septembre 1944, il revint à Arras et, de nouveau, se dévoua à l'administration municipale. »

Il faut signaler aussi le Docteur Henri BRASSART, qui se portant au secours des victimes d'un bombardement, le 27 avril 1944, a été tué par un second bombardement, l'avocat Philippe Gerber adjoint au maire en 1937, qui entre dans la Résistance dès 1940 et devient membre suppléant du Comité départemental de la Libération, le Dr Georges PÂRIS qui pendant la guerre avait en charge la prison d'Arras, et combien d'autres ?

En ces jours de soixantième anniversaire des événements de la seconde guerre mondiale, il m'a paru nécessaire de rappeler que l'Académie avait aussi ses héros. Notre devoir est aujourd'hui de les saluer.

Je vous remercie.

SÉANCE SOLENNELLE DU 25 JUIN 2006

Vernissage de l'exposition des Beaux-Arts,
par Maître Patrice LEFRANC,
Président

La création artistique n'est-elle pas qu'un questionnement tant pour l'artiste que pour le spectateur ?

L'exposition consacrée à la collection François PINAULT avait été titrée :

« Where are we going ? »

Et ce, en hommage aux classiques comme aux modernes.

L'exposition GAUGUIN en 1897 : « D'où venons-nous ?
Que sommes-nous ?
Où allons-nous ? »

L'exposition Damien HIRT en 2000 : « Où allons-nous ?
D'où venons-nous ?
Est-ce là une raison ? »

Le scanner du crâne et des tibias de François PINAULT peint par Piotr UKLANSKI qui accueille le visiteur de cette exposition répond-il à ces questions ?

Le songe, le rêve vous accueille au seuil de cette exposition.

Le dernier numéro de la *Lettre de l'Académie des Beaux-Arts* du printemps 2006 est consacré à l'informatique dans la création artistique.

Le numérique serait susceptible de devenir une matière noble dans la création artistique, que ce soit l'architecture, la photographie, la sculpture ou la peinture.

La tentation est grande, car le numérique ouvre des possibilités illimitées même si l'ordinateur n'a aucune imagination ni aucun talent.

La querelle des classiques et des modernes n'est pas prête de s'éteindre.

Here we are !! Où en sommes-nous ?

L'exposition du concours des Beaux-Arts de l'Académie d'Arras 2006 nous invite à voyager dans la création de ceux, jeunes ou moins jeunes, proches ou lointains, classiques ou modernes, ont su proposer un regard, une émotion à un jury, puis au public.

Je vous propose donc de les suivre.

Allocution d'ouverture
de Maître Patrice LEFRANC,
Président

L'Académie bénéficie de l'héritage du Sage par la foule des connaissances diverses dans le domaine des Sciences, Lettres et Arts constamment au centre des préoccupations de ses membres depuis 1737.

L'Académie est riche d'un patrimoine de savoir utile.

Une récente enquête sur le patrimoine des Sociétés savantes a permis de confirmer que 88 des 105 sociétés qui ont répondu possèdent une bibliothèque qui accueille de quelques revues à plus de 50.000 ouvrages.

Une société savante proche dispose de plus de 68.000 références, ce qui nécessite 750 m de rayonnages et une superficie théorique de 127 m².

Les bibliothèques recèlent pour 5 d'entre elles des incunables, pour 8 des éditions rares et pour 4 des manuscrits.

Au-delà de ce patrimoine, la bibliothèque doit recueillir toute la vie de la Société et la plus banale correspondance peut marquer une page de son histoire ou d'histoire.

Une société savante est une société qui publie des ouvrages et en reçoit de son réseau de correspondants. Sa bibliothèque constitue donc une préoccupation majeure.

Cette bibliothèque est un lieu ouvert aux membres de l'Académie pour faciliter leurs recherches et leurs travaux.

Cette bibliothèque est un lieu ouvert sur l'extérieur aux étudiants et aux chercheurs.

Cette bibliothèque est un lieu d'échanges et nourrit la vie intellectuelle d'une cité.

Quel est l'intérêt qui peut s'y attacher ?

Qu'y trouve-t-on ?

M. HARDUIN, secrétaire perpétuel de la Société Littéraire d'Arras, publiait à Arras en 1763, chez Michel Nicolas, rue Saint-Géry, les mémoires lus en séances : mémoires pour servir à l'histoire de la Province d'Artois et principalement de la ville d'Arras pendant une partie du XV^e siècle, de 1477 à 1499, mémoires sur les comtes d'Artois, entrées solennelles des comtes d'Artois et des rois de France, mémoires sur les joutes, tournois et faits d'armes qui se firent à Arras au temps de Philippe le Bon.

Ces mémoires font honneur aux recherches de l'auteur.

Dans le tome I des *Mémoires de la Société Royale d'Arras pour l'encouragement des Sciences, Lettres et Arts*, publié chez Topino, rue Ernestale, en 1818, les préoccupations de la Société, à la lecture du rapport du secrétaire perpétuel, apparaissent d'un tout autre niveau :

« *Le plus important des devoirs de la Société étant celui de fixer ses regards sur l'encouragement de l'industrie dans la ville d'Arras.* »

Le secrétaire évoquait particulièrement deux établissements : la Fabrique de sucre de betteraves de M. CRESPEL-DELLISSE et la construction de machines pour le service des graines en tout genre de M. HALLETTE fils.

Dans le dernier ouvrage publié par notre Société consacré aux aspects de la vie culturelle d'ARRAS au XIX^e siècle, sous le titre « *Arras, le savoir et la curiosité* », l'Académie y réaffirmait le besoin de connaître le passé pour envisager l'avenir.

M. le Président du Conseil Général voulait bien dans sa préface reconnaître que l'ouvrage démontrait que la dynamique intellectuelle impulsée au XIX^e siècle n'était pas retombée, mais s'était même enrichie du siège de l'Université ; alors que M. le Maire d'ARRAS saluait un ouvrage qui ne pouvait que contribuer au rayonnement de notre ville.

L'Académie d'Arras du XXI^e siècle travaille à la réalisation d'une prochaine publication.

Elle ne saurait « patrimonialiser » ce savoir utile et le léguer qu'avec le soutien acquis de la Ville et de son Maire. Mais nous savons qu'il nous est acquis et que prochainement l'Académie disposera de ce lieu de travail tant attendu.

Remercier M. le Maire d'Arras d'avoir bien voulu à nouveau ouvrir son Hôtel de Ville à l'Académie et ce, tant pour sa séance solennelle que pour y héberger l'exposition du Concours des Beaux-Arts.

Remercier les membres de l'Académie comme tous ceux qui ont apporté leur collaboration à la réussite de l'organisation des concours.

Remercier tous ceux qui ont soumis leurs travaux à la critique des Jurys et à la vue du public qui visitera l'exposition ouverte jusqu'au 2 juillet prochain.

Il reste à rendre compte des travaux de l'année écoulée et la tâche en incombe à M. le Secrétaire général à qui je cède la parole.

Rapport sur les travaux académiques de l'année 2006,
par le Docteur Jean-Pierre DIERS,
Secrétaire général

M. le Maire, M. le Président, Chers collègues et amis, Mesdames, Messieurs,

Il est de tradition que chaque année, l'Académie rende son rapport moral, c'est-à-dire qu'elle donne la preuve de son existence par le travail fourni au cours de l'année écoulée. L'honneur et le devoir de faire ce rapport moral revient au Secrétaire général. Cette tâche est sans doute une des plus agréables de toutes celles qui lui incombent.

L'Académie d'Arras fêtera l'an prochain les 270 années de son existence. C'est en effet en 1737 que quelques amis, passionnés d'histoire, de littérature, et de sujets d'actualité, ont décidé d'unir leurs moyens pour s'abonner aux principales gazettes et publications de France et de l'étranger et pour constituer, chacun apportant sa quote-part, une bibliothèque. Pour se réunir, ils louaient une salle à l'étage sur la place du grand Marché³, la grande place actuelle, donc tout près d'ici, jusqu'en 1743, date à laquelle la société alla occuper les belles pièces qui lui furent concédées, à l'hôtel même du Gouverneur, par son protecteur, le prince d'Isenghien. Elle y demeura jusqu'à la Révolution.

Cette réunion de « beaux esprits » s'est organisée à l'initiative d'un avocat au Conseil d'Artois, De la Place, et de l'ingénieur qui dirigeait les travaux de fortification de la Place d'Arras depuis 1725, D'Artus.

Nous avons eu onze conférences depuis la dernière séance solennelle, le 20 juin 2005. Huit sujets traitaient d'Histoire. Le neuvième sujet était un sujet d'économie, ce qui est rarissime dans notre compagnie. On aurait pu rapprocher la dixième conférence du type très honorable de « Connaissance du Monde », si la personnalité du conférencier n'avait pas transmué cette présentation en un véritable cours d'histoire et de culture. Le onzième thème se rattachait à la série « un Académicien chez les... », comme il y a Tintin en Amérique ou chez les Picaros : cette fois, après le Tibet, c'était « un Académicien chez les Dogons ». Mais nous ne présentons pas ainsi cette conférence pour nous en moquer ou la dénigrer. Viendrait-il à quelqu'un d'ailleurs l'idée de dénigrer Tintin dont les aventures ont véritablement nourri l'imaginaire de notre enfance ?

Evoquons d'emblée la conférence du 16 novembre sur l'économie.

Notre ami, M. Bruno BRUNET, libraire hors pair et parfait honnête homme, appartenait à une lignée célèbre de libraires sur la place d'Arras, puisque Jules Brunet fonda sa première

³ Selon Van Drival, *Histoire de l'Académie d'Arras*, le procès-verbal du 30 novembre 1737 constate que les deux chambres louées au notaire Crochart sont « très-incommodes » ? On décide donc de louer deux places au premier étage dans la maison de Louis Barbier libraire sur la Grand-Place, l'une ayant vue sur la grand-place, l'autre sur la cour. « Ce second local, chez le libraire Barbier, servit aux réunions de la société jusqu'au 6 juillet 1743, jour où elle alla occuper les belles pièces qui lui furent concédées, à l'hôtel même du Gouvernement, par son protecteur, le prince d'Isenghien. Elle y demeura jusqu'à la Révolution. »

Ce n'est pas tout à fait la version que nous donne François Froment, en 1905. A propos de ses prédécesseurs sur le XIV^e fauteuil de l'Académie, il propose des « notes biographiques ». Le premier occupant, fut Jean-Jacques de Vienne, l'un des vingt-cinq fondateurs de la société, avocat au Conseil d'Artois, écuyer, seigneur de Calimont, grand bailli de l'Abbaye royale de St Vaast, décédé le 31 août 1761. La première séance régulière a été tenue le 22 mai 1737 dans un appartement d'une maison sise au n° 10 rue de la Taillerie. Les conditions n'étant pas idéales, Jean-Jacques de Vienne fut chargé de louer deux pièces au premier étage de la librairie Barbier, dans la même rue au n° 11. Les académiciens n'étant pas encore satisfaits, il déménagèrent encore plusieurs fois avant d'être accueillis le 6 juillet 1743 à l'hôtel du prince d'Isenghien.

librairie en 1860. Il était membre correspondant de notre société et nous a malheureusement quittés trop tôt cette année. C'est grâce à lui que nous avons eu à l'Académie une séance tout à fait exceptionnelle, puisque nous y avons parlé d'économie. Sur les quinze ans de communications, de 1991 à 2006, couvrant ce tome de Mémoires que l'Académie essaie actuellement de préparer, aucun sujet de ce type n'a été proposé. Et si nous remontons au-delà, nous trouvons bien, en 1968, une conférence du Chanoine DESOBRY qui se penche sur un livre appelé « Economique », mais c'est parce qu'il s'agit d'un manuscrit offert à Charles V en 1372. De toutes façons le mot « économique », puisqu'il s'agissait, comme vous l'aurez deviné, du livre d'Aristote, n'a pas tout à fait le même sens qu'aujourd'hui. De même en 1988, M. Emmanuel DELETOILLE a bien évoqué la monnaie à Arras et dans le Pas-de-Calais, mais sous l'angle de la numismatique !

C'est le frère de Bruno BRUNET, Antoine BRUNET, stratégeste à la Banque HSBC, la Hongkong and Shanghai Banking Corporation, qui nous a proposé quelques réflexions sur « Les menaces que la Chine et l'Inde font peser sur l'économie du monde occidental à travers l'arme monétaire ».

D'après les estimations de certaines entreprises multinationales, le coût salarial horaire, compte tenu des paramètres classiques que sont les salaires, les congés payés, la couverture sociale, les retraites éventuelles, serait de un pour la Chine contre 80 en Europe et aux E.-U.

La Chine se réserve le droit de fixer unilatéralement le rapport du Yuan avec le Dollar : le change lui est donc favorable.

Deux conséquences : les entreprises chinoises et indiennes captent de plus en plus de parts de marché et la délocalisation des entreprises européennes, américaines et japonaises se voit encouragée de façon massive.

L'Europe aggrave sa dette publique pour maintenir un minimum de croissance et l'emploi.

Par ailleurs, la Chine pour maintenir son objectif de change, achète des dollars et des euros, et les utilise à l'achat d'obligations à long terme. Les rendements obligataires avantageusement bas encouragent les opérations immobilières, avec le risque de rendre la propriété inaccessible aux jeunes générations. Par ailleurs, les emplois détournés par les délocalisations, sont justement les emplois peu qualifiés dont nous aurions besoin pour ceux qui refusent la discipline et l'apprentissage scolaires.

Antoine BRUNET a expliqué de quels moyens disposaient les pays occidentaux pour réagir à cette situation très alarmiste.

Je n'insiste pas pour ne pas alourdir inutilement cet exposé.

Nos amis, Bernard SENECA et son épouse, sont de grands marcheurs, avides de fouler les terres d'aventures - quand la transmission du Patrimoine de l'Horlogerie historique, la restauration des montres du Musée d'Orléans ou la préparation du concours des Beaux Arts de l'Académie leur laissent un peu de répit. Ils sont donc allés, entre le Tibet et le Yemen, au Mali, à la rencontre d'une civilisation très ancienne, qui a résisté à la colonisation, à l'islamisation et à la modernité. Mais pour combien de temps ?

La falaise Bandiagara est une falaise mythique. Longue de 180 km, haute de 120 m, elle sert depuis le XIV^e siècle de refuge au peuple Dogon. Ce peuple de religion animiste, fuyant devant l'islamisation afin de sauvegarder sa civilisation, s'est réfugié dans les villages troglodytes des anciens Télines.

En bas de la falaise, la plaine, la savane, est favorable à l'élevage, tandis que le sommet de la falaise permet la culture (haricot, oignon, pamplemousse). Les puits se trouvent en bas. Et les hommes, travailleurs infatigables, font une noria incessante pour amener l'eau en haut de la falaise à travers des sentiers à peine praticables.

Marcel Griaule, dans les années trente, suivi de Michel Leiris, Pierre Schaeffer, Jean Rouch, ayant magnifié la culture du pays dogon, c'est tout naturellement que celui-ci a été classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le sacré est omniprésent dans la vie quotidienne, la cosmogonie des Dogons, complexe et très élaborée, s'établit autour d'un dieu unique. L'art des Dogons est avant tout rituel (statuettes et masques), dépouillé et austère. Leurs rites se manifestent au cours des fêtes des masques. L'artisanat du bois, ancien et riche, alimente des expositions en Europe, qui ne sont malheureusement pas toujours authentiques.

Venons-en aux conférences d'histoire.

En octobre, nous était proposé un sujet d'histoire, ancien, mais peu connu. M. Gérard HUGOT avait envoyé à l'Académie son ouvrage sur *La Bataille de Mons-en-Pévèle. 18 août 1304*, auquel il a consacré toute sa vie. Et l'Académie a voulu souligner la qualité de son travail en lui décernant une Médaille d'Or, dont elle n'est pas si généreuse, en particulier en Histoire. Philippe le Bel a remporté cette bataille sur les Flamands, qui s'inscrit dans les nombreux conflits ayant opposé le roi de France à son vassal de Flandre, le comte Guy de Dampierre et c'est une réplique à la bataille, mieux connue, de Courtrai, le 11 juillet 1302, où, comme l'a écrit Jean Favier, « Philippe le Bel est plus que vaincu, il est bafoué ».

Le choc a lieu à Mons-en-Pévèle. C'est un petit monticule de 107 m de hauteur, à 20 km au sud de Lille.

A 700 ans de distance, cette bataille, racontée par M. HUGOT, prend des airs de combat sportif : le conflit commence par des discussions qui se prolongent ; celles-ci n'aboutissant pas, on déclare qu'on se battra le lendemain. Le lendemain matin, à l'aube, on se prépare de part et d'autre : chacun se confesse, assiste à la messe, communie ; puis c'est le petit déjeuner, et enfin on se met en place. Les milices flamandes sont regroupées par villes, de gauche à droite : Bruges, Ypres, Lille-Courtrai et Gand. Mais, si les chefs sont de grande valeur, il n'y a pas de commandement unique.

Le 18 août au matin, les Flamands attaquent. Du côté français, on est prêt : le comte de Boulogne a profité de la nuit pour mettre en place ses cinq balistes, qui pilonnent immédiatement les lignes flamandes, cependant que la cavalerie contourne celles-ci pour les couper de leurs arrières et détruire les réserves disposées sur le sommet du mont. Philippe le Bel est parmi les combattants et, malgré les arbalètes ennemies, il dote sa chevalerie.

Sur la fin de la journée, alors que la bataille est encore indécise, les deux partis observent une pause. C'est alors que les Flamands parviennent jusqu'à la tente de Philippe le Bel pour l'attaquer. Le roi et ses chevaliers réagissent, mais Philippe le Bel tombe de cheval : le plus souvent les chevaliers étaient empêchés de se relever en raison du poids de leur armure. Mais il est remis sur pied par deux Parisiens de son entourage : il se saisit d'une hache et continue le combat. Il perd son heaume, mais il n'en verra que mieux. Ses chevaliers et ses sergents se regroupent autour de lui. Le matin, il avait enjoint chacun de porter une écharpe blanche, ce qui facilita la distinction entre amis et adversaires. Mais un Flamand audacieux se glisse à quelques pieds de lui et blesse son cheval qui se cabre et s'enfuit. S'il s'était jeté dans les lignes flamandes, c'en était fait de Philippe le Bel et bien des choses n'auraient pas été ce qu'elles sont devenues... Mais le cheval s'est dirigé vers le camp français.

Regroupant toutes ses forces, Philippe le Bel enfonce le front flamand. Le choc est terrible. Il fait très chaud en ce mois d'août 1304, il fait soif ! Les Flamands lâchent prise. A la tête de la troupe qui couvre la retraite, Guillaume de Juliers se fait tuer courageusement. Les Français couchent sur le champ de bataille. Mais la victoire ne serait complète que si les villes tombaient aussi au pouvoir du roi. Le roi devait les occuper avant que l'armée vaincue le 18 août ne se reconstituât. Lille fut assiégée dès le 24 août et se rendit le 24 du mois suivant.

Par le Traité d'Athies-sur-Orge, du 23 juin 1305, Philippe le Bel impose sa loi et fait de Lille le siège d'un nouveau bailliage.

M. Honoré BERNARD est fidèle à sa passion pour les abbayes carolingiennes. Ses travaux ont porté sur l'abbaye de Ham, celle de St Riquier (qu'il a fouillée dès 1959), la cathédrale de Thérouanne, l'abbaye de St Vaast, l'abbaye de Montmajour, près d'Arles. Il est revenu nous parler de l'Abbaye de St Riquier, sur laquelle il a d'ailleurs soutenu sa thèse d'Histoire en 1993.

Cette fois il nous a présenté un film qui sera proposé à la vente au public courant 2007. Le film est né d'une idée simple. Une nouvelle conservatrice arrive à St Riquier. M. BERNARD lui propose de lui faire visiter l'Abbatiale. Et l'adjoint de la conservatrice lui répond : « On va faire mieux : on va vous filmer ! » Le film se fera sous forme dialoguée avec M. Alain NOLIBOS, dans le rôle du faire-valoir. M. NOLIBOS a participé aux travaux de M. BERNARD, comme d'ailleurs aussi M. Francis PERREAU et plusieurs Arrageois, qui ont gardé un grand souvenir de cette époque.

Tout en visitant l'Abbatiale, M. BERNARD va nous montrer les transformations qu'elle a subies en raison des incendies, des reconstructions, de la Révolution. Il nous montrera les traces de fondation d'un édifice probablement romain, puis de l'abbatiale carolingienne - à l'époque c'est un neveu de Charlemagne, Engilbert (790-814), qui en est responsable -, la reconstruction en 1571 par Charles Lumière d'un édifice complètement détruit en 1554, de nouveau reconstruit en 1687, et encore modifié après l'incendie de 1719. Ce faisant, il nous montre également comment l'architecture mauriste a été respectée.

Cette abbatiale a également été transformée au XIX^e siècle en raison de son utilisation comme collège et séminaire, avant d'être donnée au département pour devenir un monument historique.

Plusieurs communications ont évoqué le dix-huitième siècle...

Le Professeur Jean-Pierre ARRIGNON a eu l'heureuse idée de nous emmener à Saint-Petersbourg grâce à un florilège de diapositives qu'il a illustrées de commentaires historiques et artistiques. Comme chacun le sait, le tsar Pierre le Grand a décidé, en 1703, que l'on bâtirait Saint-Petersbourg sur cette région de marécages, et, comme son modèle, Venise, Saint-Petersbourg subit les atteintes du temps et les pilotis sur lesquels elle repose, doivent être remplacés périodiquement. Détruite au cours de la seconde guerre mondiale, au cours d'un interminable siège de 900 jours, elle a été reconstruite à l'identique. Elle attire chaque année les visiteurs du monde entier. C'est une ville ouverte sur l'Europe, mais c'est aussi le prolongement de l'Europe jusqu'en Russie. L'art de Saint-Petersbourg, plus italien que russe, se fond très bien dans l'ensemble russe, en raison même de sa cohérence. Détruite et reconstruite, il semble qu'elle n'ait pas changé : 150 ans après, on peut encore mettre ses pas dans les pas des héros de Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski. Sur les diapos, la lumière devrait les palais et les canaux de la Neva d'une douceur toute nordique.

Mme Laurence BAUDOUX-ROUSSEAU est professeur d'art à l'Université d'Artois. Elle nous a raconté l'histoire du Théâtre d'Arras. L'activité théâtrale a toujours été intense à Arras, mais ce n'est qu'au XVIII^e s., comme dans les autres grandes villes de France, qu'on s'est attaché à lui donner un lieu spécifique. Jusque-là les comédiens installaient leur tréteaux sur une place, et jouaient en plein air. A Arras, l'avocat Watelet eut l'idée de leur louer, pour le temps de leur séjour en ville, la salle du Jeu de Paume de la rue du Blanc Pignon. Cette salle, longue de 30 m sur 10, sans estrade et éclairée à la bougie, n'était pas adaptée. Les comédiens installaient leur décor à une des extrémités de la salle. Mais dès les premiers rangs passés, les spectateurs ne voyaient plus et n'entendaient guère. Et la sécurité n'était pas assurée.

Le magistrat prend conscience des risques liés à ces inconvénients et veut construire un théâtre digne de la ville. Il faudra trente ans pour qu'il se détermine. On n'est pas assuré du nom

de l'architecte - Adrien Gillet semble le plus vraisemblable. Les travaux commencent en 1783 et sont achevés en 18 mois. Le théâtre est construit près de la rue Saint-Aubert, la rue principale de la ville, sa façade majestueuse s'ouvre sur la place de la Comédie, puisque c'est le nom qu'on lui donna, et permet d'identifier le bâtiment au premier coup d'œil.

Depuis quelque temps, une restauration s'imposait en même temps qu'une mise aux normes. Ces travaux ont duré deux ans. A cette occasion, des découvertes très importantes pour la connaissance de la ville d'Arras, ont été faites, mais c'est une autre histoire...

... Une autre histoire que nous a racontée M. Alain JACQUES. Il a accepté de nous commenter les panneaux d'une exposition intitulée « Du Donjon au Théâtre » présentée dans le hall de l'hôtel de ville où nous nous trouvons. Cette nécessité de mettre aux normes de sécurité actuelles le théâtre d'Arras a été l'occasion de faire des fouilles et de retrouver une élévation de 18 mètres d'un mur ayant appartenu au donjon du Châtelain d'Arras. Les restes du donjon ont donc été incorporés dans la construction du théâtre, ou plus exactement dans celle de la salle des Orphéonistes, qui jouxte le théâtre. Ces fouilles répondent à celles que fit il y a cent cinquante ans Auguste Terninck, membre de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais.

Et deux images mises côte à côte, une lithographie inspirée par Terninck au peintre Desavary et une photo d'aujourd'hui, sont tout à fait superposables : la différence est que le castrum gallo-romain qu'avait imaginé Terninck, s'affirme aujourd'hui être le donjon du XII^e siècle, grâce aux travaux d'Alain JACQUES et de son équipe. De fouilles en fouilles, les hypothèses se vérifient concernant ailleurs les traces de l'occupation romaine, et ici l'existence d'une enceinte à l'intérieur même de la ville protégeant l'église Saint-Vaast, les lieux du pouvoir, la Cour le Comte où demeurait probablement le comte de Flandre, quand il séjournait à Arras, le donjon du châtelain d'Arras, la place du marché, et les halles. Cette enceinte serait antérieure à celle de 1111.

Toujours concernant le XVIII^e s., M. Alain NOLIBOS nous a proposé le 18 mai une communication ayant pour thème : « *Vivre noble à Arras au dix-huitième siècle* ».

On estime actuellement que la noblesse comprenait de 100 à 150.000 personnes en 1789, soit 17 à 20.000 familles pour l'ensemble de la France

Il faut distinguer la noblesse ancienne, dite d'épée, se réclamant de la race des seigneurs, de ces Francs qui auraient subjugué les Gaulois. Mais au XVI^e et XVII^e s., cette noblesse est profondément renouvelée par tous ceux qui exercent des charges anoblissantes, qu'elles soient administratives ou judiciaires. Parmi les lignages anciens, on a les familles de Beaufort et de Bonnières de Guînes.

Vous connaissez tous l'hôtel de Beaufort qui est devenu le collège Jean Bodet, rue Aristide Briand - et l'hôtel de Guînes, rue des Jongleurs.

Parmi la noblesse renouvelée, les Cardevac d'Havrincourt, les Briois de Beaumetz, la famille de Boucquel.

Même si on ne compte qu'une cinquantaine de familles nobles pour 20.000 habitants à Arras, le poids de la noblesse s'avère prédominant dans les élites exerçant le pouvoir. Les nobles servaient le roi par les armes tels Louis de Gand Vilain, gouverneur d'Arras, et plus tard le duc de Guînes, gouverneur d'Artois à la veille de la Révolution, ou par leurs charges au Conseil d'Artois, comme Palisot d'Incourt, Briois de Beaumetz, Foacier du Ruzé, Vaillant... Mais leur participation était aussi très forte au sein des Etats d'Artois, de la mairie et de l'échevinage d'Arras (on peut citer Boucquel, le baron Deslyons, Quarré du Repaire, Beaufort, Lamoral d'Aix...)

« *Vivre noble* » impliquait un patrimoine et des revenus, un train de vie, un réseau de parentèles et de relations, des réceptions mondaines, une implication dans la vie culturelle :

Dubois de Fosseux, par exemple, était le grand secrétaire, que depuis la thèse du Chanoine BERTHE, tout le monde connaît à Arras, de notre Académie des Sciences, Lettres et Arts. (Vous remarquerez que je n'ai pas dit qu'il était mon prédécesseur au sein de cette noble assemblée : il ne faut pas comparer ce qui n'est pas comparable.)

La noblesse, sur le plan idéologique, était, comme la société française, partagée. Si le duc de Guînes refusait toutes réformes, Dubois de Fosseux, le baron Deslyons et Vaillant, incarnaient une noblesse libérale ouverte en 1789 aux idées nouvelles. D'ailleurs Dubois de Fosseux sera le premier maire élu d'Arras en 1790.

Il est difficile d'être Arrageois et de se désintéresser de la Révolution. Le Président Patrice LEFRANC a remplacé, quasiment au pied levé, une conférencière qui ne pouvait assurer sa prestation. Il m'avait dit, au moment de la préparation du programme pour l'année : « *Un Président doit toujours avoir une conférence prête, en cas d'urgence !* » Il nous a fait cadeau d'une communication à la fois historique, juridique et riche en anecdotes, permettant de surcroît, un rapprochement avec des événements contemporains auxquels nous avons tous été sensibles.

« *Le rite et la vérité* » devait nous remettre en mémoire le procès de Charlotte Corday, après l'assassinat bien connu de Marat le 13 juillet 1793, et montrer combien le rituel de la justice avait peu changé depuis cette époque. Cette communication devait en outre nous proposer une réflexion sur le rôle du jury populaire, que l'on qualifiait alors de « *sacré* ». L'accusateur public, lors du procès des Juges devant le Tribunal Révolutionnaire en 1795, rappelait en effet aux jurés : « *La sublime institution des jurés doit être l'objet de la vénération de tous les citoyens.* » Fin de citation. Il faudrait admettre que le Peuple juge toujours, voudrait affirmer Maître LEFRANC, je le cite : « *sans haine, méchanceté, crainte ni affection, suivant sa conscience, son intime et profonde conviction, avec impartialité et fermeté ; en toute liberté.* »

Belle leçon que la conclusion que nous donnait Maître LEFRANC : « *La justice, vision à la fois utopiste et réaliste de la Vérité, se heurtera toujours à la barrière infranchissable de l'humanité de ceux qui la rendent, comme de ceux qui y sont exposés.* »

Après l'assemblée générale de février, qui a vu le bureau renouvelé dans ses fonctions pour deux ans, M. Nicolas BUANIC, archiviste-paléographe aux Archives départementales à Dainville, nous a présenté « *La Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais* ». La création de ce nouvel ordre par Napoléon, alors Premier consul, date du 29 mai 1802. Les dispositions législatives se mettent en place au cours de l'année 1803, sous la présidence du savant Lacépède. C'est le 15 juillet 1804, dans la chapelle des Invalides, qu'a lieu le baptême de cette nouvelle distinction, qui va remplacer celle des Armes d'honneur, et lors de cette première distribution, la médaille est donnée à quelques dizaines de dignitaires du régime, alors que Napoléon est intronisé, mais pas encore sacré.

Le 16 août 1804, c'est au Camp de Boulogne que Napoléon donne une dimension républicaine à son ordre qui est acclamé par toute la Grande Armée. 2000 récipiendaires reçoivent des mains de l'Empereur la Légion d'honneur, dans le fameux vallon de Terlincthun ; douze civils, dont trois préfets, trois évêques, et le maire de Dunkerque, sont associés aux soldats. A noter que le Préfet d'Arras, Jacques-François de La Chaise, et son évêque, Mgr La Tour d'Auvergne, font partie des bénéficiaires.

Des commémorations de la cérémonie ont été organisées : la Pierre Napoléonne sur le tertre même de la cérémonie, six semaines après celle-ci, par la volonté du Maréchal Soult et de l'amiral Bruys, et la Colonne de la Grande Armée, près de Boulogne, actuellement tournée vers le Levant et non plus vers la perfide Albion.

Arras a été choisie pour être le chef-lieu de la 2^{ème} Cohorte, couvrant les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, de la Somme, des Ardennes et de Jemmapes, dont les bureaux occupaient une aile du Palais Saint-Vaast, jusqu'à ce qu'en 1809 le préfet de La Chaise décide d'y loger Mgr de La Tour d'Auvergne .

A la suite de leur conduite héroïque au cours de la guerre de 14-18, quatre villes martyres du Pas-de-Calais, ont obtenu la Légion d'honneur : Arras, Bapaume, Lens et Béthune. Le président de la République, Raymond Poincaré, fait le voyage le 28 décembre 1919 et descend dans les quatre villes le même jour pour les décorer. Après la guerre de 39-45, deux autres villes, Boulogne et Calais, ont obtenu la Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais.

Il est regrettable que nous ne puissions connaître le nom des récipiendaires de la légion d'honneur pour le XIX^e siècle, en raison d'un incendie de l'hôtel de Salm vers 1850 qui a détruit l'ensemble des archives.

M. BUANIC, le plus jeune sans doute de notre société, avait participé aux ouvrages qui ont paru pour célébrer dans notre département le bicentenaire de la Légion d'honneur. Nous avons malheureusement appris qu'il nous quittait pour de nouvelles fonctions : dès le 1^{er} août, il devient chef du Service Historique de la Marine à Brest. Nous le félicitons de cette promotion, mais regrettons tous de perdre un collègue assidu et un ami.

Le Docteur CHAMBRE, Président honoraire de notre compagnie, devait le 21 juin dernier nous régaler d'une conférence concernant « *Napoléon et la Mer* ».

De la Marine du Premier Empire, on ne retient souvent que les désastres comme Trafalgar. C'est oublier la vision maritime de Napoléon pour donner à la France une influence économique et coloniale mondiale : reconstruire la flotte (non reconstituée depuis Louis XVI), réorganiser la Marine (nombre de ses officiers supérieurs avaient disparu au cours de la Révolution), créer ports, arsenaux, canaux (création d'Anvers, agrandissement de Cherbourg, par exemple), rétablir la liberté des mers, contre l'hégémonie anglaise.

Napoléon n'a certes pas négligé la Marine : son budget, qui est de 20% du budget de l'Etat, est le deuxième après celui de la Guerre.

« Napoléon était-il un stratège naval ? Certainement pas au vu de ses échecs navals. En raison de son caractère d'abord : impatient, despotique, génial organisateur, mais avec toute sa démesure. Il pressent que devant la mer vont échouer ses ordres et leur précision. Parce qu'avec la mer, il faut, comme dit La Varenne, toujours faire la part de l'incertitude des forces naturelles et en premier lieu se soumettre. Tel n'est pas, vous le concevez bien, le caractère de l'Empereur. Il ne peut comprendre la longue préparation matérielle et des hommes. Or il faut beaucoup plus de temps pour former un marin qu'un officier de cavalerie et on ne manie pas sur le terrain une escadre comme un régiment de cavalerie. « *Il y a dans la marine, écrira plus tard Napoléon, une technicité qui arrête mes conceptions.* » Napoléon a dit plus tard à Las Cases que le temps et les hommes lui avaient manqué pour réaliser ses ambitions, face à une Royal Navy, surentraînée, toujours en mouvement et mettant à l'eau sans cesse de nouveaux navires de guerre. »

Aucun souverain français n'aura pourtant autant laissé sa marque. Après son départ, la Marine héritera d'un appareil administratif modernisé, d'arsenaux vides peut-être, mais en état de marche, des ports agrandis, de grands travaux qui serviront l'économie, et d'un corps d'officiers qui révélera sa valeur dans les décennies suivantes. C'est un aspect de l'Empire qui est habituellement méconnu.

Le dernier sujet évoquait la Troisième République.

Au cours de l'année 2005, les Académies de Province avaient été mandatées par le Premier Ministre et l'Institut pour commémorer le centième anniversaire de la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Les débats parlementaires s'étaient ouverts à la chambre des députés le 21 mars 1905 et la loi fut promulguée le 9 décembre 1905.

A Arras, une cérémonie originale a été organisée en septembre 2005, en partenariat avec le Conseil général représenté par son vice-président, M. Jean-Claude JUDA, les Archives départementales, le Service diocésain des Archives d'Arras et l'Académie, sous la présidence du Préfet, M. Denis PRIEUR.

M. Jean-Claude JUDA a ouvert la séance en soulignant que cette loi de séparation régit la laïcité à la française et il a rappelé l'atmosphère combative de l'époque et la violence des propos échangés que ce soit en public ou à travers la Presse

M. Jean-Eric IUNG, le très jeune directeur des archives départementales du Pas-de-Calais, qui sera d'ailleurs reçu solennellement dans un instant dans notre société ; M. Michel BEIRNAERT, l'archiviste diocésain qui a succédé à notre vénéré chanoine, l'Abbé BERTHE ; et Maître Patrice LEFRANC, notre Président, nous ont proposé, plutôt qu'une conférence abstraite, une lecture d'archives.

Ces documents de l'époque expriment les inquiétudes bien compréhensibles du clergé, les réactions éplorées de la population quand les enseignants congréganistes quittent Arras ; la fin des fabriques concordataires et la protestation des paroissiens de Chériennes ; les incidents qui émaillent les Inventaires ; le récit du chanoine Hista quand Mgr Williez est prié de quitter l'aile du Palais St Vaast, qui avait été octroyée à l'évêché par le préfet La Chaise cent ans auparavant, pour un nouveau logis, rue des Fours ; mais aussi la lettre furieuse d'un châtelain au desservant de la cure de Torcy, pris à partie parce qu'il a accepté que les dons que la famille du châtelain a accordés à l'église du village au long des siècles soient confisqués par l'Etat ; un républicain proteste contre les complicités évidentes du maire d'Izel lez Equechin et de son curé ; un autre propose une chanson satirique anticléricale. L'attitude des protestants de Wanquetin, Barly et Famechon, comme ce fut le cas dans les départements à majorité protestante, semble plus conciliante que celle des catholiques : pourquoi ne pas profiter de l'occasion, et, grâce à la liberté totale à l'égard du pouvoir politique, tâcher de fortifier l'unité.

Chacun des textes d'archives était replacé dans son contexte, par M. IUNG, M. BEIRNAERT ou la jolie voix de Mlle Frédérique DESMET, et la lecture des archives elles-mêmes était donnée par une comédienne, Mme Maureen PILECZKO.

La cérémonie s'est achevée par un bref, mais chaleureux hommage, à la sagacité d'Aristide Briand et de Georges Clemenceau : ils ont su imposer une loi nécessaire, mais difficilement acceptée par une large majorité de Catholiques, d'une part en évitant des incidents majeurs (on aurait pu craindre une guerre civile), et d'autre part en respectant la foi des croyants, qu'ils soient catholiques, protestants ou juifs, puisqu'à l'époque ces trois religions, à des degrés divers, étaient seules connues dans nos régions.

L'Académie, « *cénacle de l'histoire* » ? « *Cliomanie* » ? pour reprendre deux expressions qu'ont utilisées M. NOLIBOS et Mme PARSIS à propos de l'Académie au XIX^e siècle. On pourrait le croire, vu l'intérêt que nos conférenciers ont donné aux questions d'histoire, cette année encore.

Mais heureusement, on nous promet pour l'an prochain un retour à quelques sujets passionnants de littérature : Marie Noël, Guy de Maupassant, Maurice Barrès. Au moins une question de sciences : sur les Virus ! et l'hommage à un peintre arrageois, Raymond Tellier. Cette perspective nous donnera la patience d'attendre la rentrée de l'année académique après des vacances bien méritées.

Nous vous remercions de votre bienveillante attention.

**Discours de réception au XX^e fauteuil,
de M. Jean-Eric Iung,
Archiviste-paléographe**

Avant-propos

Les académies de province, Mesdames et Messieurs, sont des institutions jeunes quand on les compare aux différentes sections de l'Institut de France que sont les académies parisiennes, peuplées de vénérables et véritables vieillards, que l'on nomme même les Immortels à l'Académie française. En effet, les obligations professionnelles imposent parfois un départ et donc une impossibilité de respecter le devoir de résidence et certains académiciens provinciaux, soucieux de respecter un règlement, sont régulièrement remplacés dans la fleur de l'âge. Leurs successeurs pourtant doivent prononcer leur éloge, tout vivants qu'ils soient, et cet exercice coutumier est bien un peu risqué, même si la victime n'est pas avertie.

C'est à cet exercice que les membres de l'Académie d'Arras m'ont convié en m'appelant au sein de leur compagnie. Je dois prononcer l'éloge de mon excellent confrère, Patrice Marcilloux, ancien directeur des archives de l'Aisne, puis du Pas-de-Calais et du Loiret, aujourd'hui professeur à l'université d'Angers et qui est en quelque sorte mon double prédécesseur. Après avoir parlé en bien de lui, je me livrerai à un autre petit exercice académique, celui de la dissertation, très brève, rassurez-vous, dont le sujet m'a été fourni par la personne de mon prédécesseur.

1. Eloge de Patrice Marcilloux

Introduction : un acteur de la vie intellectuelle et scientifique du Pas-de-Calais

Patrice Marcilloux fut élu au XX^e fauteuil de la compagnie arrageoise en 1996. Il quitta Arras en 2003 après avoir déployé une activité intense dans le domaine des sciences historiques, justifiant mille fois son appartenance à l'académie d'Arras et à la commission départementale d'histoire et d'archéologie et témoignant de son attachement aux sociétés savantes en siégeant au Comité des travaux historiques et scientifiques, le parrain de ces associations qui forment dans notre pays une espèce de club honorable, vieux de plus de 180 ans, dont les membres se reconnaissent entre eux par leurs rites, - comme les séances solennelles et les voyages annuels -, par leurs obligations, - comme les distributions de prix et l'octroi de bourses -, leur organisation enfin, organisation assise sur des statuts auxquels on n'a pas le droit ni l'envie de toucher, quelle que soit leur incommodité dans bien des cas...

Une question préalable : Pourquoi l'archiviste départemental fait-il partie de l'académie ? Bonne, excellente question à laquelle on pourrait répondre que ce n'est pas le cas partout ni toujours, mais dans le Pas-de-Calais, pays de tradition, l'archiviste ne snobe pas l'académie. C'est qu'il doit y avoir aussi une espèce de cousinage entre l'Ecole des Chartes, d'où sortent ce type de fonctionnaires, et les académies de province, restaurées au moment où cette école fut créée ; cela se passait après l'époque d'hibernation forcée des temps révolutionnaires, qui avaient rangé les académies au rang des accessoires inutiles voire odieux, avec les fondations hospitalières, les universités, les corporations et associations professionnelles, bref toutes sortes de choses que le génie humain apaisé réinventait quand il eut fini de tout démolir.

Au XIX^e siècle, les études historiques étaient à la mode, furieusement à la mode, au point que l'on inversa ou propagea l'image d'un Moyen Age de rêve, avec des Francs imaginaires et leur vase de Soissons, des frontières naturelles et un pré carré, Colbert, Vercingétorix, Sully, Marignan et tous ces autres mots magiques que nos enfants n'apprennent

plus depuis que l'on est redevenu raisonnable. Alors tout naturellement, les archivistes, pourvoyeurs de documents historiques, entrèrent dans ces académies, et leur assiduité n'y fit que grandir. A tel point que, même si certains font défection bruyamment aujourd'hui en déclarant que ces associations sont inutiles et momifiées, la majorité d'entre eux y est restée, moins touchés dans leur environnement professionnel par les transformations de la société et la mutation des métiers, qui a chassé tant de magistrats, de notaires, d'avocats, - oserai-je le dire, Monsieur le Président ? -, de médecins et d'agriculteurs des fauteuils qu'ils occupaient dans le but de cultiver collectivement les sciences, les arts et les lettres...

Ce premier point éclairci, il nous faut examiner combien mon prédécesseur fut un scientifique, un artiste et un littéraire... Il ne m'en voudra pas si je parle de lui de manière toute subjective, parce que selon toute vraisemblance, il n'en saura rien avant un certain temps.

Première proposition : Patrice Marcilloux est un historien, donc un scientifique. Amoureux de l'histoire de la Grande Guerre, passionné par ses suites, que ses affectations successives dans les deux départements français les plus abîmés par la guerre, l'Aisne et le Pas-de-Calais, lui firent découvrir plus que de raison, Patrice Marcilloux lança des travaux universitaires, monta une grande exposition sur la reconstruction des années 20 et 30 et organisa un colloque international sur ce sujet et en publia les actes. C'était à la fin de l'an 2000. On peut considérer que ces manifestations équivalaient à une véritable position de thèse et qu'elles marquèrent l'an 2000 et sa célébration d'une empreinte assez peu conventionnelle. La thèse était évidemment que le Pas-de-Calais du XX^e siècle est né des décombres de 1918.

Deuxième proposition : P. Marcilloux est sensible aux arts. Pour ce que j'en sais, P. Marcilloux aime particulièrement la musique, et il aurait pu présider une section spécialisée de l'académie d'Arras vouée à cet art si notre compagnie était divisée par spécialités comme les sections de l'Institut. Je pourrais, de manière anecdotique, rappeler que dans son bureau directorial, un lecteur de CD et de cassettes lui permettait de travailler en musique et qu'il avait donné une couleur classique fort originale à la musique d'attente téléphonique du standard de la direction des archives, qui accueillait le correspondant d'abord impatienté avec les éclats sonores de *La Dame blanche* de Boieldieu, qui l'impressionnaient vivement et le calmaient après l'avoir dérouté. Mais, plus sérieusement, je dirai qu'il fit donner des concerts de musique vocale et instrumentale lors du lancement des manifestations dites de la Grande Reconstruction, que j'ai évoquées il y a quelques instants, et qu'il programma régulièrement une partie musicale, pour les journées patrimoniales des archives, chaque année au mois de juin. Enfin, en octobre 2003, j'assistai pour la première fois à une séance de la commission départementale d'histoire et d'archéologie, et P. Marcilloux nous y parla de l'organiste arrageois et auteur de mélodies Alexandre Georges, auditions à l'appui, ce qui est assez rare dans les associations culturelles et sociétés savantes.

Troisième proposition : P. Marcilloux est un authentique littéraire. Sa plume est excellente, vous me croirez sur parole parce que je ne suis en mesure ici que de vous donner un échantillon aléatoire mais frappant de ces titres percutants qu'il donnait ou choisissait aux livres qu'il publiait : nous connaissons déjà l'exposition et le colloque de la Grande Reconstruction, avec un grand G et un grand R. Avec elle il y eut le concert, intitulé « Chefs-d'œuvre et circonstances », aimable rappel de l'œuvre du compositeur britannique Elgar, « Pompe et circonstance », puisque l'esprit était le même, celui de la célébration d'une grandeur que je n'ose dire passée. Et le sous-titre du recueil consacré au Pas-de-Calais durant la guerre elle-même était « Les Gammes de l'extrême », trouvaille authentique qui nous renvoie aussi à la musique et qui, vous en conviendrez, ne pouvait être inséré qu'à la suite d'un titre principal plus explicite. Et sa contribution aux actes du colloque parlait du « défi administratif », pendant

du titre d'un chapitre du catalogue, « L'Eglise ressuscitée », audacieuses juxtapositions de noms et d'adjectifs épithètes (l'administration est-elle faite pour lancer des défis ? l'Eglise peut-elle renoncer à la résurrection ?).

Conclusion : Patrice Marcilloux mérita bien de l'académie d'Arras, société vouée aux sciences, aux arts et aux lettres.

2. Des provinces du Massif central à l'Artois

Introduction : le point commun entre l'ancien et le nouvel académicien

Parfaitement intégré dans la vie intellectuelle de son département, P. Marcilloux y revint trois ans après sa nomination à l'un des colloques commémoratifs de la catastrophe de Courrières, il y a quelques semaines : c'est dire son attachement à cette région dont il n'était pas originaire, je ne trahis pas de secret. P. Marcilloux n'est ici ni artésien ni flamand. Il a adopté ces pays du Nord après un solide apprentissage dans l'Aisne et un stage professionnel à Nancy, alors qu'il venait du Limousin, comme celui dont le trop parisien Molière se moquait odieusement dans *Monsieur de Pourceaugnac*. Naître ailleurs n'interdit nullement d'apprendre à connaître et à apprécier les pays et les gens du nord de la France. Il a même épousé une femme du Nord, qui partage avec lui cet amour de l'étude de l'histoire malheureuse de ces régions trop plates pour arrêter les invasions.

J'ai en commun avec P. Marcilloux de venir de l'une de ces provinces exotiques, qui ne sont ni méridionales pour les Méditerranéens, ni septentrionales pour les habitants de la rive droite de la Loire. Comment peut-on passer des Montagnes d'Auvergne - c'est mon cas - aux Pays-Bas français ? On ne doit pas se poser de telles questions : si P. Marcilloux l'a fait en venant du Limousin, je le ferai aussi, même si ma situation familiale ne m'impose pas de trouver ici ma femme ni d'y faire naître mes enfants ! Il est trop tard, comme dit la chanson.

Première proposition : la diversité géographique de la France ou les antipodes dans l'Hexagone. Limousin et Auvergne se touchent, la langue d'oc y est dominante, sinon la langue, - il est trop tard pour cela aussi -, les ressemblances géographiques sont évidentes, tant dans le relief que dans la démographie et l'économie. Alors que tout sépare le plateau limousin et les Montagnes d'Auvergne des plaines de l'Artois - j'insiste sur ces montagnes à dessein, parce que je ne parle pas de l'Auvergne, de Clermont et des pneus Michelin, celle-là est basse et déjà trop au nord et je ne me plais à parler que de la haute, plus au sud.

Pays d'émigration là-bas, pays d'immigration ici. Là-bas, pays ruraux n'ayant connu que des échantillons de la révolution industrielle, - échantillons dont la population parle avec beaucoup de distanciation, comme le renard des raisins de notre voisin Jean de La Fontaine -, ici pays matrices de la grande industrie d'extraction et de transformation de 1850 à nos jours. Pays enclavé là-bas, et ici carrefour des nations picarde, anglo-normande, wallonne, flamande, française, et aux plus mauvais moments du XX^e siècle, germanique. Variétés infinies de la langue d'oc là-bas, vieux fond picard, plus français que le francien des Parisiens, ici. Pays d'élevage extensif, pays de grande culture, rivières à truites et à saumons, navigation fluviale intense. J'arrête ce catalogue subjectif des oppositions apparemment insurmontables.

Parce que la France, toute diverse qu'elle soit, se ressemble. La Dordogne naît en Auvergne, et elle est navigable jusqu'à la frontière entre Limousin et Auvergne, tout comme les fleuves côtiers du Pas-de-Calais le sont presque jusqu'à leur source. Le charbon auvergnat de Champagnac-les-Mines a été exploré jusqu'en 1960 par une main-d'œuvre partiellement polonaise. Les grands propriétaires des pâtures d'estive des Montagnes ont eu affaire aux petits paysans sans terre attachés aux communaux comme dans le Nord les manouvriers défendaient

les terres communes. Dans le grand ensemble territorial et souverain que les rois consolidèrent, Artois et Auvergne ressortissaient tous deux au chef-lieu parisien. Des émigrants de l'ouest de la Haute-Auvergne partirent massivement faire fortune aux Pays-Bas tout au long du XIX^e siècle ; s'arrêtèrent-ils dans le Pas-de-Calais en allant vendre leurs parapluies aux Flamands ? Flamands et Néerlandais qui ont gardé un souvenir très précis de ces cousins d'Auvergne, aussi surprenant que cela paraisse. C'est de la vieille histoire ! Je l'entends chuchoter d'ici. Pas du tout ! Aujourd'hui, les provinces du Nord, Pas-de-Calais en tête, les provinces du Massif central, Cantal le premier, souffrent au même titre de la récente révolution économique, celle des années 80-90, qui a entraîné l'effondrement industriel d'un côté, la déprise agricole de l'autre, et chacun cherche sa voie pour le XXI^e siècle. Et je reconnais dans les deux cas un réel attachement pour ce que je n'aime pas appeler le patois, mais j'appelle ici patois comme on le fait sans arrière-pensée à l'académie : picard et langue d'oc sont menacés, gravement menacés, et le prix de l'académie d'Arras ne suffira pas pour sauver cet héritage, je le crains.

Deuxième proposition : l'histoire rapproche vraiment gens du Nord et du Massif central. Les parallèles historiques et géographiques ont leurs limites. Pour terminer cette esquisse de rapprochement sur une petite provocation dans l'ordre historique, au risque de la gaffe calculée, j'aurais pu ajouter que le dernier comte d'Artois, celui qui devenu roi se fit appeler Charles X, fut aussi dans sa jeunesse le dernier prince apanagiste de l'Auvergne. Cet homme maladroit n'a pas laissé de grands souvenirs toutefois. Alors je préfère terminer mon bavardage sur le sujet précis de la communauté de destin aux temps anciens des deux provinces, Artois et Haute-Auvergne, et de leurs deux villes principales, je n'ose dire capitales, parce que Saint-Omer et Saint-Flour, respectivement, ne le supporteraient pas en entendant parler d'Arras et d'Aurillac, les méchantes rivales.

Savez-vous comment Artois et Auvergne ont rejoint le domaine des rois de France ? Imagine-t-on sans l'avoir étudié que le même roi fit entrer dans son escarcelle des territoires aussi éloignés l'un de l'autre ? Cela se passa au temps de Philippe Auguste, entre 1191 et 1202. Les méthodes de ce roi n'étaient pas délicates : guerrier plutôt médiocre et malchanceux, il usait et abusait en revanche avec maestria du droit de son temps, droit matrimonial et familial d'un côté, droit féodal de l'autre. Et il en usait pour intimider, contraindre, et au besoin brimer ses contemporains. Marié à Isabelle de Hainaut, nièce et pupille d'un comte de Flandre vieillissant sans enfant, débiteur d'une dot confortable, il se fit donner l'Artois. Gérant le patrimoine de sa femme, puis de leur fils, il assit de manière plus certaine son pouvoir sur Arras même en traitant avec l'évêque de la ville, préparant le terrain politique et institutionnel face à l'abbé de Saint-Vaast et aux bourgeois. Et que fit-il en Auvergne, au cours de la même décennie ? Pour punir un comte félon, qui s'était stupidement acoquiné avec Jean sans Terre, le roi anglo-normand, il prononça la confiscation de son fief... et put le conserver en raison de la défaite militaire du roi Jean.

Et ensuite, comment les Artésiens, qui étaient dans l'ordre politique des Flamands, et les Auvergnats, s'acclimatèrent-ils au régime parisien des Capétiens ? Exactement par le même processus : le roi donna ces nouvelles acquisitions à des cadets de son lignage au titre de l'apanage. Cela se passait sous le règne de Saint Louis, avec les comtes Robert en Artois et le comte Alphonse en Auvergne. Et de nouveau au siècle suivant, pour l'Auvergne, attribuée au duc Jean de Berry, le fastueux mécène du XIV^e siècle, tandis que, d'une manière plus complexe juridiquement, l'Artois passait des mains des apanagistes du XIII^e siècle à celles de Philippe le Hardi, frère de l'autre et duc de Bourgogne. Et, très curieusement, les destinées similaires basées sur des statuts identiques divorcent brutalement durant la décennie 1520-1529. L'Artois est cédé alors à une puissance étrangère et quitte le royaume en application d'un traité consécutif à une effroyable défaite, alors qu'au contraire l'Auvergne est de nouveau confisquée par un roi, pour de très mauvaises raisons, le seigneur dépossédé étant celui que l'on appelle le connétable

de Bourbon, qui n'a pas d'autre choix que de « trahir », composant bien involontairement avec la défaite de Pavie une page noire des manuels d'histoire de ceux qui ont plus de 45 ans.

J'aurais aimé vous dire combien Aurillac et Arras étaient des sœurs historiques : villes d'Eglise fondées non loin d'établissements gallo-romains, dominées par un abbé et des moines bénédictins très bien dotés par des protecteurs illustres, villes de négoce, villes closes de murailles, villes bourgeoises dotées de statuts et de libertés, villes parcourues par des ruisseaux à caractère industriel aujourd'hui cachées par la voirie, villes d'administration et de tourisme en 2006. Et j'aurais moi-même fait les objections de rigueur : les blessures de ces villes historiques n'ont pas les mêmes causes. Le vandalisme qu'elles ont subi n'a pas les mêmes responsables, mais ce serait un autre objectif que celui de cette réception. Alors, je conclus, enfin !

Conclusion

La France est le plus vaste pays d'Europe : la découvrir est un défi, la parcourir méthodiquement est une illusion et relève même aujourd'hui de l'exploit d'une vie. La vie professionnelle oblige certains à solliciter des mutations : je fais le pari que c'est une chance immense et je souhaite que mon propos vous ait convaincus que je considérais l'occasion de cette réception comme un moyen de dire combien je m'estime heureux de bénéficier de cette chance et donc d'être admis, Auvergnat par la main gauche, dans une compagnie académique artésienne.

Réponse au discours de réception de M. Jean-Eric IUNG
 par Maître Patrice LEFRANC,
Président

Monsieur,

Le 14 mai 2000, j'avais l'avantage de recevoir au seuil de notre Société votre prédécesseur, M. Patrice MARCILLOUX, avec lequel des liens d'estime et d'amitié s'étaient établis durant son séjour arrageois et pourtant, ainsi que je le remarquais alors, tout séparait l'historien professionnel de l'historien amateur.

Il m'appartient, ce jour, de vous recevoir dans le fauteuil qu'il a laissé en 2003 suite à l'évolution de sa carrière.

L'historien amateur, le passionné d'histoire, l'érudit d'histoire locale ne peuvent que s'enrichir du savoir et de la méthodologie scientifique de l'historien professionnel sans qu'aucun antagonisme ou pire encore une méfiance ne préside à leurs rapports au sein d'une Société savante.

L'amateur qui ne fréquente pas toujours le même champ d'investigation a le bonheur de découvrir chez un modeste bouquiniste de province un ouvrage tel que celui que Charles MATHIOT a consacré à Lazare CARNOT sous le titre « Pour Vaincre ».

Son esprit s'enflamme aussitôt.

Lazare CARNOT n'a-t-il pas occupé en 1787 le vingtième fauteuil de notre Société, fauteuil que vous allez désormais occuper.

Son intérêt pour l'ouvrage se trouve multiplié par une autre découverte : une fiche de circulation de l'ouvrage dans une bibliothèque de garnison et sur laquelle il découvre comme second lecteur le nom d'une officier : LYAUTEY.

CARNOT, « Pour Vaincre », et la signature de LYAUTEY.

Le bonheur de la découverte est à son comble car le livre est alors unique par la mention manuscrite.

Cependant la portée de l'ouvrage le conduira rapidement à une approche plus raisonnée : dans la préface Louis BARTHOU, ancien Président du Conseil, y donne une définition de la recherche historique :

« L'impartialité que l'histoire exige n'est pas celle de l'indifférence...

L'histoire, dès qu'elle sort des limites d'un memento scolaire, où la vérité matérielle et extérieure suffit, comporte une critique et un choix.

Elle tient de l'art autant que de la science.

Elle juge.

Or, un jugement ne se réduit pas à la seule constatation d'un fait.

Il a ses considérants et ses motifs. »

L'histoire motive ses arrêts.

Sans doute est-ce dans cette définition qu'il faut trouver la naturelle attirance qu'exerce l'histoire sur le juriste que je suis, la commune méthode et incontestablement la complémentarité de nos formations profitable dans les travaux d'une Société savante.

Historien, vous l'êtes assurément !

Chartiste, archiviste-paléographe, votre thèse a porté sur le service des vivres et munitionnaires : la fourniture du pain aux troupes de Flandres et d'Allemagne de 17001 à 1710.

Votre parcours professionnel vous a conduit des Archives départementales du Puy-de-Dôme à celles de Moselle, puis du Cantal avant de vous amener à prendre la direction des Archives départementales du Pas-de-Calais en 2003.

Votre spécialité, si je puis employer ce terme impropre, porte sur les Institutions militaires du XVII^e et début du XVIII^e siècle.

Votre attachement aux sociétés savantes n'est plus à démontrer.

Depuis votre arrivée, j'ai eu le plaisir de vous écouter dans une communication consacrée à la Guerre de succession d'Espagne en Artois, mais surtout de collaborer avec vous et Monsieur Michel BEINAERT à la commémoration de la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le Pas-de-Calais qui marqua le début de l'année académique 2005-2006 d'une totale réussite.

Pas de doute que, comme Lazare CARNOT le ressentait dès son discours de réception du 25 mai 1787, vous ne soyez adopté par « ces fameux Atrébates que Jules César s'honorait d'avoir pour amis ».

Je terminerai en vous souhaitant de trouver au seuil de notre Société comme dans notre cité toutes les satisfactions attendues et pourquoi pas le bonheur dans la définition qu'en donnait votre prédécesseur CARNOT :

« Les éléments du bonheur sont : la santé, la médiocrité et l'indépendance de condition, le goût du travail, l'estime des gens de bien, l'esprit de société, les talents, l'intelligence des affaires, un caractère de modération, la tendance à secourir les malheureux, l'intimité d'une femme aimable, des enfants nés avec de bonnes dispositions. »

Tel est en tout cas, Monsieur, l'héritage du vingtième fauteuil de notre Société.

SÉANCE SOLENNELLE DU 3 JUIN 2007

Allocution d'ouverture
par M. Francis PERREAU,
Chancelier

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers collègues,

Les différents règlements et statuts de notre Société, aussi bien ceux de 1738, 1773 que celui de 1968, prévoient tous que l'Académie est dirigée par un Président, et qu'en cas d'empêchement de celui-ci, ses fonctions sont remplies par le Chancelier.

L'office du chancelier est d'avoir en sa garde le sceau de l'Académie pour en sceller tous les actes qui s'expédieront et de présider aux assemblées en l'absence du Directeur (statuts et règlements de 1738), comme on a dit.

Il n'y a plus de sceau – du moins à ma connaissance – mais le titre s'est maintenu et les fonctions ont évolué dans le temps comme le mot lui-même.

En effet, le mot chancelier a repris en ancien français les sens du latin médiéval, dont celui de garde du sceau.

En Angleterre, *chancellor*, traduit en français par chancelier de l'échiquier, désigne le ministre des finances.

Loin de moi l'idée de comparer le chancelier de l'Académie à un ministre des finances, mais il convient de relever tout de même que le premier nommé a aussi en charge les finances de cette vénérable Société.

Ces quelques précisions m'ont paru nécessaires pour expliquer ma présence à cette place où aurait dû officier notre Président, Maître Patrice LEFRANC.

Une récente maladie, dont il se remet heureusement mais doucement, le contraint à ne pouvoir se déplacer que dans un espace restreint. Cela étant, s'il ne peut encore arpenter les rues de notre bonne ville, son esprit reste alerte et sa plume vivace.

Aussi m'a-t-il chargé de remplir la mission qui m'est impartie par les statuts en étant plutôt son porte-parole.

Je sacrifie volontiers à ce désir et vous livrerai donc le discours qu'il a préparé dans sa retraite, manière de concrétiser sa présence en esprit, tout en espérant le voir très bientôt présider à nouveau aux destinées de notre Société.

Allocution d'ouverture
par Maître Patrice LEFRANC,
Président

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers collègues,

En conformité avec les statuts de notre Société, il appartient au Président de prononcer l'allocution d'ouverture de cette séance solennelle.

Empêché, je confie à M. le Chancelier, Francis PERREAU, le soin de ce propos.

Si présider aux destinées d'une Société suppose beaucoup d'investissement personnel, il ne peut s'agir que de l'œuvre dynamique du bureau et je veux, dès l'ouverture de cette séance, remercier vivement aussi bien les membres de ce bureau et au-delà les Membres résidants et Correspondants qui ont su animer avec enthousiasme une Société savante née en 1737, avec tout le respect dû à ses traditions.

Notre Société a connu depuis la précédente Assemblée le malheur de perdre plusieurs de ses Membres d'honneur, résidants et correspondants avec lesquels, au-delà des liens d'estime ou d'admiration, s'étaient tissés des liens affectueux :

M. le préfet Jean DOMINE, Membre d'honneur, le 28 février 2007, dont le soutien indéfectible était accompagné d'une obligeante amitié.

M. le Chanoine Léon BERTHE, archiviste diocésain et esprit brillant, décédé le 16 février 2007, qui laisse à notre Société par des ouvrages de référence et près de quarante communications, un patrimoine généreux.

M. le Professeur Honoré BERNARD, décédé le 6 janvier 2007, et dont les travaux sur les moines bâtisseurs et la contribution à l'histoire de notre ville perpétueront le souvenir.

Mme Marie-Rose MILLOT, décédée le 29 décembre 2006, dont l'élégance intellectuelle n'était que la conjonction de l'intelligence et du cœur.

M. Achille PICHON, décédé le 9 septembre 2006, journaliste passionné à l'exercice de ce métier.

Et enfin, M. Francis GRARDEL, Membre correspondant de l'Académie, nous a également quittés le 22 décembre 2006.

Mais l'Académie est comme le Phénix « qui semper enascitur » et cette renaissance s'est traduite par l'arrivée de nouveaux Membres d'honneur, résidants et correspondants.

M. Le Préfet Bernard FRAGNEAU a bien voulu agréer le titre de Membre d'honneur qui lui a été décerné.

Mmes Laurence BAUDOIX-ROUSSEAU, Nelly DUPRE-LAFAILLE, Thérèse WANG-VINANT, MM. Michel BEINAERT, Francis NOTELET, Jean-Pierre ARRIGNON ont été élus membres résidants : notre société respecte la parité homme-femme !

M. Hervé LEUWERS a accepté de devenir membre correspondant.

Cette société s'avère tout à fait vivante et garde sa place dans la Cité arrageoise du XXI^e siècle.

La Ville d'Arras et son Maire, M. le Sénateur-Maire Jean-Marie VANLERENBERGHE, ont bien voulu cette année concrétiser l'engagement pris de réserver à la Société un lieu de travail et mettre à sa disposition – 61, Grand-Place – des locaux d'une superficie de 47 m² destinés au regroupement de sa bibliothèque, aux travaux de ses Membres et à une ouverture vers l'extérieur, en particulier à l'Université d'Artois.

C'était là manifester tout l'intérêt reconnu aux travaux de notre Société, mais également lui reconnaître sa place dans la vie culturelle arrageoise.

Je réitère mes plus vifs remerciements à la Ville et à son Maire.

Je voudrais terminer cette allocution par une brève réflexion sur l'intérêt que nous portons à notre bibliothèque.

L'Académie a eu à souffrir particulièrement des destructions et son patrimoine constitué d'ouvrages, papiers a disparu : ce n'est que par une lente reconstitution et par l'apport de ses Membres qu'elle peut disposer d'un fonds utile.

Une bibliothèque est intemporelle et ceux qui lisent comme ceux qui écrivent, quel que soit aujourd'hui le support, ne sont pas assujettis au temps.

Lire, écrire sont deux comportements qui rassurent.

Collectionner les livres et disposer d'une bibliothèque ajoute encore à cette sensation apaisante, car n'est-ce pas pouvoir puiser aux sources mêmes de la connaissance.

Ouvrir enfin cette bibliothèque à la recherche, aux travaux des étudiants, comme des chercheurs et aux Membres de la Société permet enfin le partage de cette passion.

Je confirmerai tout l'intérêt qui s'attache à nos travaux en précisant que l'Académie publiera au mois de septembre prochain un nouveau tome de ses *Mémoires*.

Il me reste à donner la parole à M. le Secrétaire général pour le rappel des travaux de notre dernière année académique.

Je vous remercie.

Rapport sur les travaux académiques de l'année 2007,
par le Docteur Jean-Pierre DIERS,
Secrétaire général

« J'ai pour mission, en principe, de condenser pour vous la matière de bon nombre de communications consciencieusement rédigées, parfois même très développées et qui, hélas ! ne gagnent rien à être résumées par votre serviteur. C'est là une tâche ingrate, je ne me le dissimule pas, aussi, m'efforcerai-je d'être assez bref pour ne pas fatiguer votre courtoise attention. »

Ainsi s'exprimait lors de la séance solennelle du 15 décembre 1938, le secrétaire général, Abel PENTEL, juste après le discours de réception de l'abbé Jean LESTOQUOY, le plus illustre de mes prédécesseurs, et la réponse du Docteur Louis VAILLANT.

Nous n'avons pas à y changer un iota, et nous devons même respecter son vœu d'être bref afin de ne pas vous ennuyer. Mais la tâche est aussi rude, car l'évocation de Venise ou de Bonaparte vont éveiller votre attention, le simple rappel du titre vous laissera frustré et si nous avançons quelque peu dans le détail de la communication, l'exercice répété neuf fois épuisera toute votre « courtoise attention ». Essayons encore cette fois cependant de vous distraire sans vous ennuyer, tout en exécutant notre mission.

Cette année 2006-2007 a été marquée par la variété et l'originalité des sujets. Trois académiciennes, quatre académiciens et deux conférenciers invités nous ont offert des sujets d'histoire, de littérature, des réflexions sur des destinations mythiques de voyage, et d'autres sujets plus rares.

Vous connaissez tous ces vers des *Feuilles d'Automne* :

*« Ce siècle avait deux ans. Rome remplaçait Sparte.
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. »*

En référence à ces vers célèbres de Victor Hugo, nous avons demandé au bonapartiste le plus célèbre d'Arras, M. Christian BERQUIER, de nous expliquer comment les événements, mais aussi le caractère de Bonaparte, son talent politique, ses intuitions, avaient conduit celui-ci de la campagne d'Italie au trône impérial.

Deux sujets de voyage nous ont été proposés : Venise bien sûr, et Oman et le Yemen.

M. Bernard SENECA a visité Oman et le Yemen entre deux prises d'otages. La région n'est en effet pas sûre. Les Omanais semblent heureux, mais la civilisation s'appuie sur une population d'expatriés, expression moderne de l'esclavage. Au Yemen, la femme est, comme vous le savez, complètement voilée et exclue de toute vie sociale. La culture d'une plante que l'on mâche, le kat, va de pair avec celle de la kalachnikov. Merveilleux paysages, couchers de soleil et architecture de terre cuite, à faire rêver, permettent d'oublier une réalité qui n'est pas toujours rose.

Venise entre mer et ciel. Mlle Danièle RENAULT a essayé de nous expliquer la beauté de Venise au sens d'harmonie, mais aussi d'organisation à partir des trois ordres, des choses, de l'esprit, et du temps. *« Il était une fois le ciel et la mer, et une ville imaginaire peuplée d'étranges citoyens, protégée par un lion ailé : cette ville improbable a existé. »* Mais de même qu'on ne peut avec des mots raconter le *Nocturne posthume* de Chopin, on ne peut décrire la magie des conférences de Mlle RENAULT.

Nous avons eu la chance, rare, d'entendre cette année trois conférences sur la littérature.

M. Francis MARCOIN a évoqué Maupassant, l'écrivain français le plus lu en France et le plus traduit à l'étranger. Est-ce une prose simple, un vocabulaire précis, des descriptions sobres, des personnages le plus souvent banals, qui en font un écrivain facile à lire, en particulier à travers des histoires courtes ?

L'ensemble de son œuvre - quelques trois cents contes et nouvelles et six romans -, écrite en dix ans, est plongée dans une sorte de fantastique, qui n'est pas un fantastique gothique, mais une ambiance angoissante, une « *inquiétude incompréhensible* ». *Le Horla* est le modèle de cette angoisse sous-jacente à toute l'œuvre de Maupassant, ce qui la rend très moderne, rejoignant l'angoisse de l'homme du XX^e siècle, confronté à l'absurde.

Mme Denise DUONG avait choisi de nous présenter un écrivain qui tient une place à part dans la littérature : Marie Noël. Marie Noël a mené une vie simple, loin des modes, des mondanités et du sensationnel. En revanche elle avait une vie intérieure très riche : c'était un être passionné, tourmenté et secret, une chrétienne fervente, un auteur talentueux mais méconnu.

Petite fille, il semble qu'elle ait eu une imagination débordante et plutôt malade, accompagnée d'une sensibilité très fine qu'une éducation austère a sans doute exacerbée.

Le troisième thème littéraire, c'est Maître David LEFRANC, le fils de notre cher Président, qui nous l'a apporté en évoquant le Procès de Maurice Barrès du 13 mai 1921. Les dadaïstes reprochaient à Barrès de les avoir déçus en prônant dans un premier temps un anarchisme cosmopolite, pour devenir par la suite, un nationaliste antisémite. Nous avons ici, pour en débattre, des avocats, des procureurs, et des écrivains de valeur, puisqu'il s'agissait d'André Breton, de Louis Aragon, de Tristan Tzara, de Benjamin Péret, de Philippe Soupault. Avec la remarque du secrétaire que tout ce qui n'a pas été publié dans les revues du temps a disparu. En particulier il ne reste aucune trace du plaidoyer de Philippe Soupault en faveur de Barrès .

Le personnage public et l'action politique de Louis Aragon nous permettent une transition pour évoquer le sujet que le colonel André MERVAUX nous a présenté cette année, avec son sérieux et son habituelle ferveur, l'un n'excluant pas l'autre.

Le général DELESTRAINT, né à Biache-St-Vaast en 1879, est resté trop longtemps dans l'ombre de personnages plus connus comme le Préfet Jean Moulin ou le général De Gaulle. Le général Delestraint a eu sous ses ordres entre les deux guerres le colonel Charles de Gaulle : tous les deux sont passionnés par l'avenir du char de combat. Après le 18 juin 1940, le général Delestraint se range du côté du général De Gaulle et accepte fin août 1943 la mission de chef de l'Armée secrète de la France combattante. Mais il est arrêté, déporté au camp du Struthof, dans le Bas-Rhin, puis à Dachau où il est assassiné le 19 avril 1945.

Nous avons gardé pour la fin deux thèmes un peu atypiques.

Mme Odile PARSIS, spécialiste de l'histoire des mentalités et des représentations, a choisi cette année de nous montrer comment l'homme du XIX^e siècle a vu évoluer sa représentation mentale du corps.

Entre 1750 et 1880, la médecine française opère une révolution clinique avec le primat de l'observation, une démarche analytique et l'indispensable vérification expérimentale. A la suite de François Magendie et de Claude Bernard.

De nouvelles pratiques corporelles s'ensuivent : on découvre l'hygiène, et la propreté devient une vertu ; le corps doit être rééduqué, redressé, et musculairement performant. Le sport, inventé par les gentlemen désœuvrés, se développe.

Une troisième partie était consacrée aux modifications des relations entre le médecin et son malade et au poids des images du corps véhiculées par l'Eglise.

Nous ne pouvons en dire plus sur cette page d'histoire des représentations et de l'histoire culturelle du corps, mais vous comprendrez qu'en tant que médecin, cette conférence nous ait particulièrement intéressé.

Enfin voici le sujet sans doute le plus académique et cependant exceptionnel que nous a apporté M. Jean-Claude MALSY, invité par notre confrère archiviste, M. Jean-Eric IUNG.

M. MALSY est diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Il a été chargé par M. Dominique DUPILET, président du Conseil général, qui a une fonction culturelle souvent ignorée, de refaire dans son entier le travail auquel s'était soumis le comte de LOISNE il y a tout juste cent ans sur la typographie et la toponymie des lieux du Pas-de-Calais.

M. Jean-Claude MALSY nous a fait part de ses avancées dans une science difficile et passionnante dont on pourrait croire que depuis les travaux du comte de Loisne et son *Dictionnaire topographique et toponymique du Pas-de-Calais*, en 1907, tout était dit concernant le sujet. Le Conseil général du Pas-de-Calais a donné à M. MALSY, diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, la mission de mettre à jour tous les travaux effectués depuis un siècle et de donner l'état des lieux. M. MALSY a conscience qu'il s'agit d'une nouvelle étape, avant d'autres travaux qui peut-être modifieront les conclusions qu'il propose aujourd'hui. Il nous a donné trois exemples :

Premier exemple : où se trouve ce *Bigarium* dont parlent les sources, siège d'un palais royal où le roi Dagobert 1^{er} a convoqué une assemblée générale en 636 ? Après avoir écarté plusieurs hypothèses phonétiquement fausses, il propose, preuves à l'appui, la commune de Biache St Vaast.

Deuxième exemple : M. MALSY utilise un critère lié à la christianisation, et ouvre un champ d'investigations surprenant, en étudiant la diffusion, dans le Pas-de-Calais, du culte de Saint-Léger, évêque d'Autun, assassiné en 680, à Sus-Saint-Léger, près de Croisilles, le culte de saint Léger dans le Pas-de-Calais.

Troisième exemple : la relecture d'une charte datant de 1098 et dont la copie la plus ancienne qui nous soit parvenue date du XVI^e siècle, permet de retrouver une succession ordonnée des noms de lieux.

M. Malsy nous a montré qu'en matière de recherche le travail n'est jamais achevé...

A travers deux exemples, d'une part la relecture d'une charte datant de 1098 et dont la copie la plus ancienne qui nous soit parvenue date du XVI^e siècle, et d'autre part l'étude de la diffusion, dans le Pas-de-Calais, du culte de Saint-Léger, évêque d'Autun, assassiné en 680, à Sus-Saint-Léger, près de Croisilles, M. MALSY nous a montré qu'en matière de recherche le travail n'est jamais achevé...

L'an prochain, Vauban sera à l'honneur, grâce au colonel MERVAUX, et à une exposition aux Archives départementales. De même que l'architecte audomarois Joseph Philippe sera mis en valeur à l'occasion d'une autre exposition organisée par M. WINTREBERT. Le Professeur LOTTIN, que l'on a vu il y a quinze jours sur FR3 à propos des Beffrois, parlera des seigneurs-gueux en Artois au XVI^e siècle. Mme PARSIS parlera de l'invention, non plus du Corps, mais du Nord, le nord par opposition aux régions du sud. Et Mlle CARIDROIT qui propose ce mercredi 20 juin, à 18 h, aux Archives départementales à Dainville, la première partie de sa conférence sur les Virus, en donnera la seconde partie. Mme CARTIER nous fera visiter l'exposition qu'elle prépare à Douai sur les Orfèvres de Lille. Mme

DUONG évoquera le fabuleux bestiaire des vies de saints. Et nous serons heureux d'entendre une conférence sur les chars par le colonel Floris FLORQUIN.

Nous vous rappelons que l'entrée est libre et gratuite

Voilà, nous avons fait au plus vite pour vous laisser tout le loisir d'écouter les discours de réception de cette année, en attendant le palmarès des concours 2007 de l'Académie.

Nous vous remercions de votre « courtoise » attention.

Discours de Réception au VIII^e fauteuil
de Mademoiselle Marguerite CARIDROIT,
Membre résidant

Monsieur le Président,
Chers amis, Résidants et Correspondants, Membres de l'Académie,
Chers amis, Mesdames et Messieurs,

Me voilà donc aujourd'hui proposée pour un fauteuil, le fauteuil n° VIII, qui était celui de Monsieur Honoré Bernard qui nous a quittés au début de l'année.

L'Académie, je la connaissais depuis longtemps. Quand j'étais petite, j'en entendais très souvent parler par Mgr Léger qui, quand il venait tailler les rosiers, parce que l'on sait que les roses, c'était sa passion, quand il venait tailler les rosiers dans le jardin de la maison, il parlait de l'Académie. Après c'était Mgr Lestoquoy qui, avec mes frères, nous y emmenait très souvent. Mais je ne pensais jamais y rentrer. J'ai été introduite par M. Charles Moreaux, un pharmacien, qui m'a introduite avec son secrétaire, M. Louis Caudron.

Je prends donc la place de M. Bernard qui était le 11^{ème} occupant du fauteuil n° VIII.

M. Bernard, c'est une personnalité d'Arras, et une grande personnalité pour l'Académie, parce qu'il avait une puissance de travail, et très variée, comme je vais vous l'expliquer, puisqu'il est de coutume de parler de l'action de son prédécesseur.

M. Bernard est né en 1922 à Clermont-Ferrand et il est allé rapidement à Arles avec ses parents, puisque la famille de ses parents était originaire d'Arles. Et là il a découvert cette ville : le Théâtre antique, les Arènes, Sainte-Trophime, l'Eglise Saint-Honorat, les Alyscamps. Et peut-être est-ce là qu'il a trouvé la base de sa passion pour l'archéologie.

Etudes secondaires, études supérieures à l'Université de Marseille, de Grenoble. Très important parce que c'est là que ce Provençal et ce Marseillais, ce farouche Provençal et ce farouche Marseillais, a rencontré son épouse, qui était d'Arras, Mlle Jay, et donc il est venu travailler dans le Nord-Pas-de-Calais, dans l'enseignement, puisqu'il a été nommé professeur de collègue en 1946, au collège Bodet de Lillers. Et Lillers, vous le verrez, a joué un rôle important dans son activité archéologique. Titulaire, professeur certifié, professeur au lycée de garçons en 1954, devenu par la suite le lycée Robespierre. Il a fini sa carrière d'enseignant en 1987 avec la nomination dans l'ordre des Palmes académiques.

Ses qualités d'enseignant, tout le monde les connaît, et ce sont également ses grandes qualités de conférencier : rigueur, clarté, précision, un art d'intéresser les élèves et d'ouvrir le plus possible leur champ de connaissances.

En 1954, il a rencontré un professeur qui faisait sa thèse sur les églises du Nord-Pas-de-Calais au Moyen-Age. Ce monsieur voulait en savoir plus et lui demanda s'il pouvait fouiller à Lillers. M. Bernard, qui avait déjà une certaine culture archéologique, accepta.

Mais avant de vous présenter tous les grands travaux archéologiques de M. Bernard, je voudrais vous dire que pour fouiller, il lui fallait des mains, et ces mains il les a recrutées essentiellement parmi les jeunes, des jeunes qui étaient ses élèves ou des amis. Et notamment M. Francis Perreau, notre Président d'aujourd'hui, a été un fouilleur très actif avec M. Bernard. Et pourtant être fouilleur à l'époque, ce n'était pas toujours facile. Une fois, à St Riquier, ils ont découvert un cimetière de manière improvisée. Une autre fois, ils se sont rendus compte que l'eau était haute. Il y avait beaucoup de difficultés, mais tous les fouilleurs que j'ai rencontrés, les anciens élèves du lycée d'Arras, par exemple, parlent avec respect et admiration d'Honoré Bernard, en raison de son humanisme, sa patience, sa bonté. Il animait donc le centre des fouilleurs et tous restent admiratifs devant celui qui les a formés.

Aussi n'est-ce pas étonnant qu'en 1977, M. Bernard ait été nommé membre de la commission académique de Lille d'action culturelle pour organiser le problème des fouilles. Il a même organisé un colloque international puisque, dans d'autres régions, les jeunes lycéens se sont également intéressés aux fouilles.

Je remercie donc ce fouilleur qu'était M. Perreau, de m'avoir fait comprendre les leçons de 40 ans d'expérience avec Honoré Bernard, afin de pouvoir les transmettre.

A la rigueur d'une démarche exclusivement scientifique, se sont ajoutées deux prises de conscience.

Premièrement, la nécessité de réaliser très rapidement une figuration de toute découverte : un bon plan est meilleur que la visualisation sur le terrain, surtout lorsqu'il est réalisé par le directeur des fouilles. Et n'oublions pas l'importance qu'il accordait à la réalisation de maquettes. M. Bernard était, on peut dire, « l'homme des maquettes », car la maquette permet à l'archéologue de progresser dans sa démarche, de tester ses hypothèses, tant pour leurs probabilités que pour leurs carences.

Deuxièmement, la personnalité de M. Bernard était structurée par sa connaissance de l'archéologie monastique. Il considérait qu'il était impossible de rendre compte de façon satisfaisante de celle-ci sans une bonne connaissance de ce qui fait l'originalité et qui façonne la vie religieuse, sans connaître cette vie monastique.

Ainsi s'explique la qualité des comptes rendus d'Honoré Bernard, les plans précis, ses maquettes exceptionnelles, sa connaissance approfondie, tant de l'art monumental que du monde religieux, monastique en particulier. Et permettez-moi de vous confier ce que m'a dit le supérieur de l'abbaye St Wandrille, en Seine-Maritime, lors d'un voyage organisé par M. Bernard à la découverte des abbayes normandes : « Honoré Bernard est une personnalité nationale et internationale en archéologie. » Et je vous préciserai tout à l'heure pourquoi.

Cette renommée de M. Bernard nous a permis de déjeuner, nous les visiteurs, dans la clôture du cloître, ce qui est tout de même, reconnaissez-le, un privilège rare. Et ce supérieur avait prévu d'accompagner quelques mois plus tard Honoré Bernard et sa famille pour faire des fouilles à l'abbaye de Montmajour.

Voici maintenant les principales activités d'Honoré Bernard en tant qu'archéologue.

1954, je viens de vous le dire, les premières fouilles ont eu lieu à la collégiale de Lillers. Et M. Helliot, le conservateur de la Bibliothèque nationale, qui avait besoin de renseignements, a trouvé parfaitement, pour la première expérience archéologique de M. Bernard, et vérifié ce qu'il pensait.

De 1956 à 1959, il a dirigé les fouilles archéologiques sur l'église d'Ham-en-Artois, à quelques kilomètres de Lillers, et toujours avec M. Helliot. La nef avec corniche et modillons est le seul vestige romain du XII^e siècle. Elle est plus courte que le chœur du XVII^e. Et en 1984, on lui a demandé de reprendre les relevés archéologiques de l'ensemble de l'Abbaye à la suite de découvertes nouvelles et cela a fait l'objet de très nombreuses publications qui ont marqué le monde de l'archéologie.

1961-1965 : autres zones de fouilles : le « site » de Théroouanne, et je précise bien le « site ». Pourquoi le « site » ? Parce que la ville de Théroouanne a été totalement démolie sur l'ordre de Charles-Quint en 1553. Les habitants de Théroouanne avait voulu résister à des bombardements épouvantables avec des pierres et de la fonte. Et Charles-Quint, vexé et irrité par cette résistance, a fait raser totalement la ville : il ne restait plus qu'un site. La magnifique cathédrale de [...], considérée comme la plus belle du Nord de la France, avait aussi disparu.

Sur ce site, et ce que je vais vous dire est extraordinaire, Honoré Bernard et ses fouilleurs ont décelé des constructions légères de l'époque de Tibère – vous noyez jusqu'ou il est remonté, des structures caractéristiques du Bas-Empire, un ensemble totalement détruit du II^e siècle, et au haut Moyen-Age ont été construits deux états : un groupe épiscopal dont on décèle l'amorce

de trois bâtiments, puis une crypte carolingienne qui lui succéda. La cathédrale gothique dont on a retrouvé six types successifs de fondation a coiffé ces découvertes plus anciennes.

En 1970-1986, à la demande d'Ernest Huyghe qui deviendra d'ailleurs membre de l'Institut, avec M. Petri qui était professeur à l'Université de Lille, il a recommencé ses fouilles au niveau de Théroouane. Et pour préciser les croquis qu'il faisait, M. Bernard, littéraire, archéologue, était aussi un historien et il a restitué les élévations de la cathédrale de Théroouane en cherchant et en trouvant un tableau attribué à l'époque à Holbein le Jeune, une élévation de la cathédrale de Théroouane et il a complété avec une vue cavalière de 1539 célébrant une victoire d'Henri VIII et de Maximilien de Habsbourg en 1513 sur les Français. Vous voyez toutes ces caractéristiques, tous ces traits montrent la grande qualité de M. Bernard.

1979, direction des fouilles archéologiques de St Riquier. Et vous savez qu'ici dans notre région, St Riquier est vraiment le domaine de M. Bernard. Un village d'ailleurs, des Amis de St Riquier... auquel je ferai allusion tout à l'heure. St Riquier, avec la grande basilique de St Angilbert est le plus grand ensemble monastique de l'empire de Charlemagne, un haut lieu de dévotion et de culture, une véritable abbaye pilote d'un règlement liturgique qui est encore connu. Jean Tubert, qui est également un archéologue et un chercheur, considérait que l'église Notre-Dame, une des trois églises de ce grand complexe abbatial avait été édifiée avec un plan centré. Au cours de ses propres fouilles, des contradictions lui étaient sans doute apparues ! Il demande donc à M. Bernard de vérifier et il se basait sur les qualités d'archéologue monumentaliste de M. Bernard. M. Bernard a montré que l'église Notre-Dame était bien un édifice polygonal à plan centré. Sa construction avait été réalisée, et cela est très important, dans le même esprit que la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle.

Cet édifice picard connut deux états successifs, l'un au début du VIII^e siècle et l'autre au début du XI^e siècle, qui, tout en respectant le plan primitif, accentuait par ses adjonctions la similitude avec Aix-la-Chapelle.

Cette découverte très importante allait créer une collaboration entre les chercheurs allemands et Honoré Bernard qui présenta ses travaux à l'exposition du Conseil de l'Europe à Aix-la-Chapelle en 1965. Honoré Bernard a ainsi confronté les données de ses fouilles, plans et stratigraphie et des structures encore existantes, accomplissant ainsi une véritable archéologie du bâti. Il confronta toutes ses données avec les miniatures d'un manuscrit d'Arnu (?), chroniqueur de l'abbaye de St Riquier au XI^e siècle et avec les restitutions faites par un architecte allemand de 1912. La basilique d'Angilbert est donc la combinaison de deux sanctuaires et c'est ce caractère bicéphale qui lui donne son originalité : un sanctuaire à l'ouest dédié au Seigneur et le sanctuaire de l'est dédié à Notre-Dame, et comportant en son centre la tour de St Riquier que peut-être certains d'entre vous connaissent. Ce grand édifice d'Angilbert est restitué sous la forme d'une maquette au 4/100^e et vous retrouvez ici l'intérêt constant des maquettes de M. Bernard.

Que reste-t-il de ce prodigieux ensemble : l'église gothique a été articulée sur les constructions qui l'ont précédée ; le passage carolingien au passage médiéval s'est fait par étapes au XIII^e siècle, l'église gothique fut détruite par un incendie au XVII^e siècle, remise en état, re-détruite par un incendie. Il faudra un siècle pour qu'on redonne à l'église son ancienne splendeur que nous pouvons encore contempler aujourd'hui.

Les bâtiments abbatiaux reconstruits au XVII^e siècle, que nous pouvons découvrir encore, abritent le centre culturel départemental de la ville de St Riquier qui comprend un musée de St Riquier et un centre d'accueil où la vie culturelle est importante.

Et dans tous ces lieux, un hommage, permanent et appuyé, est rendu à Honoré Bernard à la fois par les habitants de St Riquier, et par ceux qui s'occupent du centre culturel, reconnaissants.

Honoré Bernard et Alain Nolibos ont édité un film-promenade, passionnant, où Honoré Bernard explique l'abbaye en répondant aux questions que pose Alain Nolibos.

Je reviens maintenant à l'abbaye de St Wandrille, parce qu'en 1992, à la suite de découvertes nouvelles, il fallait des précisions pour la construction de la salle capitulaire au IX^e siècle. Nous verrons l'importance qu'Honoré Bernard donne aux salles capitulaires.

Je vais vous parler maintenant d'une autre abbaye à laquelle tenait beaucoup M. Bernard. Parce que s'il s'était parfaitement adapté à l'Artois, à la Picardie, il restait un provençal et comme je l'ai dit tout à l'heure un Marseillais. Etant provençal, il avait connu l'abbaye de Montmajour, qui était comme St Riquier une abbaye mauriste. Pendant des années, de 1981 à 1987, il a fait des fouilles avec la méthode qu'il avait mise au point à Ham, à St Riquier, à Théroüanne, de l'ensemble des vestiges de l'abbaye pour les comparer avec St Riquier. Et c'est cela qui fait la grande valeur de M. Bernard. Il a fait des relevés topographiques avec son fils Pierre et un architecte des Monuments historiques et il devait d'ailleurs retourner en mai à Montmajour pour faire des recherches sur un [?] qui se trouvait dans le jardin de la ville.

De cette abbaye de St Riquier, il reste la maquette qui est remarquable, et M. Bernard en 2006 a été très heureux d'être remis en honneur parce qu'il avait réalisé une grande maquette de cette abbaye et qu'il a obtenu le grand prix des corso d'art et c'était aussi un hommage extraordinaire.

Vous allez dire : vous avez parlé beaucoup des travaux d'Honoré Bernard, à l'extérieur : Lillers, Ham, Théroüanne, St Riquier et Montmajour. Honoré Bernard s'est intéressé beaucoup également à la ville d'Arras. Arrêtons-nous au 20 mars 1993, cela c'est extraordinaire : bien qu'en retraite depuis juin 1996, Honoré Bernard a tenu à soutenir une thèse à l'Université de Paris X-Nanterre, sur le thème : Saint-Riquier, Archéologie et [?]. Comme président du jury, on retrouve Ernest Huyghe, qui l'avait encouragé, soutenu, et qui est devenu membre de l'Institut. Soutenance de thèse d'ailleurs qui a été brillante, exceptionnelle.

1958, il a été nommé membre titulaire et président en même temps qu'Alain Nolibos, à la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie et il a rédigé de très nombreuses communications.

En 1965, il a été élu au VIII^e fauteuil de notre Académie des Sciences, Lettres et Arts, puis, et cela lui avait fait énormément plaisir, membre correspondant de l'Académie de Marseille. Il était vice-président de l'ASSEMCA, et, à ce titre, il a assuré et donné de très nombreuses conférences pour la formation des guides de la ville et pour l'ASSEMCA.

En tant que président de l'ASSEMCA, j'ai beaucoup travaillé avec lui et avec M. Nolibos puisque ces deux vice-présidents de notre association sont tous les deux membres de l'Académie.

Au fil des ans, Honoré Bernard assurait d'une manière pédagogique des voyages culturels pour des collègues, et diverses associations d'Arras, voyages très variés, exceptionnels tant par la destination que par l'intérêt et surtout par la documentation écrite remise à chaque visiteur. Il a réalisé aussi, ce qui a été un étonnement pour les Picards, un circuit de promenades carolingiennes.

En 1993, il a écrit un livre sur *Arras, ville fortifiée*⁴. C'est un livre passionnant, qui doit malheureusement être épuisé. Et il m'avait dit avant les vacances de Noël, alors qu'il était allé rendre visite à sa sœur en Angleterre, qu'il voulait le reprendre. Deux parties dans ce livre. Tout d'abord une partie sur les fondements et conditions d'une fiabilité en archéologie. Et un livre passionnant sur l'histoire d'Arras, les portes, les remparts, le système bastionné, Vauban ! Donc, c'était un livre qu'il souhaitait reprendre.

De 1958 à 1988, voilà une belle aventure pour la ville d'Arras : il a restauré le plan-relief de notre ville datant de 1716. Et là, comment a-t-il procédé ? Comme pour les fouilles, avec une équipe de bénévoles, volontaires ou recrutés, et toute l'équipe de ces bénévoles a travaillé avec passion à cette restauration, enthousiastes et convaincus de sa fiabilité. Ce plan-relief est

⁴ Honoré Bernard, *Arras, ville fortifiée*. Musée d'Arras, 1993.

visible au Musée des Beaux-Arts d'Arras. Je crois qu'il est tellement extraordinaire que tous les visiteurs en restent très admiratifs.

Ensuite il a participé aux fouilles après la destruction du couvent des Grands Carmes, rue Gambetta. Comme on voulait y construire un lycée de jeunes filles, avant que le bâti ne se fasse, il a fouillé.

Et puis à partir de 1988, il s'est intéressé à l'ancienne abbaye St Vaast en réalisant à la fois une étude archéologique et monastique. Il avait d'ailleurs un projet. M. Bernard savait toujours où il allait, il avait toujours des projets et s'il n'y arrivait pas tout de suite, il essayait les années d'après. Il avait organisé avec deux adjoints municipaux, et avec des membres de l'ASSEMCA, un voyage à Marseille. L'accueil avait été remarquable tant de la part de la municipalité que de la part de l'Académie de Marseille où il retrouvait de bons et fidèles amis. Comme Ipswich en Angleterre, et Philadelphie en Amérique, la ville de Marseille avait décidé d'aider la ville d'Arras qui avait beaucoup souffert dès le 6 octobre 1914 - et cela pendant quatre ans. Témoin de l'aide de Marseille, il y a la place de Marseille à Arras et le boulevard d'Arras à Marseille, et Honoré Bernard aurait souhaité qu'un jumelage soit fait en souvenir de ce geste d'amitié.

Et en 2006, [il a laissé un testament où il tenait à nous faire des révélations sur l'abbaye St Vaast ?]. Il a complété ses conférences par une visite de l'abbaye St Vaast, il avait en effet une idée. Cette visite a eu lieu avec des membres du conseil municipal et également avec le conservateur de l'époque, et avec des membres de l'ASSEMCA, Francis Gradel et moi-même. Ce qu'il voulait, c'est qu'on remette en évidence comme dans toutes les abbayes normandes, et Dieu sait s'il nous a parlé d'autres abbayes normandes, l'abbaye aux Dames, l'abbaye aux Hommes, et d'autres abbayes normandes, d'autres salles capitulaires, il souhaitait que la salle capitulaire d'Arras soit remise en état. Et pour persuader tout le monde, il avait fait lui-même les mesures, il avait calculé où l'on pouvait poser l'ascenseur qui défigure actuellement cette salle. Il avait retrouvé une énergie, on se demandait comment, c'était véritablement extraordinaire.

Et M. Nolibos peut en témoigner, on le voyait un jour très fatigué et, deux jours après, il avait retrouvé une idée qui lui rendait toute son énergie.

Il nous a donc fait ses deux dernières conférences sur l'abbaye de St Vaast, sur la reconstruction de l'abbaye St Vaast. Il est parti du principe que, pour connaître l'abbaye St Vaast, il fallait utiliser le plan-relief. A l'époque du plan-relief, l'ancienne abbaye n'était pas encore démolie. Avec ce plan-relief, nous disposons d'un plan au sol de l'abbaye, qui est parfait, beaucoup mieux que le plan sur parchemin qui se trouve aux Archives départementales. Il a reparlé de cette construction médiévale de l'abbaye St Vaast. La reconstruction dans la seconde moitié du XVIII^e siècle s'est faite sur le plan monumental pour rester, selon l'opinion de M. Bernard, essentiellement monastique. La conduite de cette reconstruction au XVIII^e siècle repose premièrement sur le respect de la règle claustrale : seuls l'église qui est devenue notre cathédrale et le réfectoire qui est sur le côté de l'abbaye St Vaast actuel ont changé de place. On a supprimé l'éparpillement des bâtiments dans l'ancienne abbaye, tout se regroupe dans un corps unique de bâtiment ainsi organisé, deuxième parallèle réunie par des ailes transversales, et qui à St Vaast, ce qui est très rare on a étendu ce plein-pied à l'église elle-même. En 1789, lorsque la Révolution éclatera, la reconstruction du XVIII^e était pratiquement terminée, sauf ce qui devint la Cathédrale par l'intervention de Napoléon.

Le deuxième souci, la deuxième conférence présentée par Honoré Bernard l'année dernière. En 1792, une aile va servir d'évêché et de grand séminaire jusqu'à leur expulsion en 1906. L'autre aile, d'abord dévolue à la Légion d'honneur, est rachetée par la ville d'Arras qui installera à la fois le musée et une partie de la Médiathèque, la Médiathèque ayant été transférée par la suite dans l'autre aile.

La reconstruction à l'identique, sous la direction de Pierre Paquet, de notre abbaye du XVIII^e, qui a été réalisée par Paul Decaux, architecte arrageois, satisfaisait beaucoup M.

Bernard parce qu'elle a été faite très fidèlement. Pour contrôler, M. Bernard s'est beaucoup appuyé sur l'ouvrage du chanoine Van Drival, dont il a refait la préface.

Ses derniers souhaits à propos de l'abbaye St Vaast concernait la salle capitulaire.

Pour terminer et rendre témoignage, je me dois de souligner les qualités humaines de M. Bernard, sa fidélité en amitié. Quand il prononçait les noms de M. (?) d'Arras, de M. Bergoin de l'Académie de Marseille... Et je voudrais souligner - je crois que sa fille et son fils sont présents ici - surtout son attachement à la famille, également à son épouse qu'il a fait soigner avec beaucoup d'attention et suivie dans son action. Son épouse avait une grande action humanitaire en Croatie. Il l'avait beaucoup suivie et cette action humanitaire se poursuit d'ailleurs avec la fille actuellement. Et surtout ses trois petits-enfants dont il était très fier de la réussite.

C'est donc à M. Bernard que je vais succéder dans ce fauteuil. Je ne suis pas du tout archéologue. J'aime bien l'histoire, la littérature, je suis surtout une scientifique ; et j'ai fait quelques conférences. La première, sur « la Chronobiologie » ; la seconde sur « Y a-t-il des médicaments anti-âge, exemple la D.H.E.A. » ; la troisième sur les dangers de la drogue, et j'ai voulu surtout insister sur les dangers de l'alcool, danger du tabac, entre autres, mais surtout danger du cannabis...

[Il manque la toute fin du discours.]

Réponse au discours de Mlle Marguerite CARIDROIT,

Par M. Jean-Michel SPAS,
Membre résidant

Voici déjà plusieurs années que notre Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras bénéficie du généreux concours de Mlle Marguerite Caridroit. Dans ces conditions il paraît

étonnant que, selon la coutume et les usages de notre Société, un membre aussi important n'ait pas été reçu à l'occasion d'une cérémonie officielle comme celle de ce jour. Plusieurs causes peuvent être invoquées pour expliquer ce retard, mais nous prions Mlle Caridroit de bien vouloir nous pardonner de ne la recevoir qu'aujourd'hui.

C'est le 17 mai 1928 que naquit à Arras – le jour de la fête de l'Ascension – celle qui devait devenir membre de notre Académie, après de longues études, débutées en notre ville à l'école primaire de la Grand-Place pour se poursuivre au lycée. Elle passa le baccalauréat en septembre 1944, en section A (latin-grec), où elle obtient la mention Bien, tandis que notre bonne ville d'Arras se préparait à fêter la Libération ! Non contente de ce premier diplôme, elle s'inscrit pour passer de nouveau le baccalauréat, cette fois en section Philo-Sciences, qu'elle obtient en 1946.

Conseillée pour faire des études de pharmacie, elle s'inscrit à la Faculté de Lille et obtient son diplôme en 1951. Elle se présenta au concours de l'internat en pharmacie qu'elle emporta brillamment et réalisa ses premiers stages à l'Hôpital Sub-Urbain qui avait accueilli les services hospitaliers universitaires du CHR de Lille. Le professeur Neyrac, titulaire de la chaire de Neurologie et de Psychiatrie, lui propose de créer et de diriger le laboratoire qu'il envisageait de développer pour son service. Elle en devient chef de laboratoire et complète sa formation en y ajoutant le diplôme de Sérologie, assurant les analyses biologiques pour d'autres services, Rhumatologie du Professeur André Verhaeghe et Désintoxication Ethylique du Professeur Michel Fontan. Mlle Caridroit participe activement à l'étude des conséquences biologiques de l'alcoolisme et à son diagnostic biochimique, travaux réalisés en complémentarité avec ceux de l'Hôpital Bichat avec le Professeur Trémolières.

Elle participe au jury de nombreuse thèses de doctorat en médecine et fut reçue en 1972, au concours national de chef de service de biochimie au CHR de Lille et, en raison de l'attente de la création de son poste, elle est sollicitée pour développer un laboratoire à l'Hospice de Béthune, création obligatoire pour le passage du statut « hospice » à celui de « centre hospitalier ». Elle est élue, bien que pharmacienne, présidente de la commission médicale d'établissement du Centre hospitalier de Béthune, et bientôt secrétaire de la commission médicale nationale au ministère de la Santé. Elle fut encore présidente départementale du comité de prévention de l'Alcoolisme.

En reconnaissance de tous ces services rendus, Mlle Caridroit fut nommée chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Ayant pris sa retraite, Mlle Caridroit s'est reconvertie dans diverses associations auxquelles elle se dévouait déjà. Le club-service Soroptimist, créé à Arras en 1979, l'a élue présidente durant trois années pendant lesquelles elle a assuré d'importantes responsabilités. Administrateur de la Maison de Retraite des Chariottes et de la maison Saint-Joseph de Vitry-en-Artois, elle l'est aussi de l'association Beffroi-Patrimoine ainsi que de notre Office de Tourisme.

Actuellement elle assure la lourde charge de présidente de trois importantes associations dont nous admirons tous la qualité et le dynamisme, à savoir, l'ASSEMCA – Association pour la Sauvegarde des Sites et Monuments du centre d'Arras -, la Société des Amis du Musée ainsi que la Fédération Régionale des Sociétés des Amis des Musée Nord-Pas-de-Calais.

Notre Académie, qui a de nombreuses fois eu l'occasion d'apprécier les communications que vous avez présentées lors de ses réunions, vous prie encore de bien vouloir l'excuser du retard avec lequel cette cérémonie ne se déroule qu'aujourd'hui.

Discours de réception au XXVI^e fauteuil,
du docteur Jean-Pierre DIERS,
Secrétaire général

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

« Vers le mois de mars 1737, d'Arthus, ingénieur en chef pour le Roi, et de La Place, avocat, puis échevin de cette ville, formèrent le projet d'associer un certain nombre de personnes pour composer une compagnie d'hommes de lettres. Ils proposèrent leur dessein à quelques messieurs de robe et d'épée, qui donnèrent aussitôt les mains à cet utile et honorable établissement. » *Le Père Ignace, Mém. Acad. Arras, t. XXXV, 1863, p. 348.*

Voici ce qu'il reste, ou à peu près, des trente-cinq mille pages que le Père Ignace a écrites et qui ont disparu dans l'incendie de l'Abbaye Saint-Vaast des 5-6 et 7 février 1915. Ce cher Père Ignace dont j'ai découvert l'existence avant même de savoir qu'il existait une Académie à Arras, tant à l'époque elle était discrète, pour ne pas dire secrète.

Deux cent soixante-dix ans après, l'Académie est toujours vivante et bien vivante, et vous me faites l'immense honneur de m'accueillir parmi vous. Je vais donc être le collègue de Robespierre, de Carnot, le futur « *organisateur de la victoire* », de Dubois de Fosseux, le grand secrétaire de notre Académie au XVIII^e siècle.

C'est à Dubois de Fosseux que le très regretté chanoine Léon-Noël Berthe, a consacré quinze années de sa vie et plus encore. Le chanoine Berthe, dont je veux saluer la mémoire, a été le premier académicien que j'aie rencontré, pour une raison simple que vous connaissez : c'est lui en effet, qui, le 19 octobre 1980, a fait une communication sur les événements de Fleurbaix du 3 septembre 1944 et sur l'intervention de mon père, le docteur vétérinaire Robert Diers⁵. A cette occasion, le chanoine Berthe et moi avons fait connaissance, et j'ai eu l'honneur de compter, je crois, très humblement, au nombre de ses amis. Il m'a tout doucement amené vers l'Académie. Mon futur parrain, le docteur Jean-Pierre Chambre, je le connaissais bien sûr à l'époque, et je l'appréciais déjà, mais il n'était pas encore de l'Académie !

Et je vais être le collègue de mon prédécesseur immédiat qui, chose rare, non seulement est toujours, grâce au ciel, en vie, mais il est présent cet après-midi parmi nous. M. l'abbé Denis Larzet, est aussi jeune que moi, mais il a été élu membre de notre Académie en 1984, donc il y a bien longtemps : cependant, m'a-t-il écrit, « *l'éloignement et les activités ont fait qu'il n'a pas été un sociétaire exemplaire* » ! Professeur d'histoire et géographie, puis directeur de Bouvigny-Boyeffles, il a obtenu une maîtrise d'histoire, puis un DEA sur les civilisations médiévales. Il a effectué des recherches archéologiques avec le professeur Pierre-Marie Pontroué, sur le site de l'Abbaye de Dommartin. Deux articles du Bulletin de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais en témoignent. Malgré son goût pour la recherche - l'enseignement catholique, puis le ministère paroissial ont finalement absorbé toute son énergie. L'abbé Larzet est actuellement curé-doyen de la paroisse St François de Sales à Boulogne-sur-Mer.

Je ne peux faire allusion à tous mes prédécesseurs, c'est dommage, car il y en a de piquants, tel le sieur Charles-Antoine de Gouves, qui n'est pas un modèle de citoyen, cependant il a commis plusieurs communications qui ont fait sensation, notamment en 1748, quand il a expliqué « *le danger d'apprendre les sciences aux femmes* ». L'Académie, d'après le Père Ignace, a beaucoup apprécié ce discours, et d'ailleurs elle a attendu le XX^e siècle pour accueillir une première résidente : Mlle Célestine Leroy en 1947 !

⁵ Léon-Noël Berthe, *Deux Oradour évités de justesse : Wanquetin, 14 août 1944, Fleurbaix, 3 septembre 1944*, Arras, 1980, 31 p.

On me pardonnera également un mot sur Mgr Jean Lestoquoy, qui fut un grand académicien, non seulement par la culture, mais par le travail accompli au sein de l'Académie. Il était né en 1903 d'une vieille famille arrageoise, dont plusieurs membres, tout au long du XIX^e siècle, ont occupé des sièges à l'Académie. Il fit des études à Paris au séminaire de Saint-Sulpice, puis à Rome où il obtint un doctorat à l'Institut pontifical d'archéologie. Jusqu'à la fin de sa vie, il se rendit à Rome très régulièrement. Le pape Jean XXIII l'avait encouragé à publier la correspondance de nonces apostoliques et le récompensa en le nommant prélat de Sa Sainteté en 1962. On dit que Mgr Lestoquoy a laissé 5000 pages de notes sur Arras et le Pas-de-Calais, en plus des dizaines de livres qu'il a publiés, en particulier sur l'histoire des villes au Moyen-Âge et à la Renaissance, et sur l'histoire de la tapisserie et de l'orfèvrerie.

Faudrait-il simplement vous remercier pour ce geste qui me place désormais parmi tous ces « *immortels* » ! Bien que je n'aie pas cité tous ceux qui mériteraient le plus notre vénération, vous avez compris qu'ils n'étaient pas négligeables. Non, je ne puis vous exprimer ma gratitude sans vous demander s'il n'y pas erreur sur la personne, si vous avez mesuré votre générosité, votre indulgence, vos sympathies. Tant d'Arrageois, tant de médecins mêmes - il y en a dans la salle, d'ailleurs - mériteraient bien mieux que moi cette distinction.

Voltaire affirmait que les origines de l'Académie française ne furent pas d'ordre intellectuel, mais d'ordre amical. « *En cercle d'amis, rapporte Jean Cocteau, voilà comment les choses débutent* » : c'est ce qui me sauve !

De quels titres en effet puis-je me prévaloir pour mériter un tel honneur ? Je n'ai pas, comme feu M. Honoré Bernard, restauré le plan-relief d'Arras. Je ne suis pas, comme Mlle Marguerite Caridroit ou M. Alain Nolibos, le fer de lance de la sauvegarde des monuments du XVIII^e siècle que les guerres nous ont épargnés, mais qui ne sont pas nécessairement à l'abri des projets de toutes sortes - des propriétaires ou des maîtres qui nous gouvernent. Je n'ai pas non plus rendu ses lettres de noblesse à un art injustement méconnu, comme Mme Nicole Cartier qui vient de publier deux volumes sur les Orfèvres de Lille après ceux qu'elle a consacrés aux Orfèvres d'Arras et de Douai.

Je n'irai pas, Mesdames, Messieurs, contre vos projets, dont vous avez compris que, s'ils m'étonnent, ils m'enchantent et que secrètement j'en rêvais depuis cette séance solennelle où le docteur Chambre, qui était à l'époque le président du renouveau de notre Académie, m'a dit : « *M. Diers, quand nous ferez-vous une communication à l'Académie ? L'Académie a besoin d'hommes comme vous !* » Je peux aujourd'hui répéter ce mot qui m'avait tant surpris. Il est vrai que cela date déjà du 25 mars 1996 !

Mais le plus habile a été mon troisième parrain : Maître Patrice Lefranc, qui m'a proposé d'entrer à l'Académie dans un but précis : travailler, rendre service. Il me demandait, lui devenant Président, d'assurer le secrétariat à ses côtés. C'était habile, parce qu'il m'offrait un défi. Il ne me demandait pas mes titres à entrer dans cette noble compagnie, je n'en avais aucun, il me demandait de travailler : soit-disant de ne remplir que quelques papiers et d'établir le procès-verbal des réunions ! Ce que je suis le plus malhabile à faire. Mais dans ces conditions, j'acceptai. Comme pour l'AEP « *Joie de Vivre de Bucquoy* » ou le journal paroissial « *Regard en Marche* » : s'il s'agit de rendre service, j'ai, aux dires de mon épouse, un gros défaut : je ne sais pas refuser !

Et je me souviendrai, sans doute toujours, de cet après-midi de décembre 2003, où j'ai pris séance pour la première fois. Je ne sais plus comment je me suis comporté, mais je me souviens d'avoir vu une place libre auprès du Chanoine Berthe et de lui avoir demandé l'honneur de l'occuper.

C'est dire, Mesdames, Messieurs, quelle fierté j'éprouve à être admis parmi vous, même s'il faudra tout l'art oratoire et surtout l'habileté clinique du docteur Chambre pour découvrir, décortiquer et justifier les raisons de m'accorder un tel honneur. A moins que pendant sa

démonstration, il n'use de son art de médecin anesthésiste pour vous « *endormir* » - mais ici ce serait dans un sens tout à fait métaphorique - et vous faire croire tout ce qu'il voudra !

Je devine, cependant, que ce n'est pas moi qui suis accueilli aujourd'hui à l'Académie : c'est la profession que j'ai exercée que vous voulez honorer, et qui n'est plus guère représentée au sein de la compagnie, si ce n'est justement par le seul docteur Chambre.

Je serai donc le 28^e médecin de la compagnie. Au XVIII^e siècle, on avait élu deux Durand, le père et le fils, médecin des hôpitaux du roi en survivance et Charles-Augustin Ansart, médecin à Arras, dont on peut encore lire une communication qu'il donna en 1787 et dont je vous livre le titre : « *Y a-t-il des nerfs sentans distingués des nerfs moteurs, ou bien les mêmes nerfs opèrent-ils le mouvement et le sentiment ?* » La lecture de cette communication permet évidemment de se faire une idée des progrès que la science médicale a faits en deux cents ans.

Au XIX^e siècle, on accueillait à l'Académie surtout des professeurs de l'École de médecine d'Arras, qui a fonctionné de 1753 à 1883 : on retrouve les noms de Philippe Ledru, Albert Ledieu, Michel Lestoquoy. En 1872 et 1873, ce sont encore trois professeurs de l'école de médecine : Adolphe Trannoy, Pierre-Paul Gossart, Brémard, et en 1910, Alfred Lestoquoy, chef de clinique. Depuis 1920, l'Académie a accueilli 11 médecins, parmi lesquels je relèverai les noms de Louis Vaillant, d'abord médecin colonial au Tonkin, il a accompagné pendant dix-huit mois la mission Pelliot et parcouru la route de la soie à la recherche de villes chinoises disparues depuis plus de dix siècles, puis après la guerre de 14-18 qu'il fit dans les ambulances et au cours de laquelle il fut blessé, il fut nommé Inspecteur général de la santé dans le département ; Auguste Tierny, fut chirurgien à l'hôpital ; des médecins généralistes ont également été élus : Georges Paris, médecin de la prison pendant la dernière guerre ; Henri Brassart (1930), tué dans les bombardements en 40 ; Emile Poiteau (1937), qui exerça à Bienvillers-au-Bois, et ne s'exprimait qu'en vers, et René Baude (1957), dont le souvenir est encore vivace et qui a sa rue à Arras ; le docteur Stéphane Belbenoît, enfin, que j'ai connu à l'hôpital d'Arras et dont l'épouse est toujours parmi nous.

Je n'aurais garde d'oublier de signaler que l'Académie a compté aussi dans ses rangs, sur les 440 académiciens résidants, deux vétérinaires : Jules Viseur, fils d'un marchand-épiciier, qui a écrit une *Histoire du cheval boulonnais*, élu en 1899 ; et Georges Savagner, en 1935. Tous deux étaient directeurs des Services vétérinaires du Pas-de-Calais.

Cette profession de médecin généraliste, j'ai eu le grave devoir de l'incarner, j'espère le moins mal possible, même si après quarante-cinq années ou davantage de contact avec les malades, je demeure toujours aussi inquiet de savoir si j'ai été assez proche d'eux, assez attentif à leurs plaintes, assez savant pour les soigner.

C'est une activité que je n'ai certes jamais pratiquée dans la sérénité ni dans le calme. A côté de la nécessité d'être disponible en permanence, et confronté à tout instant à des situations psychologiques ou physiques difficiles, il y avait les exigences de la vie familiale. Et ce n'était pas toujours compatible. J'ai bien souvent rêvé d'être célibataire et sans enfants.

Par-dessus tout, je n'aimais pas à être confronté à certains types d'urgence, et singulièrement aux accidents de la circulation. Par contre, je suis allé sans réelle appréhension à la rencontre de cet alcoolique ivre qui m'attendait avec un fusil chargé ! Mon épouse voulait faire intervenir, non pas le GIGN qui n'existait pas, mais, si je l'avais laissée faire, tous les gendarmes de la région !

Les exigences de la qualité de vie ont amené beaucoup de nos confrères à ne plus faire que des consultations, à ne plus se déranger en cas d'urgences, à ne plus faire partie des tours de garde. Où est le temps où mon oncle, Alfred Diers, sorti d'un accouchement pour en faire un autre, tous à domicile, en pleine nuit, disait à la parturiente : « *Pour faire avancer le bébé,*

tu n'as qu'à marcher, tu m'appelleras quand ça sera l'heure ; en attendant, je vais dormir dans ton lit, à ta place ».

Mesdames Messieurs, cela ne serait rien si depuis que j'ai pris ma première inscription en faculté, nous n'étions menacés à chaque instant de révolution. Aux dires de notre charmant doyen, le professeur Christiaens, la médecine devait être fonctionnarisée avant la fin de nos études. C'était il y a plus de quarante ans ! La médecine ne l'est pas encore officiellement, mais vous connaissez le nombre de réformes qu'il a fallu subir, la surveillance incessante qui s'exerce sur les médecins, à travers les multiples mesures tatillonnes, inventées par les ministères de la santé, tout ceci est dans vos mémoires. Par ailleurs, même s'il doit théoriquement rester compétent dans ces matières, après l'obstétrique, échappent désormais au médecin généraliste la pédiatrie, la gynécologie, bientôt peut-être la rhumatologie, et la gériatrie, puisqu'il y a maintenant des spécialistes très proches dans ces matières. La médecine devient de plus en plus difficile et nécessite des spécialistes de chaque organe, ce qui est normal et irréversible, mais que devient le rôle du médecin généraliste ? Le spécialiste de la bobologie ?

Trêve de plaisanteries ! Le médecin généraliste doit rester le pivot de la médecine. Par nature il est proche du malade, de sa famille, il connaît son environnement. C'est lui qui peut le mieux assister le spécialiste de ses conseils pour que la médecine garde une approche globale du malade, et ne soit pas réduite à une simple réparation d'organes comme chez le garagiste !

C'est la leçon que j'ai retenue du professeur Michel Fontan et du docteur Alfred Forgeois, les deux médecins qui ont influé le plus sur ma formation.

Un des miracles de la médecine telle que la pratique le généraliste, c'est qu'elle le met au contact des gens les plus divers, riches ou pauvres, intellectuels ou manuels. Je sais que ces catégories n'ont aucun sens. La perspective de la maladie, de la souffrance, de la mort, émousse de plus les différences de fortune et de culture et rapproche les hommes. Et si la sympathie, comme un courant électrique, passe, les conversations, habituellement convenues, deviennent amicales. Les patients vous font leurs confidences, vous racontent leurs souvenirs. Le travail de la mémoire me passionne et la façon dont les gens les plus simples entretiennent leurs souvenirs m'intrigue. Il faudrait ici citer Proust et bien d'autres. Les souvenirs et les témoignages sont, comme on ne le sait que trop, sujets à caution, et à proportion que les événements se sont éloignés dans le temps.

Sans entrer dans le détail des travaux de Marc Bloch sur « *les rumeurs en temps de guerre* », ou sur ceux de Jean Norton Cru sur « *les souvenirs des combattants* », on sait combien les souvenirs sont retravaillés par la mémoire. C'est ce qui m'a amené à proposer à tous les amis de Bucquoy et des villages voisins, non pas des communications savantes comme à l'Académie !, mais à leur proposer des réflexions sur des sujets auxquels ils puissent s'identifier, des sujets-miroirs qui les aident à comprendre l'existence de leurs proches parents ou de leurs ancêtres, et à capter des repères dans l'espace et dans le temps.

Ainsi de ces conférences sur Bucquoy au moment de la Révolution, pendant l'occupation allemande en 14, ou à travers l'évolution de l'agriculture des années 44 à 80, pour lesquelles nous avons fait appel au Chanoine Berthe, à Maître Lefranc ou à Mlle Marie-Christine Allart. Ou cette évocation de la famille des Longueval, comte de Bucquoy, pour laquelle le professeur Olivier Chaline et la comtesse de Bucquoy sont venus chez nous ; ou encore ce grand sujet sur l'immigration polonaise en milieu rural après les années 20, avec Mme le Professeur Janine Ponty, qui a montré que, nous autres Français, qui nous targuons d'incarner les trois vertus républicaines, n'avons pas toujours été à la hauteur de nos prétentions.

Sans oublier la surprise d'apprendre qu'alors que nous nous apprêtions à recevoir le professeur Jean-Marie Mayeur, de la Sorbonne, à Bucquoy ! pour nous parler de l'abbé Lemire, dans le même temps, à Hazebrouck, M. Gilbert Louchart et ses amis créaient leur association « *Mémoire de l'abbé Lemire* » !

C'est sans doute ce travail de l'Association « *Joie de Vivre* » à Bucquoy, toujours soutenu, je veux en témoigner ici publiquement, par la paroisse et par la municipalité, qui a attiré l'attention sur votre serviteur. Cependant, je voudrais insister sur le fait que je n'ai jamais été seul dans cette aventure et qu'il faut associer à l'honneur que vous me faites, toute l'équipe qui depuis bientôt quinze années travaille avec moi.

Mesdames, Messieurs, notre goût pour l'Histoire, pour la Littérature, pour les Arts, témoigne de notre recherche d'un sens pour notre existence ici-bas. Cette recherche rapproche les êtres les plus dissemblables. Et donne à cette vie un sel tout à fait délectable.

Je voudrais pour terminer raconter deux petits souvenirs dont je reste encore étonné quarante années après. Au cours de mon service militaire (très abrégé), j'ai été hospitalisé à l'hôpital Scrive à Lille où j'ai remplacé pendant quelques jours les garçons de salle. Et je devais apporter leur déjeuner à des épouses de... généraux. Je me suis surpris à leur parler d'André Malraux : elles m'écoutaient et me posaient des questions !

A l'hôpital d'Arras, dans le service du docteur Forgeois dont la municipalité vient enfin de donner le nom à une rue de la ville, j'ai rencontré une opérée qui avait, sur sa table de nuit, des livres de René Char. Comme je la félicitais de lire le poète si difficile de *Fureur et mystère* et des *Matinaux*, elle engagea la conversation... et quelque temps après, j'eus la grande surprise de recevoir du grand poète une plaquette dédicacée : j'avais donc sans le savoir croisé une de ses amies intimes...

Je vous ai raconté cette histoire pour introduire en conclusion quelques lignes tirées de cette plaquette intitulée, *Dans la forêt giboyeuse*, parue en 1966.

« Quelques êtres ne sont ni dans la société ni dans une rêverie. Ils appartiennent à un destin isolé, à une espérance inconnue. Leurs actes apparents semblent antérieurs à la première inculcation du temps et à l'insouciance des cieux. Nul ne s'offre à les appointer. L'avenir fond devant leur regard. Ce sont les plus nobles et les plus inquiétants. »

Puisse-t-il en être ainsi pour tous nos amis de l'Académie !

Réponse au discours de réception du Docteur Jean-Pierre DIERS,
Par le Docteur Jean-Pierre CHAMBRE,
Ancien Président

Cher collègue, cher confrère, cher ami,

C'est à ce triple titre que je suis heureux de vous voir siéger dans notre Académie. Vous y tenez d'ailleurs votre place depuis sept ans : membre correspondant en 2000, résidant en novembre 2003, secrétaire général depuis février 2004, vous êtes un des piliers de notre Société et il était urgent de vous y recevoir officiellement.

Toute réception d'un nouveau membre à l'Académie commence par un portrait, si possible flatteur, du nouvel académicien et ce portrait, comme Janus autrefois, aura deux faces, le médecin et l'homme que vous semblez être ou que vous êtes réellement.

Vous êtes né à Audruicq, en septembre 1940, en pleine tragédie française, dans une famille très unie. Votre père, vétérinaire à Armentières, et votre oncle, médecin à Watten, offraient une ambiance favorable à un avenir médical, mais vos goûts vous inclinaient plutôt vers les lettres. De solides études classiques à l'Institution Saint-Jude d'Armentières vous conduisent au baccalauréat B – latin-anglais – puis à celui de Sciences expérimentales. Mais déjà en Première, le littéraire perçait sous le scientifique : vous écriviez des poésies, des pièces de théâtres, un scénario de film, malheureusement sans succès auprès des éditeurs...

Vous auriez volontiers embrassé une carrière dans l'enseignement, mais au cours d'un stage comme moniteur dans un centre aéré, vous découvrez que vous n'avez aucune autorité sur les enfants, et vous cédez alors aux suggestions de votre entourage en commençant vos études de médecine à la faculté de Lille. En 1970, vous êtes interne en chirurgie à l'hôpital d'Arras avec le docteur Forgeois, puis en médecine avec les docteurs Foucault et Hubschman.

En 1972, vous soutenez votre thèse, en deux volumes, sur « Les troubles du sevrage alcoolique », sous la direction du professeur Fontan. Vous êtes alors bien « doctoralement docteur » et vous vous installez à Bucquoy comme médecin généraliste, en succédant aux docteurs Michel et Petit. L'hôpital d'Arras vous demande alors de rester quelques mois comme « médecin attaché » au service de médecine. Vous y êtes si bien attaché que vous y êtes encore aujourd'hui !

Bel exemple de la ténacité qui forme le fond de votre caractère, ténacité illustrée par un autre événement de votre vie, un événement que j'ose dire important : vous rencontrez votre future épouse en 1953, à l'âge de 13 ans, et vous l'épousez en 1964, à 24 ans, après une très longue correspondance. Dois-je ajouter que vous êtes toujours ensemble ?

A Bucquoy, votre clientèle s'accroît rapidement, car vous êtes un excellent praticien, dévoué à ses patients et très apprécié par eux. Ni Balzac, ni Flaubert, vous êtes le médecin de campagne de notre temps, avec ses servitudes et ses grandeurs. Vous avez de fréquents contacts avec la clinique Bon Secours à Arras, et c'est là que nous nous rencontrons souvent.

Sonne alors en 2005 l'âge de la retraite pour la médecine libérale, mais le bourreau de travail que vous êtes ne s'arrête jamais. Vous poursuivez vos activités à l'hôpital et celles de médecin en gériatrie au centre de cure médicale Pierre Brunet.

Il existait à Bucquoy une association « Joie de vivre », qui était un peu en déclin, et on vous demande d'en faire partie. Vous proposez alors d'y étudier l'histoire de Bucquoy. Et le Chanoine Berthe, l'académicien érudit que nous regrettons tant, accepte d'y donner une première conférence : c'est un succès complet et le livret qui le retranscrit par vos soins, est très apprécié. Cette réussite vous encourage et de nombreux conférenciers se succèdent à Bucquoy. A chaque occasion, vous en publiez le texte, toujours très demandé. A défaut de gloire littéraire que vous espériez dans votre jeunesse, vous connaissez au moins le succès de l'éditeur !

Il vous arrive aussi de guider votre association sur les traces de la Grande Guerre, « de Péronne au Chemin des Dames », pour rendre un hommage à tant d'hommes fauchés en pleine jeunesse...

C'est dans ce contexte culturel que vous entrez en 2000 à l'Académie d'Arras, où votre assiduité, votre cerveau informatique vous ouvrent très vite le poste de secrétaire. Vous découvrez alors que cette charge n'est pas seulement honorifique, mais sûrement pas une sinécure. Sans atteindre l'ampleur des 6.000 lettres par an de votre ancêtre Dubois de Fosseux, il vous faut assumer un courrier de milliers de missives : convocations, compte rendus, invitations, réponses, et autres...

Vous reste-t-il un moment libre ? Vous entreprenez alors, pour vous distraire sans doute, une « étude sociologique de l'Académie d'Arras, de 1737 à nos jours, à travers ses trente fauteuils ». « Vaste programme », aurait dit le Général, mais aussi un travail de bénédictin, qui vous entraîne aux Archives départementales, à la Médiathèque, aux Archives diocésaines, aux collections de gazettes, et vous transforme, pour un temps, comme dans un conte de fées en vrai « rat de bibliothèque ».

Laissons à présent cette hagiographie et interrogeons l'autre face du miroir, l'homme que vous êtes vraiment. L'adulte s'explique souvent par l'enfant qu'il a été et psychiatres et poètes ont valorisé la part d'enfance thésaurisée par lui : « L'enfant qui n'est qu'un petit homme et l'homme qui n'est qu'un grand enfant », a dit Conan Doyle. Quand vous étiez enfant, votre principal trait de caractère, c'était votre « sérieux », et votre père, trouvant que vous paraissiez plus « vieux que votre âge », vous surnommait affectueusement « Mathusalem » ou plus brièvement « Mathu ». Et vous êtes resté, comme l'attestent vos proches et vos amis, sérieux, tenace et travailleur acharné.

Vous êtes, de plus, méticuleux, avec un grand sens du détail, et votre tâche entreprise, vous la menez toujours à l'achèvement, ce qui est une qualité précieuse pour un secrétaire ! Mais votre motivation constante est de « servir » et d'aider votre prochain, avec cette honnêteté parfaite que les Anglais nomment « honest to goodness ».

Ce souci de la netteté et une certaine pureté d'esprit vous amènent naturellement aux professions de santé et ce n'est sans doute pas par hasard que vous choisissiez votre sujet de thèse sur « Les sevrages alcooliques » : « L'alcool, non, mais l'eau ferrugineuse... »

Vous étiez donc un enfant modèle, mais, encore enfant, vous découvrez que votre père, officier en 1940, s'est conduit en héros en 1944. Le village de Fleurbaix, proche d'Armentières, était alors menacé d'anéantissement après un attentat contre les troupes allemandes. Votre père, au péril de sa vie, par d'âpres discussions – il parlait parfaitement l'allemand - avec les officiers allemands, allant même à s'offrir en otage, avait réussi à éviter, au village la destruction, et aux habitants le massacre. Et d'ailleurs, depuis, il y a, à Fleurbaix, une rue « Robert DIERS ».

Avoir pour père un héros est parfois difficile à assumer, mais vous avez parfaitement accepté cette forte image paternelle et malgré mes questions les plus insidieuses, je n'ai pu déceler chez vous le moindre soupçon de complexe d'Œdipe. Ce qui tendrait à prouver que la psychanalyse n'est pas une science exacte ! Votre père et vous étiez très proches : sports, natation en commun et vous évoquez avec plaisir les longues parties de football sur les plages du Nord. Quant à votre mère, elle vous chérissait, tout simplement, et vous le lui rendiez bien. En somme, vous étiez déplorablement normal !

Vos goûts procèdent bien sûr de votre caractère : pas de fantaisie, du sérieux. Pour les livres, qui sont votre univers, c'est Chateaubriand, Proust, Bourbon-Busset ou José Cabanis. En musique, Bach et Poulenc. Quant au cinéma qui vous passionne depuis l'adolescence, vous privilégiez les grands maîtres : Bergman, Bresson..., pas le cinéma de ceux pour qui il n'existe rien avant « Le grand bleu ».

Avant d'en terminer avec ce panégyrique, il me vient un doute : n'ai-je pas donné de vous une image trop sérieuse, trop austère, un rien rébarbative, ce que vous n'êtes pas du tout !

Bien au contraire, vous êtes un convive fort agréable, écoutant volontiers vos collègues plus bavards, riant de bon cœur aux plaisanteries, même de « carabins », bref, révélant que sous cette cuirasse sérieuse, il y a un cœur d'homme, bon, qui bat pour tous ses semblables, malades ou bien portants, car tel est bien le collègue que nous recevons aujourd'hui avec la plus grande joie !

ELOGES FUNÈBRES

Hommage à Monsieur Pierre GARDET,
Par Maître Patrice LEFRANC, Président
9 janvier 2006

Monsieur,

C'est avec une émotion empreinte de la solennité du lieu qu'il m'appartient, dans la tradition de l'Académie, de prononcer votre éloge et d'évoquer ainsi l'une des facettes de votre existence.

De nombreuses pages de Jean-Sébastien BACH portent l'indication liminaire : « *organo plano* ».

Faisons donc, Monsieur, résonner pleinement votre passé au sein de l'Académie.

Sans doute partagiez-vous du reste, lorsque vous teniez les grandes orgues, cette opinion de Jehan ALAIN : « *La prière, ce n'est pas une plainte, c'est une bourrasque irrésistible qui renverse tout sur son passage.* »

Le 26 mars 1965, vous êtes élu et nos registres portent votre qualité d'ingénieur principal des Houillères nationales.

Vous êtes reçu lors de la séance solennelle du 30 janvier 1966 au fauteuil de François D'ARGOEUVRES disparu peu avant votre élection et vous prenez pour thème de discours : « *L'ingénieur et la civilisation technique.* »

Léonce PETITOT vous répondit.

Votre attachement à notre société sera marqué par les nombreux travaux que vous lui avez consacrés, travaux qui dénotent moins un certain éclectisme qu'une culture protéiforme et pleinement académique faite de sciences, arts et lettres.

Le 26 mai 1966, votre première communication consacrée à l'eau lourde a beaucoup marqué vos collègues, et ce d'autant que vous les guidez le 9 juin 1967 dans la visite des usines chimiques de Mazingarbe.

Parallèlement, le 16 mars 1967, vous donniez une communication dans un domaine très différent puisque consacrée à la musique concrète.

Puis vos collègues eurent le privilège de vous entendre communiquer sur des sujets tout aussi différents :

Les instruments de musique à travers les âges du XIII^e au XVII^e siècle,
Impressions de Malaisie,
Opinion sur les sondages d'opinion,
L'ordinateur et la création artistique,
Un orgue portatif au XX^e siècle : retour aux sources,
Pérennité du violon,
Orgues et facteurs d'orgues.

C'est peu avant votre retrait de notre société que, récemment élu, je suivais vos pas à Notre-Dame de Lorette pour une visite consacrée à l'orgue de la basilique.

Votre culture musicale vous conduisait évidemment à présider le jury du concours de musique à l'Académie et à stigmatiser avec rigueur toute tentative de plagiat.

La musique, et plus particulièrement l'instrument-roi de la liturgie catholique qu'est l'orgue, ont illuminé votre existence.

Claude COSTE, évoquant la fin du *In paradisium* de Maurice DURUFLE, nous en donne sans doute la justification :

« *Trop humain, l'orchestre appartient encore à la crise ou à la terre ; voix plus immatérielle qui ne s'épanouit vraiment que dans le sanctuaire comme si tuyaux et colonnes participaient de la même élévation, l'orgue, même quand il déchaîne ses fureurs, est déjà verbe divin, parole de miséricorde.* »

Veillez recevoir, Monsieur, l'hommage des membres de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras pour cette longue vie d'élégance intellectuelle.

Hommage à Monsieur Achille PICHON,
Par Maître Patrice LEFRANC, Président
9 septembre 2006

Monsieur,

Il m'appartient, dans la tradition de l'Académie, n'en souffre votre modestie, de prononcer votre éloge et d'évoquer l'une des multiples facettes de votre vie.

C'est en 1975 que vous êtes élu au VII^e fauteuil, celui de Régis BAYLE admis à l'honorariat.

La première communication que vous donnez en séance du 8 octobre 1976 a pour thème : « Le messianisme de Jésus ».

Vous êtes reçu lors de la séance solennelle du 17 avril 1977 par Henri CAUDRON dont le discours sera lu par Robert MERIAUX et vous consacrez votre discours à une réflexion sur votre métier que vous titrez : « Journaliste de province, un métier exigeant, mais enthousiasmant ».

Le 14 octobre 1979, vous donnez une nouvelle communication sur le thème : « Réflexions d'un journaliste sur son métier. »

L'Académie a reçu ces apports précieux de l'expérience du métier de journaliste que vous exercez à Arras depuis 1958 et que vous avez accepté de partager.

Dans les années qui suivent, vous participez activement à la vie de notre compagnie, mais donnez aussi diverses communications sur Pierre-Jean JOUVE l'Arrageois, Jeanne BISCOT, fondatrice du Couvent de Sainte Agnès à Arras, et Jeanne BISCOT aux Arrazi.

Retenons celle consacrée à Pierre-Jean JOUVE, poète né à Arras en 1887, qui écrivait :

*Au fond de moi, je vous avoue
Que je suis sûr d'être immortel
Vaineté essentielle.*

Veillez recevoir, Monsieur, l'hommage des membres de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras pour cette longue vie de curiosité et d'élégance intellectuelle que vous lui avez consacrée.

« *A quoi penses-tu, Père ?* »

Félix PECAUD répond :

« *Je pense à ce qui a occupé le fond de toute ma vie : être ce que je dois être, soit personnellement, soit familialement, soit comme citoyen, soit comme membre de la cité divine.* »

Hommage à Madame Marie-Rose MILLOT-ROLLIN,

Par Maître Patrice LEFRANC, Président

29 décembre 2006

Madame,

C'est avec émotion qu'il m'appartient, dans la tradition de l'Académie, et n'en souffre votre modestie, de prononcer votre éloge évoquant ainsi l'une des facettes de votre existence.

Vous avez été reçue lors de la séance publique du 29 mars 1987 au VI^e fauteuil, celui de Monsieur Léonce PETITOT.

Professeur de lettres classiques, vous avez consacré votre discours de réception à la correspondance du Cardinal de la Tour d'Auvergne.

Madame Odile PARSIS-BARUBE vous a répondu.

Le 8 novembre 1989, alors que l'Académie travaillait à l'ouvrage consacré à *Arras à la veille de la Révolution*, vous entraîniez les Académiciens dans la visite de l'exposition consacrée à « vivre sa Ville à la veille de Révolution » en compagnie de Messieurs Alain NOLIBOS et Bernard SENECA.

Vous assistiez fidèlement aux séances et participiez à nos travaux jusqu'à ce que la maladie ne vous en éloigne progressivement.

Cependant Monsieur Jacques MILLOT, votre époux, ne manquait pas de manifester l'intérêt porté à notre compagnie pouvant écrire récemment : « Nous restons des académiciens virtuels ».

Prononcer votre éloge, Madame, nécessite le concours intime de l'intelligence et du cœur.

Après ces quelques mots dictés par l'intelligence, laissez-moi vous adresser l'hommage des membres de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras pour cette longue vie d'élégance intellectuelle et parler enfin avec le cœur.

Monseigneur de la Tour d'Auvergne, à 80 ans et voyant ses forces décliner, écrivait dans une lettre du 13 août 1848 : « *Je me blesserais au cœur et je mentirais à mon âme si je me disais insensible à ma fin prochaine ; je serais ingrat d'ailleurs si la pensée de mon extinction ne m'affectait point... Et celui qui a dit : 'Paissez vos brebis et sachez mourir pour elles', couronnera, je l'espère, l'émotion que nous cause notre séparation prochaine.* »

Hommage à Monsieur Honoré BERNARD,
Par Maître Patrice LEFRANC, Président,
6 janvier 2007

Monsieur,

C'est avec toute l'émotion qu'inspire la solennité de cette église qu'il m'appartient, dans la tradition de notre Société, de faire votre éloge et d'évoquer ainsi l'une des multiples facettes d'une vie consacrée à l'étude et au savoir.

Vous êtes entré à l'Académie comme PLATON en son jardin pour y communiquer ce savoir en votre qualité de professeur de lettres et d'archéologue le 26 mars 1965.

Dès cette année 1965, vous donniez à vos collègues une communication sur l'architecture carmélitaine.

Le 20 juin 1965, succédant à Monsieur DESVAUX, vous avez consacré votre discours de réception aux relations étroites entre la littérature et l'archéologie et évoqué la grande figure de Monsieur Georges BESNIER, auquel vous deviez, disiez-vous, votre passion de l'histoire du passé.

Vous allez donner à l'Académie de nombreuses communications dont les titres évoquent du reste sans doute chronologiquement l'évolution de vos recherches et expériences dans la connaissance.

- Présentation d'une maquette d'une maison pompéienne (1970)
- Remarques sur la formation des archéologues (1971)
- Thérouanne (1981)
- Les Mauristes moines bâtisseurs (1990)
- La restauration du plan-relief d'Arras (1996)
- Une lecture monastique de Saint-Vaast (1996)
- Existe-t-il une architecture spécifiquement cistercienne ? (2003)

Encore très récemment au cours de l'année 2006, visite de l'Abbaye de Saint Riquier.

Retenons Thérouanne – Saint-Riquier – Saint-Vaast et le plan-relief, ainsi que les apports considérables dont nous vous sommes redevables.

Après ce trop bref rappel de l'intérêt que vous avez porté à notre Société, il me reste à vous adresser, Monsieur, l'hommage des membres de l'Académie des Sciences, Lettres et arts d'Arras.

« Ne peut-on pas dire en général que, pour être un bien, tout ce qui est au pouvoir de l'homme doit être soumis à l'âme, et tout ce qui appartient à l'âme doit dépendre de la sagesse ? A ce compte la sagesse est utile. Or nous sommes convenus que la vertu est utile ? »

MENON en convient et SOCRATE poursuit :

« Donc nous disons que la vertu est la sagesse, en tout ou en partie. »

Hommage au Chanoine Léon BERTHE

25 décembre 1923 - 16 février 2007

Par Michel BEIRNAERT, archiviste diocésain, membre résidant

Le chanoine Léon BERTHE nous rassemble une dernière fois autour de lui ce matin, mardi 20 février.

Parce que c'est lui qui m'a invité il y a près de 7 ans à poursuivre son œuvre et bien que je ne fasse pas partie du Collège sacerdotal, vous m'avez demandé de retracer l'itinéraire de ce prêtre devenu historien et archiviste. Il m'y aide lui-même par des notes qu'il avait rédigées à l'occasion de son jubilé et par sa réponse à une enquête sur la vocation dont il n'est pas indiscret en cette circonstance d'extraire quelques éléments.

Un prêtre

Léon BERTHE est né le 25 décembre 1923 à Beuvry, deuxième d'une famille de cinq enfants où il est le seul garçon. Une famille rurale profondément chrétienne du bas-pays de La Bassée.

Tout jeune il est marqué par le mouvement de la Croisade eucharistique animée par le chanoine Vitel. Et dès l'âge de dix ans, il pense à devenir prêtre.

Sa vocation s'affirme au collège Saint-Vaast de Béthune, où il entre en octobre 1934. Pourtant, il ne souhaite pas prendre la soutane à la fin de l'année de Première, en juin 1940, comme cela se faisait. Il veut échapper à toute pression. Et, il l'a écrit lui-même, c'est en toute liberté qu'il décide d'entrer au Grand Séminaire après la Terminale. Il y passe les 4 dernières années de la guerre, 1941-1945, sous la direction du chanoine Louis Léger, et se rapproche du sacerdoce.

Mais il est appelé au service militaire pour un an, juste avant la fin de la 3^e année de théologie, de février 1945 à mars 1946. Il dit l'avoir vécu « en pleine pâte humaine comme une école de vie d'un grand prix, malgré l'oisiveté et l'ennui ». Au retour, son Supérieur lui conseille de prendre du recul et d'entrer au Séminaire Académique de Lille pour y préparer une licence d'Histoire.

Ce fut un tournant de sa vie qu'il vécut avec intensité.

Il apprécie les journées bien remplies, les confrères cultivés et ardents au travail, les maîtres éminents qu'il admire, notamment Mgr Wicquart. Et ce n'est qu'une fois la licence achevée, trois ans plus tard, en juin 1949, qu'il reprend ses études de théologie et se décide résolument et avec joie pour le sacerdoce. Il a le privilège de recevoir les Ordres des mains de trois évêques : le cardinal Liénart le fait sous-diacre à Lille, Mgr Evrard lui confère le diaconat, et il revient à Arras pour être ordonné prêtre le 2 juillet 1950 par Mgr Perrin. Il est alors âgé de 27 ans. Il reste encore à Lille pour la cinquième année de théologie, détaché à l'Institut Catholique des Arts et Métiers comme surveillant.

A l'été 1951, il peut enfin se mettre au service du diocèse d'Arras, et il est nommé professeur d'histoire et de géographie à l'Institution Saint-Bertin à Saint-Omer, puis à Saint-Paul et à Sainte-Ides à Lens.

Jusque-là, comme tout séminariste et tout prêtre débutant, il consacre ses vacances aux jeunes de sa paroisse de Givenchy-les-La Bassée : patronage, camps, excursions, veillée de Noël. Il dira souvent avoir beaucoup aimé ces premières années d'enseignement concret et d'animation. Sa bibliothèque est encore remplie de ses carnets de chants.

Mais bientôt son intelligence le conduit vers un autre ministère. Léon Berthe devient un prêtre historien.

Depuis 1950, la famille de Fossex lui a ouvert ses archives. L'abbé Berthe sait en percevoir l'intérêt et il est encouragé à les exploiter. En septembre 1954, il est nommé Professeur (on disait à l'époque Directeur) au Grand Séminaire d'Arras et à la Faculté des Lettres de la Catho de Lille. Cette nouvelle mission implique qu'il consacre du temps à la

recherche. Il débute alors les travaux qui le conduisent par étapes, avec l'aide du Centre National de la Recherche Scientifique, à soutenir en 1967 devant un jury de la Sorbonne une thèse de doctorat d'histoire : « *Dubois de Fossex, secrétaire de l'Académie d'Arras (1785-1792) et son bureau de Correspondance* ». Une thèse magistrale qui lui a coûté 13 années de longues et minutieuses recherches, sans le dispenser de son enseignement au Grand Séminaire. Une thèse utile que des historiens spécialistes du monde entier consultent encore aujourd'hui.

Par la suite il oriente ses recherches nouvelles sur la vie du diocèse et il participe à plusieurs colloques universitaires. On l'invite à présenter et expliquer l'attitude du clergé et des chrétiens du Pas-de-Calais pendant la seconde guerre mondiale. Il rassemble aussi de nombreux témoignages de militantes des débuts de la J.O.C.F. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine) et les publie sous le titre : « *J.O.C., je te dois tout* ».

Cette double responsabilité d'historien-chercheur et de professeur au Séminaire finit pourtant par lui peser. C'est avec soulagement qu'il apprend sa nomination en 1971 comme archiviste diocésain.

Léon BERTHE, archiviste diocésain

Il est chargé par Mgr Huyghe de créer les archives historiques du diocèse. Avec le soutien de l'abbé Pentel et l'aide scientifique et technique de M. Pierre Bougard, archiviste départemental, il se lance dans une inlassable collecte des traces de la vie de l'Eglise dans le diocèse. Un formidable travail de sauvetage du patrimoine spirituel et intellectuel des générations de prêtres et de fidèles depuis le Concordat. Faute de locaux adaptés, beaucoup de documents sont d'abord déposés dans le fonds privé du diocèse aux Archives départementales. Plus tard, quand il dispose d'une aile du Séminaire, il crée trois grandes séries homogènes : le fonds des évêques, le fonds des œuvres et des mouvements et il amorce un fonds des laïcs militants.

C'est avec plaisir et joie qu'il accueille et guide dans leurs travaux des promotions successives d'étudiants de l'Université qui trouvent dans les fonds organisés matière à de belles recherches.

Son activité dépasse les limites du diocèse. Il contribue à la création et à l'animation de l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Il est de ceux qui se sont battus inlassablement pour faire comprendre l'ardente obligation morale et canonique de garder la mémoire du passé pour construire l'avenir dans la Fidélité.

Grâce à ses compétences d'historien et d'archiviste, Léon Berthe est aussi l'un des derniers clercs d'une longue lignée, à avoir représenté l'Eglise de ce diocèse au sein de la société scientifique et savante du Pas-de-Calais. Maître LEFRANC le dira mieux que moi.

Enfin, parallèlement à cette activité d'historien et d'archiviste, Léon Berthe a été élevé en 1975 à la dignité de chanoine titulaire de la cathédrale d'Arras, et il s'est attaché jusqu'au bout de ses forces à remplir fidèlement toutes les obligations de cette charge.

A tous ceux qui ont eu la chance et l'honneur de le rencontrer aux étapes de sa longue vie active, il a laissé le souvenir d'un homme affable, curieux, simple, heureux. Il partageait volontiers des moments de la vie familiale de ceux qui lui faisaient cadeau de leur amitié. Et on était toujours étonné de découvrir que ce « bon homme » en compagnie de qui on venait de passer des moments agréables, était un grand savant, un prêtre pieux, affilié à l'Union sacerdotale de Saint-François-de-Sales, attaché à son Eglise, un Serviteur fidèle du Dieu auquel il a consacré toute sa vie.

Beaucoup de ses confrères prêtres lui ont souvent posé la question : « *A quoi servent des archives ?* » Il y a répondu de toutes sortes de manières. L'une de ces réponses s'impose aujourd'hui : « *Rendre justice à ceux qui nous ont précédés !* »

Si les épreuves des derniers mois de la vie de Léon Berthe ont altéré son image, la postérité trouvera toujours dans l'œuvre qu'il laisse les preuves de sa vie rayonnante et féconde, utile pour le présent et pour l'avenir.

Hommage au Chanoine Léon-Noël BERTHE
Par Maître Patrice LEFRANC,
Président

Monsieur le Chanoine,

La tradition de notre Académie, à laquelle vous avez marqué un attachement fidèle depuis plus de quarante ans, me fait un devoir de prononcer votre éloge, n'en souffre votre modestie, et d'évoquer ainsi l'une des facettes de votre existence.

Nul doute que vos recherches sur Dubois de Fosseux, secrétaire de l'Académie, ne vous aient tout naturellement ouvert les portes de notre société alors présidée par Monsieur le Chanoine Lestoquoy.

Dès 1958, alors membre correspondant et bien avant la parution de votre ouvrage abouti, vous donniez à l'académie une communication sur quelques-unes des 13 856 lettres conservées au château. Dans les années qui suivirent, vous deviez donner d'autres communications sur la correspondance entre les académies d'Arras et de Bordeaux ou Metz, mais aussi sur celle de Babeuf avec notre société.

Le 24 avril 1964, alors directeur du Grand Séminaire, vous étiez reçu membre résidant.

Il n'est pas même envisageable de rappeler près de quarante communications faites à notre société, et je dois me limiter à en dégager les grands sujets d'intérêt.

La correspondance de Dubois de Fosseux permettait encore de vous intéresser à l'amitié de ce dernier avec Beaumarchais ou de suivre les pas de Charamond à travers l'Europe avec la Garde impériale.

Les recherches sur l'époque révolutionnaire vous permettaient de présenter Robespierre, Carnot, dans des discours méconnus de 1786, Lamourette, l'Abbé Grégoire ou Gamot, qui deviendra directeur de la Banque de France.

Votre implication dans notre société vous amènera à livrer de nombreuses recherches sur la sociologie de notre société, les Sociétés littéraires au XVIII^e siècle, les Académiciens d'Arras en période révolutionnaire et la contribution de la société à l'histoire du Pas-de-Calais.

Vos fonctions d'archiviste diocésain ont également inspiré de nombreuses communications à partir de documents conservés, des documents analysés par thèmes ou par périodes telles que le prêtre et l'instituteur, les archives 1870-1879 ou réflexions sur le métier, l'archiviste diocésain en 1977.

Vous avez consacré encore d'autres communications à des hommes : le Chanoine Barbier, Monseigneur Julien, le Cardinal Liénart, le Père Borgnet, l'abbé Bouly, mais aussi aux deux guerre mondiales en Artois.

Nous vous devons tout autant de contributions à la vie de notre Académie qu'à la connaissance historique d'une richesse incomparable.

Il me reste, Monsieur le Chanoine, à vous remercier et à vous adresser l'hommage des membres de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras pour cette longue vie de savoir partagé en son sein.

N'écriviez-vous pas, Monsieur le Chanoine, en 1971 :

« La mort importe certes et ses circonstances, mais autrement plus la manière dont cette existence a été vécue, les intentions fondamentales qui l'ont animée. »

Hommage au Préfet Jean DOMINE
17 février 1927 - 28 février 2007
Par Maître Patrice LEFRANC, Président

Monsieur le Préfet,

La tradition de l'Académie me confie le soin de vous adresser un adieu et de rappeler les liens qui vous unissaient à notre Société.

Toutefois, m'adressant à vous en cette solennelle circonstance, je ne peux distinguer les sentiments de respect pour la fonction, d'estime pour l'homme, mais encore plus simplement d'attachement à votre personne.

L'Académie vous a décerné en 1987 le titre de Membre d'Honneur réservé dans les termes de ses statuts aux personnes qui lui rendent ou ont rendu des services signalés et vous avez toujours bien voulu porter une bienveillante attention à ses travaux et lui apporter votre soutien indéfectible.

Rappelons que notre Société orientait alors ses travaux sur le thème d'*Arras avant la Révolution* et que, grâce à votre soutien, que Monsieur le Président MOREAUX s'autorisait à qualifier d'obligeante amitié, les premières Conférences ont été publiées dès 1988.

Mais vous avez aussi bien voulu participer vous-même aux travaux de notre Société et donner trois communications remarquables sur la *Fonction préfectorale* en 1996, *Colonisation et décolonisation* en 1999, où vous mettiez en garde sur l'évolution du monde en blocs de civilisation, et enfin *Le Tunnel sous la Manche* en 2000, où vous célébriez le rapprochement des peuples que la géographie avait séparés.

J'ai eu le privilège de vous entendre et je peux témoigner que chaque communication enrichie de votre expérience personnelle ouvrait l'assistance à une réflexion sur l'avenir.

Nous avons pu travailler ensemble sur la préparation du prochain ouvrage que se propose de publier l'Académie et vous avez accepté que votre communication sur *Le Tunnel sous la Manche* y trouve bonne place.

Il me reste, Monsieur le Préfet, à vous remercier et à vous présenter l'hommage des Membres de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.

« *Nous qui dans l'océan des êtres
Nageons tristement confondus
Nous dont l'existence légère
Pareille à l'ombre passagère
Commence, paraît et n'est plus.* »

Table des Matières

<i>Le mot du Président</i>	5
<i>Séance solennelle du 20 juin 2004</i>	
Vernissage de l'exposition des Beaux-Arts, par Maître Patrice LEFRANC	7
Allocution d'ouverture, par Maître Patrice LEFRANC	9
Rapport sur les travaux académiques de l'année 2004, par le Docteur Jean-Pierre DIERS	11
Discours de Réception de M. Francis PERREAU	19
Réponse de M. Honoré BERNARD	25
<i>Séance solennelle du 12 juin 2005</i>	
Allocution d'ouverture, par Maître Patrice LEFRANC	27
Rapport sur les travaux académiques de l'année 2005, par le Docteur Jean-Pierre DIERS	29
<i>Séance solennelle du 25 juin 2006</i>	
Vernissage de l'exposition des Beaux-Arts, par Maître Patrice LEFRANC	37
Allocution d'ouverture, par Maître Patrice LEFRANC	39
Rapport sur les travaux académiques de l'année 2006, par le Docteur Jean-Pierre DIERS	41
Discours de Réception de M. Jean-Eric IUNG	51
Réponse de Maître Patrice LEFRANC	57
<i>Séance solennelle du 3 juin 2007</i>	
Allocution d'ouverture, par M. Francis PERREAU	59
Discours de Maître Patrice LEFRANC	61
Rapport sur les travaux académiques de l'année 2007, par le Docteur Jean-Pierre DIERS	63
Discours de Réception de Mlle Marguerite CARIDROIT	67
Réponse de M. Jean-Michel SPAS	73
Discours de Réception du Docteur Jean-Pierre DIERS	75
Réponse du Docteur Jean-Pierre CHAMBRE	80
<i>Eloges funèbres</i>	
M. Pierre GARDET, par Maître Patrice LEFRANC	85
M. Achille PICHON, par Maître Patrice LEFRANC	87
Mme Marie-Rose MILLOT-ROLLIN, par Maître Patrice LEFRANC	88
M. Honoré BERNARD, par Maître Patrice LEFRANC	89
M. le Chanoine Léon-Noël BERTHE, par M. Michel BEINAERT	90
M. le Chanoine Léon-Noël BERTHE, par Maître Patrice LEFRANC	93
M. le Préfet Jean DOMINE, par Maître Patrice LEFRANC	94